

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957

Approuvée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique

Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèques Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 179 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES JANVIER 1965

LA FRANCE DANS LES GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE

NOUS ne féliciterons jamais assez M. Gérard Bauer, alias Guermantes, d'avoir écrit dans sa rubrique « Instants et visages », du « Figaro », le 3 novembre dernier, une chaleureuse chronique en faveur d'une jeune violoniste de chez nous qui a accompli une performance vraiment peu commune en triomphant de vingt-neuf concurrents venus de tous les pays du monde pour participer à Bucarest, au concours Enesco. Guermantes s'est étonné avec juste raison qu'un tel exploit n'ait pas suscité une explosion d'enthousiasme dans la presse française alors qu'on a déjà offert à la jeune lauréate douze concerts en Roumanie et l'enregistrement sur disque, dirigé par le compositeur, du concerto de Khatchaturian qui lui a valu son prodigieux triomphe.

Nous ne voulons pas manquer de faire écho à cet article de louanges car le succès de cette éblouissante virtuose est d'autant plus exceptionnel et méritoire qu'il rachète certains faiblesses de plusieurs de nos jeunes compatriotes dans de récentes compétitions internationales. L'heureuse artiste, qui vient d'honorer si grandement son pays, est une jeune fille de dix-sept ans, Mlle Claire Bernat, née à Rouen. Guermantes nous fait savoir qu'elle a reçu des conseils du grand virtuose Szing mais nous devons ajouter, pour être complètement dans la vérité, que l'honneur d'avoir formé une aussi merveilleuse élève revient essentiellement à l'un de nos plus éminents maîtres fran-

çais, aussi modeste qu'il est riche de talent : le violoniste Marcel Raynal, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Nous devons dire aussi que le premier professeur ayant discerné chez Mlle Claire Bernat, alors que celle-ci était encore une toute petite fille, ses étonnantes dispositions musicales, est Mme Hébert, de Rouen. C'est elle qui lui donna ses premières leçons et qui, émerveillée de ses rapides progrès, la présenta au maître Raynal à Paris. Depuis l'âge de cinq ans, soit depuis 1952, la future virtuose, sous la conduite de Mme Hébert, venait travailler deux fois par semaine chez le maître et, sept ans plus tard, en 1959, elle remportait au Conservatoire, dans la classe de ce même professeur qui l'avait formée, un magnifique 1^{er} prix, première nommée. Elle conquit ensuite un 1^{er} prix de musique de chambre, en 1961, dans la classe de Jean Hubeau, et un autre 1^{er} prix cette année dans la classe de Joseph Calvet. Voilà des récompenses qui en disent long sur le talent de cette jeune violoniste. On sait le reste. A Bucarest, se mesurant avec des violonistes russes, allemands, américains et d'autres encore dont la plupart, en possession d'une technique transcendante, avaient préparé à fond ce concours redoutable, la petite Française stupéfia tout le monde, membres du jury et auditeurs. Et elle était la plus jeune du concours !

Guermantes avait intitulé sa chronique : « Une autre médaille d'or » et il établissait un parallèle saisissant entre les fameux Jeux Olympiques de Tokyo, où le sport français eut toutes les peines du monde à décrocher une médaille d'or, et le tournoi musical de Bucarest où la suprême récompense fut si magistralement enlevée par une valeureuse petite Française.

A Tokyo, ce fut un cheval, étonnant champion du « jumping », qui, dressé et monté par un non moins étonnant cavalier, s'adjugea cette médaille d'or tandis que retentissait en son honneur une Marseillaise qu'on n'espérait plus guère après les échecs successifs d'autres représentants français dans les différentes disciplines du sport.

Sans vouloir sous-estimer l'intérêt des Jeux Olympiques, nous nous permettrons de dire que la parfaite exécution d'un concerto extrêmement difficile est tout de même autre chose que le l'acrobatie digitale, soit une manière de sport. Il y a quelque chose en plus

qui ressortit au plus profond de la sensibilité, du sentiment et de l'esprit humains. Qu'on le veuille ou non, l'esprit prévaudra toujours sur la matière, sur le muscle, du moins il faut l'espérer pour le genre humain. L'admirable exécution de certaines œuvres maîtresses de la musique a tout de même une autre valeur esthétique qu'un foudroyant « uppercut » de pugiliste, une foulée de coureur pédestre ou le « crawl » d'un nageur. Qu'on ne croie pas surtout que je sois un adversaire du sport, des exercices physiques, loin de là, car toujours considéré comme excellent, le sport adage : « mens sana in corpore sano », mais il est toutefois impossible de ramener les choses à leur proportions, à leur véritable valeur.

CHEFS-D'ŒUVRE IMMORTELS

Johannès BRAHMS :
Concerto pour violon et orchestre

En 1878, Brahms entreprend la composition d'un concerto pour le violon. Très vite l'esquisse se dessine. Pour le soliste, il accumule les difficultés et le grand violoniste Joachim, ami de Brahms lui déclare tout net que la partition est inexécutable. Après d'âpres discussions, Brahms accepte de tenir compte des remarques de son ami. « Il y a quelque excuse, écrit-il à Joachim, à ce que ce concerto porte ton nom puisque tu es plus ou moins responsable de la partie de violon ».

Malgré les retouches, l'œuvre demeurera d'accès difficile et l'accueil sera longtemps réservé. Les uns reprocheront le rôle trop important réservé à la « Symphonie » instrumentale, les autres trouveront l'œuvre grise, longue, monotone.

De nos jours, la beauté du Concerto malgré certaines longueurs, apparaît comme une évidence. Le style particulier de l'auteur du Requiem Allemand qui unit les principes classiques de clarté et de solidité de forme à l'ardeur poétique de l'École Romantique, trouve son point d'équilibre et s'affirme avec maîtrise.

Le Premier Mouvement évoque, par sa structure, le Concerto en Ré de Beethoven. C'est un allegro solennement campé. Les trois grands soli correspondent à l'exposition, au développement, à la réexposition et ils sont précédés d'une introduction qui enveloppe un des thèmes essentiels du mouvement initial. L'enlèvement mélodique est généreux, il crée des lignes tantôt expressives, tantôt ornées et brillantes.

Le Second Mouvement est un adagio de forme lied. Dans l'introduction orchestrale, le hautbois chante un beau thème qui aurait été emprunté à une mélodie tzigane. Ce motif est bientôt repris par le violon qui l'orne de façon expressive. Dans la partie médiane chante une seconde idée longuement portée par le violon. Dans le dernier volet, le thème initial revient et l'œuvre se termine dans une ambiance extasiée.

Le Finale est un rondo librement traité. Il se compose de trois grands épisodes et d'une coda. Plusieurs thèmes très diversifiés apparaissent tout à tour au premier plan. D'une main sûre, Brahms conduit le développement jusqu'à la conclusion qui termine avec éclat cette grande symphonie avec violon principal.

Partition de poche : Heugel n° 6
Enregistrement : soliste David Oistrakh, orchestre dir. Klempner 33 COL. FCX 879 30 cin.

A l'occasion de la nouvelle année, j'adresse mes vœux les meilleurs à toute la grande famille orphéonique. A chacun d'entre vous : succès et bonheur familial et prospérité pour nos sociétés musicales et nos fédérations.

A. EHRMANN.

Trahison des grands musiciens

Nous avons toujours un mouvement de révolte lorsque l'on nous apprend ou que l'on nous rappelle les années difficiles des grands maîtres. On sait que certains furent obligés, pour subsister, de se livrer à des transcriptions, des adaptations pour cornet à pistons (exemple) sur des œuvres lyriques en vogue à leur époque. Mais ils ne faisaient pas preuve de trahison mais ils gardaient, pour la musique alimentaire, le respect de l'œuvre qui servait de base. Je ne suis pas seul à posséder dans le grenier quelques kilograms de fantaisies à grandes variations signées Tulou, Boehm, Demersmann, Doppler etc... Elles restent d'excellents exercices de ces maîtres flûtistes mais elles n'ont plus cours au point de vue musical.

Jusqu'à nous restons dans un domaine qui n'atteint pas l'œuvre de base. Les goûts ont évolué et cette catégorie de musique fait sourire. Tant mieux ? oui sans doute. Cependant nous admettrons que le répertoire de certains instruments fut garni aux XIX^e et XX^e siècles sans qu'aucune trahison n'ait eu lieu.

Le jazz a pénétré en Europe. Pourquoi serait-il contre le jazz ? J'ai d'ailleurs souvent apprécié certaines choses que j'aime réentendre. Mais à côté du vrai jazz nous vimes apparaître des formations vraiment pitoyables et celles-là, bien plus occupées par le « rendement matériel » que par l'art, n'hésitèrent pas à piller le domaine lyrique ou symphonique. Carmen, Werther (pour citer que deux titres) furent parmi les premières victimes et naturellement ce genre d'outrage ne souleva que de faibles protestations : les « bien-pensants » (je veux parler des musiciens) s'indignèrent à coups de « croyez-vous que ! » et puis l'affaire continua son chemin... Chopin ne fut pas épargné dans une certaine Chopinade qui fit les délices d'un auditoire applaudissant fiévreusement un duo céleste de pianistes dont l'un d'eux possédait assez de talent pour éviter pareille concession. Un autre auditoire s'attendrit encore en sursautant les paroles « versées » sur le début de la Troisième Etude. Ces gens sont d'ailleurs fort étonnés quand ils entendent l'œuvre complète par un grand pianiste et froncent le sourcil lorsque la mélodie fait place au premier développement.

Mozart (l'ordre chronologique ne fut pas suivi...) inspira un swing avec sa célèbre sonate (intitulée Facile) et servit un produit de toilette. N'avez-vous pas apprécié, ainsi musicien, la si spirituelle (!) Corde à linge pour populariser Beethoven et le remarquable (!) « Réve d'Amour de Papa Liszt en Twist ». Comme c'est amusant, dites ! Je n'ai pas fait une liste complète mais citons tout de même Borodine qui « honore » la chan-

son et une marque de pneus, avec ses danses poloviennes du prince Igor. Tchaïkovsky a eu droit au Juke-box avec son concerto n° 1 revu, corrigé et « parolisé ». Vous me direz que tant n'est pas du jazz, qu'il y a aussi la chanson et la publicité parmi les responsables... mais qu'est-ce que cette fugue de Bach « exécutée » (rien ne convient mieux !) par des... chanteurs aux voix tendues avec l'accompagnement d'une batterie ? Qu'est-ce aussi que cette Suite en si mineur, déformée dans un rythme de jazz avec l'inévitable « continuo » de la batterie ? Le Sujet n'est d'ailleurs pas épuisé... Ce genre de galvaudage n'est pas encore très agé et je suis certain que « ça commence à prendre ».

(Suite page 3)

Concours de Composition Musicale

Un concours est ouvert pour la composition de six morceaux destinés aux examens élémentaires fédéraux : 1) pour la clarinette ; 2) pour le saxophone alto, 3) pour la flûte, 4) pour le cornet, 5) pour la trompette, 6) pour le trombone, avec accompagnement de piano assez simple.

Ces morceaux, consacrés à la division élémentaire devront être faciles, tout en étant d'un intérêt musical certain et ne pas dépasser la technique instrumentale d'un élève de deux à trois ans d'études. Ils devront comporter un mouvement lent et un allegro. La durée du morceau doit être de 3' 30" à 4' maximum.

Un prix de 250 F récompensera, dans chaque catégorie, la composition classée première. Celle-ci sera immédiatement éditée par la Maison d'Édition Billaudot, donatrice du montant des six prix.

Les manuscrits devront parvenir au président de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris, avant le 1^{er} mai prochain, dernier délai.

Ils devront porter sur la seconde enveloppe contenant le manuscrit une devise, reproduite en tête dudit manuscrit. Il devra y être jointe une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse du concurrent. Le retour des manuscrits n'est pas assuré. Ils devront être réclamés à la C.M.F. par demande accompagnée du montant des frais de renvoi ou repris directement dans nos bureaux.

Les résultats du concours jugé par un jury composé d'éminents musiciens seront rendus publics dans la seconde quinzaine de mai. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la C.M.F.

NOTULES MUSICALES

Les Artistes musiciens apprennent pendant des années un métier difficile. Avec un talent très au dessus des cachets, qu'ils touchent, ils enregistrent des disques, des bandes magnétiques, qui se vendent ou servent aux émissions de radio. Résultat : Trois orchestres régionaux de l'O.R.T.F. (Lyon, Marseille et Toulouse) vont être supprimés. Déjà, les concerts publics de musique légère, à Paris, n'ont pas repris ; ils seraient tout à fait à leur place parmi les activités du T.N.P. au Palais de Chaillot. C'est navrant car ces orchestres rendaient de grands services en province. Devant cette situation, est en préparation un « Comité de sauvegarde de la musique ». Quelques instants de silence ont été

observés dans tous les spectacles où la musique est encore présente. Le public a approuvé cette manifestation très digne, comme je m'en suis aperçu au Festival Gabriel Faure, donné sous l'égide de l'Association des amis de Gabriel Faure (7, quai André Citroën, Paris-15^e), dans le grand auditorium de l'O.R.T.F. devant un public très nombreux qui a applaudi chaleureusement l'Orchestre Philharmonique et la Maîtrise de l'O.R.T.F., dirigés par Tony Aubin ; Denise Monteil, soprano ; Jean Doyen, pianiste ; Jacques Herbillon, baryton, dans des œuvres de Gabriel Faure que l'on écoute toujours avec un certain recueillement. Pourquoi a-t-on tant attendu pour faire face à un danger qu'il était facile de prévoir et pour lequel un droit de suite est en train de se créer ?

Je reviens à la boutade de Stravinsky « Le seul pays où l'on donne à la jeunesse une bonne éducation

(Suite page 3)

Pour le local de la CMF
MONTANT DES SOMMES DÉJÀ PARUES
22.836,80
Don anonyme : 92,22 F.
TOTAL A CE JOUR : 22.929,02 F.

CHRONIQUE DES DISQUES

SUITE DE LA CHRONIQUE DE DÉCEMBRE

LE SAXOPHONE

Inscrit au verso de l'ouvrage précédent, le Concerto pour saxophone et orchestre de Glazounov, écrit à Paris en 1934, se présente également d'un seul tenant. Très construit, assez « calculé », il s'achève en une fugue lancée par le soliste.

L'œuvre est assez slave par son étirement mélodique — sans complaisance toutefois — L'inspiration apparaît moins « localisée » et le langage se ré-

vèle beaucoup plus que chez Arutunian.

L'instrument soliste est exploité sur toute l'étendue du registre et dans la totalité de ses possibilités variées.

On voit bien que le saxophoniste Kravtchikoff est plus technicien que chanteur. Ses sonorités, assez crues, ne cherchent pas tellement à séduire. Mais quelle « mise en place » !

(Suite page 3)

CHRONIQUE des DISQUES

Le même orchestre, conduit cette fois par Smetacek, sonne bien, s'affirme homogène et attentif. Voilà une version objective et « serrée ».

Bon enregistrement (pour les deux faces) stéréophonique, fort ample. Les solistes se situent en avant, mais les tutti restent très distincts. (6)

+ « LA HARPE DE VERRE »

L'harmonica (qu'on remplace avantageusement de nos jours par le célest) est son heure de célébrité. De cette vogue se fait l'écho le présent disque. Si le programme est un peu long et surtout uniforme (impression accrue du fait que les compositeurs joués appartiennent à la même époque et au même style) il ne manque pas d'originalité et doit être entendu.

L'instrument « chante » au contact direct des doigts et peut donc « filer » les sons. Il parvient à effectuer le legato aussi aisément que le spiccato. La sonorité est... cristalline bien sûr, mais assez gracile, frêle. Le glissement des doigts — assurant la continuité du son à la manière d'un archet — et le halo sonore engendré sont peut-être moins agréables que le son proprement dit.

Le programme offre deux inédits de Mozart : « Adagio et rondo en do mineur » (K. 617) petit chef-d'œuvre d'expression pure et poétique, qui rayonne d'une joie naïve ; « Adagio en do » (K. 617a) aussi beau, mais plus mélancolique. Dans l'un et l'autre, le soliste est soutenu par quelques vents.

Suivent : « Rondeau pour harpe de verre, quatuor à cordes et double basse » de Reichardt : ravissant, plein de mélodies (le cello est favorisé) il offre un curieux contraste entre les fortes assises des graves (basse renforcée) et la ténuité des aigus (harmonica) ; « Quintette avec cordes en do mineur » de Röllig, très concertant : à la harpe de verre le cantabile, la vélocité qui lui est interdite étant dévolue au quatuor, qui coupe donc ses chants de ritournelles tette avec cordes en do mineur » de Schultz : écrit pour harmonica solo, il permet de mieux se rendre compte du travail (très indépendant) des deux mains ; « Quatuor pour harpe de verre, flûte, alto, violoncelle » de Naumann : très joli, s'apparentant directement au style mozartien, mais un rien radoteur, il offre d'agréables alliages de timbres.

Il faudrait connaître personnellement les problèmes que pose la pratique de l'instrument pour apprécier pleinement la technique de B. Hoffmann, mais c'est certainement un virtuose... Les artistes qui l'accompagnent savent se montrer assez discrets pour ne pas étouffer la fragile sonorité. Nous avons l'impression que l'instrument oblige à adopter des tempi un peu lents.

Enregistrement fidèle et léger. Belle présentation. Notice : 1) étude sur les divers instruments de verre. 2) analyse des œuvres (le tout en anglais, hélas !). (7)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ LE SEICENTO

Consacré au si important XVII^e siècle italien, ce disque apporte de la musique inconnue, restituée avec le plus grand soin.

La première face est réservée à la monodie vocale avec : deux Concerts spirituels de G.-P. Cima (« Nativitas tua », « Adiuvo vos ») d'une réelle et pure beauté, où la voix est soutenue par une gambe et un positif ; deux Concerts spirituels de Viadana (« Domine Jesu », « O dulcissima Maria ») où le recueillement fait place à la réjouissance sur : Alleluia du même genre, avec sans doute plus de sincérité et d'émotion.

Avec, d'autre part : cinq airs de Caccini, non plus religieux mais airs de cour ; cette fois c'est l'amour qui est en jeu ; l'accompagnement s'effectue au clavecin, mais nous nous demandons s'il n'était pas prévu originellement pour le luth (« Amarilli » : plainte émouvante, etc...).

Le ténor Krebs nous sembla bien meilleur qu'à l'ordinaire ; sa voix ne « nasille » pas, et l'interprétation est très étudiée, bien sentie ; il réussit également dans la ferveur religieuse et dans le lyrisme courtois. Le soutien des instrumentistes est impeccable. Et ces versions ont la sobriété souhaitée.

La deuxième face, affectée à la musique instrumentale, fait assister à l'éclat de la sonate. Les deux pièces de Cima (déjà nommé) se présentent en trio (violin, gambe et clavecin). Courtes (chacune dure environ 5 minutes) elles offrent déjà les contrastes de tempi qui caractérisent la future sonate. (Sonate en ré : curieux et nouveau pour l'épo-

que est l'emploi du chromatisme instrumental. Sonate en sol : contient une reprise thématique qui serait la première de l'histoire du genre).

Suit un Capriccio à deux de A. Cima, son frère : plein de fantaisie, d'imagination, il réclame un « diskant gambe » (alto) une basse et un luth assurant l'assise harmono-rythmique. Enfin la Sinfonia à quatre d'Allegri — en somme, un quatuor à cordes — (non par la structure qui reste embryonnaire, mais par la formation utilisée) qui marque un retour très net à la polyphonie.

Toutes les exécutions sont excellentes, un peu rigides peut-être parfois... mais à peine. La reproduction sonore est parfaite (quelques petits défauts de pressage en première face ; la dernière séquence de la deuxième face paraît moins bonne).

On trouvera notice, fiche techniques (indiquant jusqu'à l'origine des instruments utilisés) et textes des chants. (8)

+ QUELQUES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

Seul detent des quatre musiciens figurant à ce générique, Ibert est représenté par son trio violon-violoncelle-harpe, divertissement superficiel, fauréen, au langage mesuré. L'alliage des timbres est original où la harpe, entre les deux cordes, remplace le piano, les zébrant fluidement. (Allegro heureux et chatoyant. Andante au chant large et racé. Scherzando vivace et lumineux).

En artistes complets, les exécutants nous proposent une version raffinée (n° 1) chantante (n° 2) et étincelante (n° 3) éclairée par la sensibilité « juste ».

De son côté le quintette de Françaix est aussi d'un charme parfois « facile » ; il cherche humblement à plaire... et y parvient. Quatre courts mouvements (Andante nonchalant : pastorale subtilement poétique pour un après-midi ombagé. Scherzo pour des papillons. Ravissante et lyrique berceuse. Finale jouant plaisamment avec des thèmes populaires imaginés).

Interprétation fine, caractérisée par l'expression délicate (n° 1 et 3) et la légèreté de touche (n° 2 et 4).

De Jolivet et datant de 1944 (la date explique l'esprit). Le Chant de Linos n'est autre qu'un thrène. (Un grand et émouvant récitatif du flûtiste est ponctué par les coéquipiers ; à cette introduction succèdent deux thèmes contrastés : l'un polyphonique et plaintif, l'autre rythmique et violent ; après une nouvelle cadence de la flûte vient une danse noble ; tous ces éléments font ensuite l'objet d'une reprise abrégée, suivie d'une brillante coda).

Notre flûtiste — dont le rôle est ici primordial — s'y montre expressif et virtuose.

Écrites également pour la même formation (en 1956) les Quatre pièces de Loucheur offrent un grand intérêt. La première est d'un humour assez pincésans-rire (ce qui ne nous étonne pas chez l'auteur) fusées de la flûte, bonds et détentes des autres. La seconde, douce, poétique, mystérieuse, est une très belle page. Capricieuse et chatoyante, la suivante vit à la fois de mélodies et de rythmes. La dernière offre l'aspect d'une pochade vaguement hispanisante ; les jeux conjugués des instruments y sont transparents et lumineux.

Voici une excellente version, souple, intelligente, bien sonnante.

Nous avons oublié de mentionner le nom des interprètes, artistes vraiment complets ; ce sont Lardé, Sanchy, Col. Lequiem, Degenne et M.-Cl. Jamet.

La réalisation stéréophonique, limpide, équilibrée, se distingue en outre par la beauté et l'ampleur des sonorités (mais les « escargots » ne sont pas très silencieux). (9)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ DVORAK

La Symphonie n° 2 en ré mineur op. 70 — en réalité la 7^e chronologiquement — est bien peu connue. C'est dans cette version qu'il faut découvrir cette œuvre attachante.

La charpente en est solide : résultat d'un enseignement puisé aux meilleures sources (Beethoven, Brahms). Elle adopte surtout dans le volet initial, un ton assez violent qui peut surprendre chez cet auteur. En outre, elle est, au fond, assez peu « nationale » (sauf le n° 3, écho de réjouissances populaires tchèques).

(Allegro maestoso : s'ouvre sur un thème grave et sombre, heurté, tout de suite traité très « symphoniquement » ; évidemment le deuxième thème sera tendre, presque viennois, mais ; bien

que le développement les utilise en une habile alternance, le climat général subira fortement l'empreinte du premier. Adagio : un chant pur et simple prend peu à peu de l'ampleur, se hausse jusqu'à la méditation. Scherzo dansant, avec une allégresse qui ne dissimule aucune arrière-pensée ; trio très pastoral. Allegro : s'il reprend à son compte l'esprit du n° 1, c'est avec moins de violence ; le drame se résout, et la lutte prend accent de victoire).

Un équilibre qui satisfait, une maîtrise qui impose, une ardeur qui convainc, une énergie qui galvanise, une poésie qui charme : voilà ce qu'on peut penser de l'interprétation qu'en donne l'Orchestre de Cleveland sous la direction de Szell. Cette version, tour à tour héroïque (n° 1), expressive (n° 2), élégante (n° 3) et puissante (n° 4) est fort recommandable.

Reproduction sonore, ample et souple, claire et aérée (en stéréophonie). Dans le n° 2, gravure un peu moins silencieuse. Sur la notice, trop de considérations générales. Ces petits reproches ne comptent point. (10)

+ FAURE

La musique de scène que Fauré écrit pour le Pelleas et Mélisande de Maeterlinck est nettement antérieure à l'œuvre debussyste. Il s'y montre souvent (dans les n° 2 et 3, par exemple) l'héritier direct de Mendelssohn. La partition contient de bien belles pages, regrettamment inconnues. Musique « purifiante » que d'aucuns trouvent plate, elle est toute sensibilité, toute subtilité, mélancolie aussi ; un lyrisme la soulève qu'on devine passionné malgré la pudique réserve.

(Prélude : évoque la mort mystérieuse où Golaud — son thème s'entend au cor — rencontrera Mélisande. Fileuse : le hautbois chante la grâce de Mélisande, sur un fond sonore tissé par un thème de fausse Sicilienne : page fine, bien fauréenne, où la harpe ailée se marie à la sinuose. Adagio : beaucoup plus « NT », ce dernier morceau touche au cœur du drame, et l'ombre de la fatalité y sombrilte déjà — discrètement mais certainement — la poétique atmosphère).

Après avoir noté la beauté toute particulière de la sonorité d'ensemble réalisée par l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, il faut dire que l'interprétation donnée par son conducteur, Baudo, est vibrante et chaleureuse ; dans la 4^e partie, imprégnée d'une émotion contenue.

Au verso, la ballade piano-orchestre, plus connue. Le piano chante seul d'abord ; puis mené par la flûte, l'orchestre s'en fait complice ; rien donc de l'esprit du concerto : non une lutte, mais une entente. Le dialogue se déroule sous le signe de l'élégance et de l'amabilité. L'instrumentation, discrète, presque timide, enrobe la trame pianistique d'un halo vaporeux.

Et c'est bien ainsi que le comprend le chef d'orchestre. Quant à Vassa Devetzi, elle aborde la ballade avec une extrême délicatesse qui ne se dément jamais ensuite. Voilà donc, pour cette œuvre de charme, une version de charme (sans nulle faute de goût !)

Excellente réalisation stéréophonique, diaphane (surface un peu bruyante).

FOLKLORE

+ DANSES D'ESPAGNE

Le but de ces deux disques (et il y a, dans la même collection, des danses de tous les pays) est, dépassant la simple écoute, de permettre la danse. C'est pourquoi chacun d'eux s'accompagne d'un album dont le rôle est essentiel : il présente la musique, et sous celle-ci, mesure par mesure, précise l'indication de tous les pas ; des croquis aident à la compréhension.

Le premier disque est consacré à la Castille et à l'Andalousie. Outre les deux danses : « Sevillanas » (à quatre couplets) et « Jota aragonesa », il présente deux airs flamencos (« Ay mi nina » et « Aires Galitanes »).

Le deuxième disque concerne Valence et l'Aragon. Avec les deux danses : « Jota valenciana » et « Castellano », il apporte aussi deux airs flamencos (« Panaderos flamencos » et « Recuerdo de Huelva »).

Les exécutions, par un ensemble de guitares et castagnettes, sont bonnes. Les enregistrements aussi.

Les réalisations constituent donc un « outil de travail » et un moyen d'exécution publique parfaits. Et l'on voit les services qu'elles peuvent rendre à qui veut par exemple monter un spectacle avec souci d'authenticité. (12)

+ NOELS DE PROVENCE

Nous recevons cette réalisation alors que notre chronique est en voie d'achèvement. Nous préférons en parler in extremis plutôt que de lui réserver une

meilleure place dans notre prochain article... dont la parution ne s'effectuera qu'après les fêtes de fin d'année !

Il s'agit de quatre chœurs à quatre voix égales a cappella. « La marche des Rois » de Lullï harmonisée par Aubanel ; cette harmonisation, plus intéressante que celle que nous connaissions déjà, respecte le caractère assez solennel de cette belle page... folklorique (est-elle vraiment de Lullï ?). Suivent trois harmonisations de noëls de Saboly : l'une, particulièrement distinguée, est de Passani ; les autres sont signées Planel et Delamorinière. « Adam et sa compagne » affirme une certaine mélancolie ; « Li a proun de gent » une plaisante vivacité ; « Pastro dei montagna » une agreste douceur.

Nous sommes heureux d'avoir entendu la Maîtrise « Gabriel Fauré » de Marseille. A l'actif de cet ensemble exclusivement féminin conduit par Madame

Farre-Fizio, nous relevons les qualités suivantes : prononciation distincte, voix spontanées et placées ; justesse bien rarement en défaut, lignes mélodiques très soutenues ; interprétations sobres, fruits d'une direction très contrôlée et maîtresse d'elle-même. Chez les solistes, à défaut d'assurance parfaite (ce qui est bien compréhensible pour un premier enregistrement) on apprécie charme et fraîcheur.

Reste à signaler, au point de vue technique, la netteté et l'équilibre des divers plans polyphoniques ; et à souhaiter bon succès à ce bon petit disque ! (13)

- 7) Vox DL 1110 (33/30).
- 8) D.G.G. AP 198 317 (33/30).
- 9) Erato STE 50.152 (33/30).
- 10) Columbia SAXF 987 (33/30).
- 11) Le Chant du Monde LDX.A. 48 330 (33/30).
- 12) Unidisc EX 45 173 et 175 ADA (45/17).
- 13) Harmonia Mundi HM 4506 (45/17).

MUSIQUE VOCALE

+ LES RICHES HEURES DU DUC DE BOURGOGNE

Malgré l'adjonction de quelques noms qui n'appartiennent pas à la Cour de Bourgogne, ce disque semble être un reflet fidèle du double aspect sous lequel elle brilla : profane, religieux.

La majorité de ces pages révèle un art particulièrement subtil, annonçant déjà la Renaissance. L'ensemble instrumental qui entoure les voix, ne leur sert pas de soutien mais concerte avec elles. Sa formation, variable suivant les morceaux (pour ne pas allonger notre compte-rendu, nous ne détaillerons pas sa composition pour chaque pièce) utilise les flûtes à bec, les trombones, la harpe médiévale.

Compositeurs représentés, Grenon : « la plus belle et douce figure », témoin d'une époque transitoire à laquelle la musique doit une clarification. Fontaine : « Pastourelle en un vierger » à l'évolution verticale simultanée. Binchois : « Magnificat » extrême simplicité d'une polyphonie à base de tierces et sixtes ; « Je loue Amours » : ardente mélodie ; « Filles à marier » : esprit, vivacité. Dufay : « Vergine bella » (Pétrarque) : délicatesse de la pensée, souplesse des entrelacs mélodiques ; « Lamentatis Sanctae Matris ecclesiae Constantinopolitanae » : lamentation de circonstance, d'une pure beauté. Mureau : « Grâce attendant » : gracieux rondeau. Busnoys : « In hydraulis », motet très développé et élaboré, enrichi de raffinements recherchés ; « Bel accueil le sergent d'amours ». Morton : « La Perontina », charmante chanson à danser. Ghizehem : « Allez regret », gracieux rondeau célébrant finement et mélancoliquement l'amour courtois, etc...

Avec l'Ensemble Blanchard, tout ce programme se déroule sous le signe du dépouillement le plus complet. Les solistes sont choisis pour la parfaite qualité de leur voix et pour leur musicalité à toute épreuve. La valeur artistique du groupe est inattaquable. Nous parlons plus haut de la subtilité des œuvres, mais il est juste de reconnaître que l'interprétation est loin d'être étrangère à cette impression. Un petit reproche : dans « Filles à marier », les paroles sont absolument incompréhensibles.

La retransmission s'effectue avec fidélité, équilibre et délicatesse. Brochure jointe (1).

MUSIQUE RELIGIEUSE

+ BACH

On ignore généralement que J.-S. Bach a écrit des messes brèves, quatre exactement. Celle-ci, la messe en la est la seconde. Bach était protestant, et il faut noter que cette messe ne comprend que le Kyrie et le Gloria.

Le matériau en est emprunté à des cantates religieuses, dont certaines n'ont jamais été retrouvées ; on comprend alors l'intérêt qui s'attache à la conservation de cette messe. Cet intérêt historique n'est d'ailleurs pas le seul ; l'œuvre étant très belle, il se double d'un intérêt musical certain.

L'orchestre ne comprend ni cuivres ni percussions. Outre l'ensemble des cordes, il y a deux flûtes et le continuo à l'orgue ; d'un climat notablement doux et lumineux.

(Kyrie : quasi-pastoral. Gloria : majestueux ; Domine Deus pour ténor avec violon solo ; Qui tollis tendre pour soprano avec flûte ; Quoniam pour alto enveloppé de merveilleuses guirlandes aux violons ; Cum sancto spiritu ample).

Les solistes s'acquittent de leur tâche avec modestie, humilité même. Les chœurs de la « Gedächtniskirche » sont homogènes et veloutés. Quant à l'orchestre de chambre wurtembourgeois, il leur assure une ferme « charnente », grâce à la direction générale de Rilling.

Au verso, la Cantate BWV 80 « Ein feste Burg ist unser Gott », que nous avons déjà envisagée. Ecrite pour une

grande circonstance, c'est une œuvre imposante, solennelle, qui mobilise outre solistes et chœurs, un orchestre renforcé en trompettes et timbales. Nous ne la réanalysons pas, nous bornant à signaler qu'elle nous semble amputée ici du récit de basse et de l'aria de soprano (numéros 3 et 4). Pourquoi ? D'autre part le choral (n° 5) est-il donné avec l'orchestration d'origine ? Ou l'effet discuté provient-il de l'exécution ?

Les chœurs ajoutent la vaillance à leurs qualités précitées. Voilà une version qui respire une force tranquille. L'enregistrement est d'un éclat et d'une clarté acceptables ; il réalise une synthèse bien fondue. Il demande à être un peu « poussé » en intensité pour pouvoir être apprécié. (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LA FLÛTE, LA CLARINETTE LA TROMPETTE

Ces instruments ne sont pas associés mais alternent dans un beau programme classique.

L'Adagio en ré mineur pour flûte et cordes du Padre Angeli est une page noble, à la pénétrante mélancolie, qui fait quelque peu penser à la scène des Champs Elysées de l'Orphée de Glöck.

Le Concerto pour clarinette et orchestre de Cimarosa est désinvoltement italien (allegro fantasque ; andante qui ne pose aucun problème métaphysique ; finale espiègle).

Avec la suite en concert avec flûte, de Rameau, le ton change. C'est un arrangement — plausible — de trois pièces en concert dont nous avons déjà parlé (La Cupis, La Livry, Tambourin) dans l'ensemble plus sérieuses et « substantielles ».

Vient ensuite, de Stözel le concerto en ré pour trompette et orchestre. L'œuvre de cet Allemand a un côté italien (allegro enjoué ; adagio expressif ; finale pétillant).

Quant au concerto en ut majeur pour flûte et orchestre, de Grétry, qui termine ce charmant joint-récital, il révèle un étonnant sens mélodique (l'allegro a des reflets mozartiens, l'adagio verse dans la méditation ; le finale est finement et fermement dessiné).

A la flûte : Rampal, et ses habituelles qualités ; avec lui, le tambourin « fuse » ; les trois cadences du Grétry lui permettent de se montrer en toute lumière. A la clarinette : Delécluse, dont l'émission est remarquable par sa franchise et sa sûreté. A la trompette : André qui, carré et incisif dans le premier mouvement, déploie un exemplaire legato dans le second et s'arrage brio et vélocité dans le troisième. Tous sont aidés par un excellent petit orchestre à cordes que conduit Birbaum.

Assez bonne réalisation technique, légèrement acide ; et le son semble un peu « serré ». La brochure s'attarde à des considérations excessives. (3).

+ LE COR SCHUMANN

Un inédit : le Konzertstück pour quatre cors et orchestre op 86. La formation est intéressante, et ses possibilités bien dans les normes romantiques (pour dire le fond de notre pensée, nous nous demandons si Schumann les a vraiment exploitées toutes et au maximum). L'ensemble est concertant, en raison du rôle capital du ripieno.

(1 - Les cors entrent avec fougue sur un motif rythmique qui marquera tout le développement ; après une réponse de l'orchestre, le cor solo présente le thème mélodique, poétique comme il se doit. 2 - Douce réverie qu'à cause des cors en imagine sylvestre ; s'enchaîne au 3. Les cors entament d'ensemble un thème bien schumannien ; le morceau prend une allure assez martiale).

Que dire du travail de MM. Barbeau, Bergès, Dubar et Coursier ? Ce sont des « ou », tout simplement. L'orchestre de chambre de la Sarre, bien conduit par Ristenpart, forme un cadre digne de l'action des solistes.

Au verso, le *Konzertstück* pour piano et orchestre op 92 (dont nous parlons malicieusement pour la clarté de notre chronique). Très beau, il est révélateur d'une

(Les arabesques du soliste enveloppent quelques expressifs instruments. Après cette introduction imprégnée de pénétrante poésie, les trompettes sonnent le début de l'allegro, qu'expose le piano. Le mouvement se construira sur des contrastes : ombre et lumière, violence et douceur, mais jamais le piano ne sera percutant ; c'est l'orchestre qui se charge de la scansion. A la coda, le pianiste entraîne prestement tout l'orchestre dans son sillage).

Avec discrétion, Boutry s'impose. Sa virtuosité s'efface devant l'expression ; mieux : elle la sert. L'épisode final se trouve particulièrement réussi. Mêmes

qualités que pour l'œuvre précédente, en ce qui concerne l'orchestre.

L'enregistrement, fidèle, est très honorable. Pas de notice, ce qui nous semble regrettable. (4)

Roland CHAILLON

- (1) Club français du disque 333 (33/30)
- (2) Vox DL 1100 (33/30)
- (3) Philips 642 400 DXL (33/30)
- (4) Club français du disque 317 (Princesse n° 12) (33/30)

P.S. — La D.G.G. met en souscription jusqu'au 15 janvier (donc à un prix avantageux) un coffret Brahms de 7 disques, contenant les 4 symphonies, le concerto de violon, le Requiem, etc., donc des œuvres majeures, dans une remarquable exécution conduite par Karajan.

R. CH.

NOTULES MUSICALES

(Suite de la 1^{re} page)

musicale est la France, malheureusement le Français n'est pas musicien. Boulade ? ou s'agit-il de l'éducation musicale, initiation avant le solfège, celui-ci, tel un remède de cheval, ayant le don de tuer les faibles et de ne servir qu'aux forts ? Lorsque les Français se trouvent dans les mêmes conditions que les autres, ils tiennent leur place très honorablement comme je l'ai constaté durant toute ma carrière artistique. Un solfège rénové, de nombreuses heures de pratique (Une heure par jour dans les écoles suisses) et l'on verra... Non seulement le Français est doué pour la musique à jouer, il aime l'entendre comme le prouvent les quelques manifestations que je vais relater.

Le Festival Beethoven de l'Association des Concerts Pasdeloup, dirigé par cœur et de façon splendide par Marcel Jean comprenant l'Ouverture de Coriolan, le Concerto pour violon, joué par Eduardo H. Astain, la 7^e Symphonie ; le 22 novembre, la grande salle du Palais de Chaillot était pleine. Malgré le nombre, un silence émouvant a régné pendant l'exécution des œuvres à la fin desquelles de nombreux applaudissements, de nombreux rappels exprimèrent la joie enthousiaste d'une foule vibrante et sensible. Au Théâtre des Champs-Élysées, Les Musiciens (II, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris (IV^e)) ODE, 10.34, ont été obligés de doubler, un jeudi non aubré, leur séance d'initiation à la musique conçue et présentée par Germaine Arbeau-Bonnefoy, avec le concours de l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, dirigé par Robert Blot. C'est un très beau spectacle de voir un théâtre plein d'enfants écoutant très sagement, avec attention, ce qui se passe sur la scène et il en sort un enseignement qui n'est pas seulement valable pour les enfants mais pour beaucoup d'adultes. C'est une œuvre très salubre pour laquelle on ne peut que conseiller de se renseigner plus en détail : la façon dont est présentée cette initiation est parfaite. Vient de commencer leur 25^e saison.

Le Quatuor Instrumental de Paris est composé de : Maryse Gauci, flûte ; Elsa Menat, épinette et piano ; Mireille Recular, viole de gambe et violoncelle, et Janine Volant-Panet (fille de Ludovic Panet, titulaire des grandes orgues du Sacré-Cœur pendant plus de 30 ans), violon. Par leur propres moyens ces quatre lauréates du Conservatoire National de Musique de Paris, organisent des concerts commentés en France et à l'étranger et ce au profit de la Musique Française tant classique (des recherches sont faites dans les bibliothèques) que contemporaine le compositeur Jacques Mamy ayant écrit une belle Suite à Quatre pour ces artistes en attendant une Suite à Cinq, en y ajoutant la guitare. La présence de la flûte ajoute un élément lumineux et frais qui s'harmonise admirablement avec les sonorités plus austères des cordes, épinette et piano. Un concert mi-classique, mi-moderne fut donné au Centre Culturel Municipal de Saint-Ouen, le vendredi 6 novembre. Ce même soir, la télévision avait à son programme : 5 Colonnes à la Une. Le résultat, assez fréquent paraît-il, a été catastrophique pour le Concert qui méritait mieux, les Audonniens sont restés chez eux ; il est triste de penser que tous les efforts qu'on peut entreprendre pour présenter une manifestation artistique de grande classe sont perdus lorsque la T.V. annonce un programme populaire. On a à sa disposition les programmes journaliers de la Radio et de la Télévision ; ça n'est pas tous les jours qu'on peut entendre jouer de la Viole de Gambe et de l'épinette ; il ne faut pas réfléchir très longtemps pour savoir quel parti prendre... Plus avisés ont été les spectateurs qui, à ce même Centre culturel, ont applaudi Alice Ridel, soprano, et Jacques Herbillion, baryton, qui ont inauguré des représentations d'Opéras-Comiques de Chambre en interprétant dans des décors, « Le Téléphone » de Menotti, accompagné au piano l'exquise de la salle ne permettant pas l'ajout d'autres instruments, ce dont il est facile de remédier par la suite. Une 2^e partie fut meublée par ces excellents artistes qui ont interprété des airs d'opéra, « Les noces de Figaro », de Mozart, etc. Je comprends moins bien qu'on chante avec le piano des airs connus d'opéra alors que la Radio, le disque, nous les restitue avec l'accompagnement de l'accompagnement orchestral ; ceci était très valable autrefois ; maintenant, il faudrait des mélodies ou œuvres moins enregistrées ; j'ai parlé ici même d'un récital de mélodies par Alice Ridel parmi lesquelles certaines auraient bien été entendues une seconde fois.

Clôtons cette série de manifestations artistiques par un Concert sensationnel donné Salle Gaveau, le 1^{er} décembre. La Société Philharmonique de Paris a présenté, sous les auspices de l'Association Française d'Action Artistique un 2^e Concert du Quintette de Varsovie avec au programme des quintettes de Grazyna Bacewicz, Chostakovitch, August Bloch et Dvorak. Composé de cinq très grands artistes, aux physiques différents : B. Gimpel, premier violon ; T. Wronski, 2^e violon ; S. Kamasa, alto ; A. Ciechanski, violoncelle et W. Szpilman, piano. Les années de travail ont unifié leurs âmes à un tel point qu'on a l'impression que c'est le même qui joue de tous les instruments. Des nuances d'une délicate subtilité, des « piano » lumineux dont la douceur peut aller insensiblement jusqu'au silence, des « forte » jamais appuyés et sonores. La richesse pianistique s'ajoute à celle du quatuor avec un rare bonheur grâce à la présence constante du pianiste, alors que très souvent on ajoute un pianiste, pour la circonstance, à un quatuor, rodé pour l'exécution d'un quintette. Il n'y a qu'un moi qui me vient à la plume, c'est celui de PERFECTION. De cette soirée, comme celle du Festival Gabriel Fauré, je suis sorti joyeux la tête pleine de mélodies... et j'ai bien dormi, car on peut classer la musique en deux catégories : celle qui fait monter la tension artérielle et celle qui la fait descendre ; à chacun de choisir...

Une grande partie des Français a peu de goût pour le chant tel qu'on le connaît ailleurs où l'on se réunit facilement pour chanter en chœur. Un chef de musique (Harmonie) me disait qu'il ne voyait pas du tout ses musiciens lâcher leur instrument pour chanter ; il était sûr du refus s'il le leur demandait. Je crois qu'on pourrait prévoir, à l'engagement, des musiciens susceptibles de chanter ; dans un autre genre, le jazz, cela se fait assez couramment ; je ne veux pas faire de la peine et ne citerai pas le nom de cette petite ville qui a eu les honneurs de l'émission « Bonjour Monsieur le Maire », un matin de novembre. Cette émission commença par une chanson à boire, bien chantée par un soliste, sans accompagnement, auquel répondait des chœurs, à l'unisson, exécutés par les musiciens de la Musique Municipale. Ce fut sans goût (Est-ce le trac ?) en traînant, en résumé quelque chose de pas très réussi. Par contre, à la fin de l'émission, on nous fit entendre cette Musique, c'est-à-dire les mêmes personnes jouant de leur instrument, et le résultat fut beaucoup plus satisfaisant. Pourquoi ? Autrefois j'ai entendu, à une audition d'élèves, un jeune homme disant parfaitement bien des poésies de Villon, Rutebœuf, alors qu'il chantait bêtement le texte des airs dramatiques chantés. Pourquoi ? Il est évident que celui qui ne chante qu'à la classe de solfège ne doit pas avoir envie de persévérer. Il suffirait de prendre l'habitude, très tôt, de toujours bien chanter, sans crier, faire des nuances qui découragent du texte, celui-ci étant toujours avec intelligence et sensibilité exprimé.

Pour ceux qui veulent se développer harmoniquement, je signale le Centre d'Art et d'Expression (C.A.E.) 23, rue Guillaume-Mallard, Sartrouville (Seine-et-Oise) avec ses trois activités : Travail Musical ORFF par Willy Bakeroot (J'en ai déjà parlé), Chorale avec Jean Tichel, expression corporelle (Mationnelles et Mime) par Maurice Thauveron. Les réunions ont lieu tous les jeudis à la Maison des Jeunes, rue Henri-Barbousse, Paris-VI, Métro : Port-Royal. J'ai assisté à une démonstration du travail qui s'y fait, c'est d'une conception moderne que je crois très efficace.

L'accueil qui fut fait à Claire Bernard, médaille d'Or de violon (Prix Enesco) de Bucarest, ne peut se comparer à celui de Christiane Caron, médaille d'Argent (Natiou) aux Jeux Olympiques de Tokio. C'est dire l'intérêt porté à la musique en France... Néanmoins, la carrière athlétique de Christine Caron sera sans doute plus courte que la carrière artistique de Claire Bernard, et ceci console de cela.

Lorsque j'ai donné le conseil de ne pas hésiter, le cas échéant à ajouter les instruments aux notes, à remplacer celles-ci lorsqu'il s'agit de bouches fermées, je n'aurais pas pensé pouvoir l'essayer aussi tôt. Je puis donc vous confirmer l'excellent conseil que je vous ai donné

et, pour un enregistrement à la Radio d'un programme sur la Passion et Pâques, voici ce que j'ai fait en parlant de deux chœurs imprimés : « Mariez-vous filles », (Petite Gerbe Chorale, Schola Cantorum) et « Le douloir de Jésus », (Costallat). La disposition de flûte, harpe, orgue et quintette à cordes, plus quelques cloches. Pour « Mariez-vous filles ». Toutes les bouches fermées, aux cordes ; les bis en chœur doublés par les cordes, ajoutés de quelques accords de harpe, la flûte intervenait dans les ensembles pour les éclairer par son aigu. Pour « Le Douleur de Jésus », même procédé, mais aucune polyphonie ne fut chantée, il n'y eut que des solistes, ajoutés de l'orgue ; pour les trois derniers couplets, les bouches fermées étaient écrites pour des effets d'orgue ; j'ai alterné cet effet par l'orgue, ou les cordes. Tout le monde a été d'accord sur l'heureux résultat de cet enrichissement de sonorités qui ménageant les voix les rend plus agréables lorsqu'elles se manifestent. Pour être complet je dois dire que ce chant a été exécuté un ton au-dessous ; et puis j'ai constaté une fois de plus que la notation à 3/4, que j'avais acceptée de confiance, autrefois, s'avère insuffisante, pour ne pas dire fautive ; c'est à 9/4, c'est-à-dire en réunissant 3 mesures en une, que se trouve notée la véritable expression rythmique de cette belle mélodie. Il faut parfois considérer que les mesures à 2/4 et 3/4 peuvent n'être que des mesures à 1 temps à subdivision binaire ou ternaire, et ne pas s'en contenter si on veut avoir conscience du rythme d'une mélodie.

(Si vous achetez « Les Goretz » ou la version des Goretz aux Editions Leduc, vous aurez une version qui commence au 2^e temps, par une anacrouse ; par contre chez Heugel (Au Ménestrel) vous aurez les mêmes notes, mais commençant sur le premier temps. Pourquoi ? Je ne veux pas m'entendre, à la fin de mon article, sur un sujet qui m'amènerait trop loin, mais je parlerai de l'anacrouse le mois prochain pour chercher à comprendre pourquoi la classique jaran-dole provençale commence sur le 2^e temps et finit sur un premier temps, alors que commençant sur un second temps, elle finirait sur un second temps ; elle serait conforme au pas des danseurs à qui on est obligé de dire : « On part toujours sur le 2^e temps » (Le Trésor des Danses Provençales, de C. Dubrana Lafargue, page 79). Le départ de la danse a lieu sur un temps fort, donc un 1^{er} temps.

Quelques petites phrases en guise de coda : Qui parvient au rythme exprime Dieu. (Alberic Gleize). Ce ne sont pas les battements du métronome mais ceux du cœur qui doivent régler l'interprétation musicale. (J. Witold). Ce n'est pas avec des couleurs que l'on peint, c'est avec son âme. (Chardin). L'essentiel de la musique n'est pas sur la partition. (G. Mahler). Il y a plus de vérité dans la musique de J.-S. Bach que dans tous les laboratoires du monde. (Oppenheimer). Pour moi l'art, la musique surtout, consiste à nous élever le plus loin possible au-dessus de ce qui est. (Gabriel Fauré). En dernier, ce proverbe provençal : Qui chante son mal enchante.

Saint-Ouen, décembre 1964.
Georges AUBANEL.

CARNET DU MOIS

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous relevons avec plaisir, dans le bulletin officiel des décorations du 26 novembre 1964, la nomination dans l'Ordre des Arts et des Lettres, au grade de chevalier, de M. Attyasse Albert, vice-président d'honneur de la Confédération Musicale de France ; de M. Dufour Omer, administrateur de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, vice-président de la Confédération Musicale de France ; de M. Robert André, président artistique de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est ; de M. Senegas François, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

M. Robert Nussbaum, vice-président de l'Association des Chorales d'Alsace, a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère des Armées.

M. Georges Adam, président de la Chorale Cananda de Saverne et président du groupement de Saverne et environs, membre du conseil de l'Association des Chorales d'Alsace, a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

La Confédération Musicale de France est heureuse de leur adresser ses chaleureuses félicitations.

Trahison des grands musiciens

(Suite de la page 1)

Alors je me pose cette question : « Comment tant d'auditeurs qui tournent le bouton de leur récepteur quand ils sentent s'approcher la fameuse « grande musique » peuvent-ils admettre Bizet, Massenet, Chopin, Mozart, Borodine, Tchaikowsky, Jean-Sébastien Bach (et tant d'autres) ainsi déguisés ? » Si un auteur est réputé « rasant » il suffit donc de lui faire subir ce genre d'outrage pour que tout à coup la foule se presse pour l'écouter ? Naïf que je suis je pensais qu'il n'y avait là une trahison ? Je crois venir d'une autre planète si je n'avais pas présente à la mémoire cette boutade qui fut écrite un jour par Arthur Honegger dans le journal Comœdia à ce propos : « Si j'allais au Louvre dessiner des moustaches à la Joconde que me ferait-on ? »

Je n'ignore pas que les œuvres tombées dans le domaine ne sont plus protégées par la Loi. Mais est-il besoin de loi pour respecter les chefs-d'œuvre ?

Amis musiciens, je vous pose cette question et ce sera la dernière : « N'avons-nous pas quelque chose à dire, quelque chose à faire, nous qui avons le culte de la Beauté, nous qui cherchons avec tant de patience et d'amour à honorer ceux qui nous ont transmis le meilleur d'eux-même avec tant de souffrances quelque fois et qui ne sont

plus là pour dire s'ils autorisent ces procédés ?

La Justice de ce monde a souvent condamné des délits de moindre importance.

PIERRE PAUBON

EST-CE UN OUBLI ?

Dans le grand Larousse Universel en deux volumes on relève parmi les noms des musiciens celui de Frantz Suppé, et est-ce un oubli ?, mais nous avons cherché en vain dans ; Le Larousse de la musique, Edition un seul volume. Histoire de la Musique, par E. Vuillemetz. Initiation à la musique, Edition du Tambourinaire. La musique et les musiciens, de Lavignac...

Le nom de ce compositeur et les titres de ses œuvres qui figurent toujours au répertoire, surtout dans les petites formations d'harmonie de province et au répertoire de presque tous les accordéonistes. Frantz Suppé est tout de même un musicien, qui n'est peut-être pas de la classe d'un Debussy, d'un Wagner, d'un Beethoven ou d'un Bach, mais qui doit tout de même avoir sa place parmi les musiciens. Nous ne comprenons pas cet ostracisme et nous voudrions en connaître la raison.

une reproduction rapide, peu onéreuse (de 1 à 100 copies)

COMPOSITEURS, vos manuscrits sont précieux, uniques, irremplaçables. Vous ne craignez plus de les perdre, de les détériorer, de les confier à un tiers puisque vous pouvez très aisément en faire tirer des copies parfaitement fidèles.

LA NEOCOPIE MUSICALE, grâce au procédé héliographique permet une reproduction rapide, peu onéreuse et à un nombre d'exemplaires plus limité que ne l'autorise l'édition classique.

Vous pourrez diffuser votre œuvre auprès de vos relations, de la S.A.C.E.M., des interprètes, des chefs d'orchestre, des organes officiels, etc.

Tous renseignements à l'adresse ci-dessous ; envoi d'un dépliant et d'un spécimen sur simple demande.

A titre de propagande, et jusqu'au 1^{er} Mars 1965, nous vous offrons un tirage gratuit d'un manuscrit ne dépassant pas 8 pages.

de manuscrits

NEOCOPIE MUSICALE
6, rue des petits-champs paris tél. : 488 27 56

LA FRANCE DANS LES GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE

(Suite de la page 1)

Il y a déjà quelque temps, notre actuel président du Conseil des Ministres, M. Georges Pompidou, avait fait l'honneur à deux sœurs, championnes de ski, de les recevoir officiellement à l'Hôtel Matignon, pour les féliciter de leurs hauts exploits sportifs. C'était fort bien mais, à la suite du triomphe de Claire Bernard au concours Enesco de Bucarest, on ne semblait guère se soucier, en France, de suggérer qu'on rendit un tel honneur à cette jeune fille. Seul, M. Gérard Bauer, et il faut l'en remercier, eut cette généreuse et équilibrable pensée et, le 25 novembre, Claire Bernard — en compagnie de sa sœur Anna qui, elle aussi, est une remarquable violoniste — fut reçue officiellement à Matignon par M. Pompidou. L'art de la violoniste, comme le sport des deux skieuses, aura ainsi reçu la consécration officielle du gouvernement français, et nous ne serons pas ici les derniers à nous en réjouir.

Cela étant dit, il faut malheureusement constater que, dans les autres compétitions internationales de musique, la France est trop souvent surclassée par l'étranger. L'immense succès remporté par Claire Bernard à Bucarest apparaît comme l'exception qui confirme la règle. Voyons seulement ce qui s'est passé cette année, en octobre, au Concours International de Genève. Trois premiers prix sont allés à l'Italie, à l'Autriche et à la Belgique. La France, elle, n'a remporté qu'un second prix et trois troisièmes prix. Cela n'est évidemment pas à dédaigner mais il n'en est pas moins vrai que notre pays a dû renoncer à la première place. D'autres exemples prouveraient que la France se fait damer le pion par l'étranger plus souvent qu'à son tour. Qu'on ne vienne surtout pas nous rebattre une fois de plus les oreilles avec cette absurdité : le Français n'est pas musicien ! Cela est absolument faux.

Le Français moyen est tout aussi musicien que n'importe quel citoyen étranger à condition qu'on ait pris la peine de lui apprendre, de lui révéler dès son jeune âge ce qu'est vraiment la musique, comme on le fait dans beaucoup de pays. Voilà le fond du problème : l'enseignement intelligent de la musique dès l'école primaire. Cette question vaut d'être examinée de près. Voyons donc où nous en sommes.

Dans l'enseignement secondaire, en France, certains efforts ont été réalisés en faveur de la musique, il faut le reconnaître, mais cette initiation au cours du stade du secondaire est déjà trop tardive. C'est à l'échelon primaire qu'il faut agir. Or, à part certaines grandes villes ou même certaines communes rurales où les municipalités font un effort particulier pour l'enseignement de la musique à l'école primaire, il est navrant de constater que celui-ci est en général inexistant alors qu'il est admirablement organisé dans nombre de pays étrangers. Je me rappelle ce que m'a dit le commandant François-Julien Brun lors de son retour du Japon avec la Musique de la Garde Républicaine (cf. la relation que j'ai faite de ce voyage dans notre n° 149 de janvier 1962). Il m'a dit combien s'étaient développés rapidement, chez les Nippons, de nombreux orchestres et chorales d'amateurs, et tout cela est le fruit d'un intelligent enseignement musical dans les écoles publiques. Je dirai bientôt ce qui est fait dans les écoles des U.S.A. et nous verrons combien la musique y est cultivée. Notons en passant que les Américains possèdent déjà 130.000 orchestres dans les établissements d'enseignement et il serait bon de suivre un tel exemple dans nos écoles.

Il me souvient d'avoir entendu à Paris, il y a déjà bien longtemps de cela, l'admirable chorale des instituteurs tchèques de Prague et cette audition m'a éclairé sur le bel enseignement musical que de tels maîtres pouvaient donner à leurs petits élèves. Chez nous, il en va malheureusement tout autrement dans nos écoles primaires. Il ne faut d'ailleurs pas trop s'en étonner puisque, d'après une récente ordonnance, la musique, même dans son rudiment, a été systématiquement écartée des épreuves d'admission dans les écoles normales d'instituteurs. Comment voudrait-on alors qu'un instituteur, dans le fond des campagnes comme dans les villes, pût enseigner ce que lui-même est réglementairement tenu d'ignorer dès son entrée à l'école normale ? La musique, bien que figurant dans les programmes scolaires, n'est pas enseignée et ne le sera jamais tant qu'une épreuve de musique ne sera pas imposée en fin d'études scolaires, aussi bien dans le primaire que dans le secondaire.

Je me souviens que, dans ma très lointaine enfance, au temps où j'étais à

l'école primaire (entre 1892 et 1896), le cours de solfège (il y en avait tout de même un alors) était fait d'une façon déplorable. Ce cours était plutôt une sorte de corvée, tant pour le maître que pour les élèves, et on l'expédiait aussi rapidement que possible. Je puis bien dire que, musicalement, je n'ai absolument rien appris à l'école primaire et si je suis devenu musicien, c'est tout à fait en dehors d'elle. A l'âge du certificat d'études, c'est à peine si je savais qui était Mozart. On avait simplement oublié de me l'apprendre sur les bancs de l'école communale. Sans commentaires !

Nous savons maintenant à quoi nous en tenir en ce qui concerne l'enseignement musical dans les écoles primaires. La musique est considérée comme un luxe dont il est bien facile de se passer. Voire ! Souvenons-nous de cette question qu'avait posée dans l'un de ses ouvrages le grand écrivain Georges Duhamel : « Peut-on vivre sans musique ? » Il avait tout de suite fourni cette belle réponse : « Oui !... mais moins bien ! » Cela est bien vrai, tous les hommes ont besoin de musique car la musique, comme l'a si bien dit le poète Camille Mauclair, est plus qu'un art, c'est un élément, et un élément vital. Tous les peuples, même les plus primitifs — et ce depuis toujours — éprouvent l'instinctif besoin de chanter, même quand ce chant n'est qu'une vague mélodie n'ayant pour support qu'un rythme fruste. A plus forte raison quand ce chant, chez les peuples les plus évolués et les plus civilisés, est sorti de l'âme d'un maître. Si les grands pontifes de l'enseignement pouvaient savoir ce que la belle musique apporte de consolations aux hommes dans les épreuves de l'existence, ils n'hésiteraient pas à en prescrire l'étude et la pratique dès l'échelon primaire. La musique est une langue universelle, celle du cœur que tout être sensible doit apprendre.

C'est bien pour ces raisons que la Confédération Musicale de France, lors de son dernier Congrès, a approuvé à l'unanimité la décision suivante concernant l'enseignement de la musique : « Le président de la Confédération Musicale de France assure la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, qu'il continuera, en accord avec tous les organismes dans lesquels la Confédération Musicale de France est représentée, de réclamer avec force l'application du programme de l'enseignement de la musique dans les écoles primaires, ainsi que le rétablissement de l'épreuve musicale au concours d'entrée à l'École Normale. Il faut ajouter, d'autre part, que tout est mis en œuvre au sein de la C.M.F. pour que l'enseignement musical soit intensifié au maximum. 38 fédérations ont organisé des examens auxquels ont participé, en 1960, 14.718 élèves ; en 1961, 17.239 élèves ; en 1962, 19.048 élèves ; en 1963, 19.521 élèves et en 1964, 20.004 élèves. Les meilleurs éléments participent au concours d'excellence annuel à Paris.

Nous disposons aujourd'hui de merveilleux et attrayants moyens d'enseignement. En dehors même du chant choral qui devrait être pratiqué partout de façon intelligente, n'avons-nous pas le disque, la radio et la télévision ? Ne devrait-il pas y avoir dans chaque classe d'école primaire, jusque dans nos plus petites communes rurales, un poste de radio-télévision qui diffuserait à l'heure du cours de musique — et selon un programme d'études soigneusement gradué — les chefs-d'œuvre des maîtres avec le concours de nos meilleurs orchestres et de nos meilleurs solistes, en même temps que d'instructifs commentaires seraient donnés ? Et il ne faudrait pas oublier les trésors des divers folklores. Beaucoup des enfants auditeurs seraient certainement incités à étudier un instrument pour pouvoir faire bientôt partie d'un orchestre d'amateurs. D'autres pousseraient leurs études musicales plus loin, une sélection s'opérerait naturellement et les meilleurs d'entre eux, après avoir travaillé dans nos conservatoires, deviendraient ensuite de redoutables concurrents dans les concours internationaux de musique. A l'école primaire, tel élève qui commence à s'amuser musicalement avec un simple pipeau, peut fort bien arriver un jour à jouer en virtuose d'un instrument d'orchestre. Je connais bien un jeune élève arlésien qui, après avoir fait ses premières armes — et fort brillamment — en jouant du galoubet à trois trous sur les rythmes de son tambourin provençal, s'est initié au hautbois à Marseille et qui vient d'être admis à la classe de hautbois du maître Baudo au Conservatoire de Paris. Que cet article lui apporte mes vœux de grands succès dans sa carrière qui commence. Bien d'autres élèves feront sans doute comme lui.

Notre Radio nationale, qui a pour tant une très grande mission culturelle à remplir, se soumet un peu trop docilement à la loi du nombre. Elle diffuse certainement plus de musiquettes sans aucune valeur que de vraie musique. Il lui serait pourtant facile d'améliorer progressivement ses émissions et d'éduquer peu à peu le public, d'affiner son goût sans le rebuter. De ce côté-là, il y a aussi beaucoup à faire avec tact et habileté. Il ne s'agit pas, bien entendu, de remplacer d'un seul coup des programmes de variétés par des œuvres musicales d'un caractère trop sérieux et qui seraient absolument inaccessibles à certains auditeurs ne cherchant qu'un aimable délassement à la radio. Il ne manque pas de musiques légères, de danses, de chansons, de pièces folkloriques de tous les pays qui ne risquent jamais de tomber dans le mauvais goût. Ce qu'il faut éviter, c'est seulement de diffuser des insanités d'une écœurante vulgarité. Je sais bien qu'à la Radio, il faut savoir contenter tous les goûts. Oui, tous les goûts, nous sommes d'accord, sauf le mauvais. Et ce que je viens de dire concerne aussi certaines œuvres démentielles de futuristes délirants qui font tout ce qu'il faut pour dégoûter de la musique les auditeurs de bonne volonté. Il est vrai que ces productions, contrairement à ce qu'en pensent leurs présomptueux auteurs, n'ont rien de commun avec ce qu'il est convenu d'appeler : de la musique.

Je voudrais maintenant rendre hommage à de valeureux et dévoués instituteurs qui ayant de bonnes connaissances musicales, sacrifient chaque semaine quelques heures de leurs loisirs pour éduquer ceux de leurs élèves désireux de s'initier à la musique et à la pratique d'un instrument. Il y en a, je le sais, et ces instituteurs ont le plus grand mérite. Ils se font les auxiliaires de tous les chefs d'orchestres, d'harmonies et de fanfares dont le dévouement est inépuisable et qui œuvrent pour que le goût de la musique ne se perde pas en France. Et nous félicitons aussi de grand cœur tous les infatigables apôtres de la belle musique qui consacrent tous leurs efforts à l'éducation musicale de nos enfants et de nos jeunes gens. Bien après les Wilhem et

les Choron, dans le passé, nous avons connu, par exemple, un Victor Charpentier, frère cadet de Gustave Charpentier qui, lui-même, fut un éducateur populaire lorsqu'il fonda son Conservatoire de « Mimi Pinson », nous avons connu aussi, plus près de nous, un Albert Doyen, l'organisateur des « Fêtes du Peuple », d'autres encore. Tous ces animateurs sont d'admirables exemples et ils ont droit à notre plus profonde gratitude. Et n'oublions pas non plus de saluer avec le plus grand respect les nombreux maîtres de chapelles, les organistes qui, dans nos paroisses, forment de remarquables musiciens. Pour n'en citer qu'un que j'ai bien connu dans ma jeunesse, je saluerai la mémoire du chanoine Bourdon qui, à la maîtrise Sainte Evode de la cathédrale de Rouen, a fait l'éducation musicale première non seulement d'excellents exécutants amateurs mais aussi de très grands artistes. Paul Paray, notamment, a appartenu à cette maîtrise Sainte Evode avant de se lancer dans l'éblouissante carrière que l'on sait.

Tous les éducateurs que je viens de saluer ici participent ou ont participé avec un rare mérite à l'épanouissement de la musique en France mais, pour élargir encore, et très considérablement, l'enseignement musical, il faut souhaiter que nos dirigeants comprennent enfin que la musique à l'école primaire doit devenir une réalité bien vivante. On ne dira plus alors que les Français ne sont pas musiciens.

Et pour prouver que la musique n'est pas un vain rêve qui se perd dans les nuées, pour convaincre les sceptiques, les pragmatistes, les réalistes, nous dirons qu'elle tient une place extrêmement importante dans notre économie nationale. Pour fixer les idées, nous ne citerons qu'un seul chiffre contrôlé par la Confédération Musicale de France : l'actif de toutes nos sociétés musicales, uniquement en ce qui concerne la valeur des instruments et des uniformes, représente 34 MILLIARDS D'ANCIENS FRANCS !... Est-ce donc une chimère à dédaigner ? En dehors même de tout prestige moral, il n'est pas sans intérêt commercial et industriel de former dans nos écoles de futurs « consommateurs de musique ».

André PETIOT.

CONCOURS INTERNATIONAL D'EXECUTION MUSICALE - GENEVE

STATISTIQUE 1964

Inscrits : 278 candidats de 36 pays ; présents aux examens éliminatoires : 205 de 36 pays ; admis à la 2^e épreuve : 62 de 19 pays ; à la 3^e épreuve avec orchestre : 18 candidats.

LAUREATS

	1 ^{er} prix	2 ^e prix	3 ^e prix	médailles	certif.
Italie	1	1	—	3	2
Autriche	1	—	—	—	1
Belgique	1	—	—	—	—
France	—	1	3	6	6
U. S. A.	—	—	—	2	3
Suisse	—	1	—	2	2
Allemagne	—	1	—	1	1
Canada	—	1	—	—	1
Bulgarie	—	—	2	—	1
Israël	—	—	—	2	—
Pologne	—	—	—	1	1
Yougoslavie	—	—	—	1	1
Bésil	—	—	—	1	—
Finlande	—	—	—	1	—
Philippines	—	—	—	1	—
Espagne	—	—	—	—	4
Argentine, Japon, Roumanie, chacun	—	—	—	—	1 (3)

3 premiers prix, 6 seconds, 5 troisièmes, 21 médailles, 26 certificats.

In Memoriam Christian Dhérin (1892-1964)

Dans notre n° 171 de mars 1964, nous avons déjà eu la douloureuse émotion de consacrer un article nécrologique à la mémoire de l'éminent bassoniste Gustave Dhérin, professeur honoraire au Conservatoire national supérieur de musique, qui nous avait quittés le 13 janvier précédent. L'école française du basson avait été cruellement frappée par ce deuil et voici maintenant qu'elle est de nouveau éprouvée par la disparition du frère cadet de ce grand maître : Christian Dhérin qui, lui aussi, fut un bassoniste d'élite. C'est le 13 octobre 1964, trois trimestres jour pour jour après son aîné, que le cher Christian s'en est allé. Il était très gravement malade depuis des mois et avait été dans l'impossibilité absolue d'assister aux obsèques de son frère dont la mort avait été pour lui le dernier coup qui devait briser son cœur déjà si malade.

Christian Dhérin, après avoir souffert de longs mois, s'est éteint doucement, à son domicile de Marly-le-Roi. Basson-solo de la Musique de la Garde Républicaine et brillant solitaire de l'Association des Concerts Colonne, il a reçu le suprême adieu de ses camarades et voici en quels termes s'est exprimé, lors des obsèques, M. Jean Devémy, président de l'Amicale des Musiciens de la Garde :

« L'Amicale de la Musique de la Garde Républicaine adresse par ma voix un hommage ému à notre camarade et ami Christian Dhérin. Il appartenait à la génération de ceux qui ont été éprouvés par la grande guerre 1914-1918. Il fit vaillamment son devoir de soldat et de sous-officier dans l'armée d'Orient. Après la grande tourmente, reprenant son activité civile d'artiste-musicien, il est nommé professeur au Conservatoire de Musique de Nancy, sous la haute direction du regretté maître Buchalet. Quelques années plus tard, il fut, après un brillant concours, nommé basson-solo de la Musique de la Garde Républicaine. Dans les rangs de notre chère Musique, ou au Quintette des solistes, il se fit rapidement remarquer par sa sonorité exceptionnelle qui fit l'admiration de ses chefs et de ses camarades.

Mais les qualités de l'homme se laissent valoir sous d'autres auspices. Christian Dhérin fut un exemple pour tous de modestie et de courtoisie. Il appartenait à ceux qui ont contribué à grandir le prestige de la Musique de la Garde. Madame Dhérin et sa famille, à qui nous adressons nos condoléances émuës, peuvent être assurées de notre indéfectible souvenir. J'ajouterai que Christian Dhérin a été aussi professeur à Caen et

également membre des concerts Colonne. »

Qu'ajouterai-je à ces paroles, moi qui ai eu également le privilège de connaître depuis longtemps l'homme et l'artiste ? J'avais connu son frère avant lui mais, de Christian, j'ai tout de même pu apprécier le talent, la bonté et l'amitié pendant un quart de siècle. Je savais donc qu'il était cet artiste aussi modeste, aussi discret qu'il avait de talent. Dans mon souvenir, les deux frères Dhérin restent pour moi inséparables, unis dans la même affection. Et je sais que leurs deux noms resteront à jamais gravés, également, dans la mémoire de tous ceux qui les ont connus et aimés.

Que Madame Christian Dhérin et ses enfants, dans leur immense chagrin, veuillent bien trouver ici non seulement l'expression de ma peine personnelle, mais aussi ces bien sincères condoléances de la Confédération Musicale de France. Et sur cette tombe qui vient de se fermer si peu de temps après celle de Gustave Dhérin, nous renouvelons à la chère compagne de ce frère aîné et à toute sa famille l'assurance de notre peine profonde et bien sincère.

Gustave et Christian Dhérin ! Deux grands noms que nous n'oublierons pas.

André PETIOT.

AVIS DE CONCOURS

● Un concours destiné à recruter deux musiciens jouant la clarinette, aura lieu à la salle du grand orchestre de la Garde Républicaine, 18, boulevard Henri-IV, à Paris-IV, le mardi 12 janvier 1965, à 14 heures.

Programme du concours : exécution du solo de concours de Henri Rabaud. Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

Conditions d'admission :

- 1) Etre Français ;
- 2) Etre âgé d'au moins 20 ans 1/2 et pouvoir compléter à 55 ans d'âge le temps de service exigé pour l'obtention de la pension de retraite proportionnelle ;
- 3) Remplir les conditions fixées par l'instruction sur l'aptitude au service militaire ;
- 4) Avoir la taille minima de 1 mètre 65 ;
- 5) Justifier d'une bonne conduite soutenue, tant dans la vie civile que sous les drapeaux.

N.B. — Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats désireux de se présenter aux concours du Grand Orchestre de la Garde.

Les candidats sont avisés de ce que la date du concours auquel ils désirent participer, est susceptible d'être modifiée pour des raisons de service. Prière de se renseigner la veille de la date du concours prévu.

Inscriptions. — Renseignements et inscriptions au secrétariat du Grand Orchestre de la Garde Républicaine, 18, boulevard Henri-IV, à Paris (4^e).
Date limite des inscriptions : lundi 11 janvier 1965.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS MUSICIENS MILITAIRES

Cette association dont le siège se situe à Paris (18^e), 42, rue de la Charbonnière, vient de célébrer la fête de Sainte Cécile avec un éclat particulier.

Dans la grande salle de la brasserie « Les Armes de Colmar », à peine assez vaste, se réunissaient le 23 novembre, sous la présidence de M. le Colonel Pierre Dupont et en présence de M. Albert Ehrmann, président de la C.M.F. et de la Fédération Internationale des sociétés musicales populaires, les amis de la région parisienne et de nombreux adhérents venus des quatre coins de France.

Les allocutions du colonel Dupont, du président Charles Lhomme, du président Ehrmann, de M. Degenne, se succédèrent dans une ambiance chaleureuse et reconfortante, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on pouvait voir M. F. Forêt, M. le capitaine Gallet, chef de musique de l'Air ; les capitaines Menichetti, Dauricourt, Chartier, Bourdon, chefs de musique ; de M. André Petiot, et de nombreux amis, dont beaucoup étaient gracieusement entourés de leurs épouses.

Que nos lecteurs se rassurent. Ce bref compte-rendu ne remplace nullement le bulletin de liaison « Musiciens et Armées », qui relatera en temps voulu, tous les détails de cette sympathique manifestation d'amitié.

La Confédération Musicale de France, en la personne de son aimable président, avec sa compréhension et sa bienveillance habituelles, veut bien mettre à notre disposition, quelques lignes de son journal. Nous tenons à remercier M. Ehrmann de bien vouloir ainsi, procurer à la grande famille de l'Amicale, un élément de liaison appréciable et nécessaire à son activité et à sa vitalité.

Tout a été dit sur les liens fraternels qui unissent l'Amicale des anciens musiciens à la Confédération et sur les sentiments communs qui nous unissent.

Nous saurons user, sans abuser, du privilège qui nous est fait, pour un développement toujours meilleur de nos justes aspirations.

Le secrétaire général.

DEUX BEAUX CONCOURS EN NORMANDIE EN 1965

Ainsi que M. Anne en a fait part à Paris au cours du Congrès de la C.M.F., deux manifestations d'importance se dérouleront au mois de mai prochain.

Le 3 mai c'est à Lisieux (Calvados), ville de réputation mondiale, que l'Harmonie municipale organise un important concours international. S'adresser dès maintenant à la mairie de Lisieux Service du Concours de Musique).

Le 30 mai c'est à L'Aigle (Orne) que la « Lyre Aiglonne » organise une réunion similaire. S'adresser dès maintenant à M. Potier, 24, rue Pierre-Chaband.

Ces deux solennités sont ouvertes à toutes les sociétés fédérées et de tous classements. Elles sont assorties d'indemnités substantielles identiques. Les sociétés « Juniors » y sont particulièrement invitées; elles percevront les allocations affectées aux groupements de troisième division, plus une prime de 100 F., offerte par la Fédération de Normandie; possibilité également de recevoir un instrument offert par la C.M.F.

Il est à peine utile de préciser que le règlement fédéral y sera scrupuleusement appliqué.

EXAMENS FÉDÉRAUX

SOLFÈGE ET INSTRUMENTS (BATTERIES-FANFARES)

RÈGLEMENT

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes, âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points pourront se présenter en excellence (championnat de France) concours de fin d'année organisé par la C.M.F. à Paris.

Les candidats devront obligatoirement fournir au jury trois conducteurs du morceau imposé ou trois parties séparées.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations régionales; les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle ils appartiennent.

PROGRAMME SOLFÈGE

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.

L'épreuve de solfège consiste à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc. un numéro choisi par le jury, selon le classement des candidats.

QUESTIONS THÉORIQUES

L'élève aura à répondre oralement ou par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale, selon le classement des candidats.

(Voir pour tous les instruments la nouvelle méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon » Edition J.-M. Champel, France Musique, Renanto, Robert Martin, F. Sudre, etc.).

L'ÉPREUVE INSTRUMENTALE

COMPREND :

- 1) l'exécution d'une sonnerie choisie par le jury et d'un morceau imposé;
- 2) l'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.

- Pour les tambours :**
- 1) l'exécution d'une marche et d'un morceau imposé;
 - 2) l'exécution d'une lecture à vue.

- Pour tous les autres instruments :**
- 1) l'exécution d'un morceau imposé;
 - 2) l'exécution d'une lecture à vue.
- La notation est la suivante :

ÉPREUVE DE SOLFÈGE

Solfège, de 0 à 10.

Théorie, de 0 à 10.

ÉPREUVE INSTRUMENTALE

Morceau imposé, de 0 à 10.

Lecture à vue, de 0 à 10.

Atribution des récompenses pour chacune des épreuves.

DIVISION SUPÉRIEURE

- Premier prix, 16 à 20 points.
- Deuxième prix, 13 à 15 points et demi.
- Troisième prix, 10 à 12 points et demi.

DIVISION PRÉPARATOIRE

ELEMENTAIRE, MOYENNE

- Première mention, 16 à 20 points.
- Deuxième mention, 13 à 15 pts et demi.
- Troisième mention, 10 à 12 pts et demi.
- N.B. — Pour les clairons, trompettes et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante :
- Sonnerie ou marche, de 0 à 5 points.
- Morceau imposé, de 0 à 10 points.
- Lecture à vue, de 0 à 5 points.

PROGRAMME COMPLET

(Solfège, théorie, sonneries et morceaux imposés)

PRÉPARATOIRE (Troisième division)

CLAIRONS

Solfège - Travailleur de la page 3 à la page 10 inclus) Méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon ».

Théorie - Du début de la même méthode N.E.P. du clairon à la page 5.

Examen instrumental

- 1) A - Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Rappel de pied ferme » ou « l'Ouverture du ban », pages 56 et 57 N.E.P. du clairon;
- B - Morceau imposé : travailler l'exercice numéro 7, page 17 de la méthode N.E.P. du clairon;
- 2) Lecture à vue préparée : travailler les exercices numéros 5, 6, 7, page 4, méthode de N.E.P. du clairon.

ELEMENTAIRE (Deuxième division)

Solfège - de la page 3 à la page 15 (inclus) N.E.P. du clairon.

Théorie - du début de la méthode N.E.P. à la page 15.

Examen instrumental

- 1) A - Une sonnerie choisie par le jury, voir page 56, N.E.P.;
- B - Morceau imposé : « Major Kind », édition J.-M. Champel;
- 2) Lecture à vue préparée : exercices 4, 5, 6, page 12 N.E.P.

MOYEN (Première division)

Solfège - de la page 3 à la page 35 (inclus) N.E.P. du clairon.

Théorie - du début à la page 29 N.E.P.

Examen instrumental

- 1) A - Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57 N.E.P.;
- B - Morceau imposé : « L'Appel des Vainqueurs », Editions R. Martin.
- 2) Lecture à vue.

SUPÉRIEUR (Division supérieure)

Solfège - travailler toute la méthode N.E.P. du clairon.

Théorie - toute la méthode de la méthode N.E.P.

Examen instrumental

- 1) A - Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, 58 N.E.P.;
- B) Morceau imposé : « Joyeux Matin », Editions J.-M. Champel.
- 2) Lecture à vue.

La méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon » (N.E.P.) de André Tremine, est en vente chez tous les éditeurs : Renato Deslaurier, Robert Martin, France-Musique, J.-M. Champel, F. Sudre, etc. Cette méthode contient toutes les questions théoriques qui peuvent être demandées aux fanfaristes, tambours, clairons, trompettes, etc.

CLAIRONS-BASSES

PRÉPARATOIRE (Troisième division)

Solfège et théorie - Même programme que pour les clairons.

1) Morceau imposé : « Le Clairon Favori », Edition R. Martin;

2) Lecture à vue préparée : même programme que pour les clairons.

ELEMENTAIRE (Deuxième division)

Solfège et théorie - Même programme que pour les clairons.

1) Morceau imposé : « Major Kind », Edition J.-M. Champel;

2) Lecture à vue préparée : même programme que pour les clairons.

MOYEN (Première division)

Solfège et théorie - Même programme que pour les clairons.

1) Morceau imposé : « Le Val d'Enfer », Edition R. Martin;

2) Lecture à vue.

SUPÉRIEUR

Solfège et théorie - Même programme que pour les clairons.

1) Morceau imposé : « Sonata », Edition R. Martin;

2) Lecture à vue.

TROMPETTES

PRÉPARATOIRE (Troisième division)

Solfège : travailler de la page 22 à la page 30 dans Solfège méthode pour trompette de cavalerie, de D. Leroy.

Théorie : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

- 1) A - Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Garde à vous » ou le « Rappel pour honneurs », page 10 « Guide pratique du fanfariste »;
- B - Morceau imposé : travailler l'exercice n° 51, page 38, dans le solfège méthode pour trompette de cavalerie.
- 2) Lecture à vue préparée : travailler les exercices numéros 28, 29, 30, page 29 Solfège méthode pour trompette.

ELEMENTAIRE (Deuxième division)

Solfège : de la page 22 à la page 40 « Solfège méthode pour trompette ».

Théorie : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

- 1) A - Une sonnerie choisie par le jury, voir page 11 « Guide pratique du fanfariste »;
- B) Morceau imposé : « Salut à la Légion », Edition J.-M. Champel.
- 2) Lecture à vue préparée : page 37, exercices 48, 49, 50 « Solfège méthode pour trompette ».

MOYEN (Première division)

Solfège : travailler de la page 22 à la page 62 « Solfège méthode pour trompette ».

Théorie : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

- 1) A - Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 10 et 11 « Guide pratique du fanfariste »;
- B - Morceau imposé : « Escadrille », Edition Renato.

SUPÉRIEUR

Solfège : travailler toute la méthode « Solfège méthode pour trompette ».

Théorie : même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

- 1) A - Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 10, 11, 12 et 13 « Guide pratique du Fanfariste »;
- B - Morceau imposé : « Nouvelle Vague », Editions Philppo.
- 2) Lecture à vue.

N.B. — Le « Solfège méthode pour trompette de cavalerie », de D. Leroy, est en vente aux Editions J.-M. Champel.

« Le Guide pratique du fanfariste » aux Editions Renato-Deslaurier.

TROMPETTES DE CHASSE

TROMPETTES-COR

TROMPETTES-BASSE

PRÉPARATOIRE (Troisième division)

Solfège et théorie : même programme que pour les trompettes.

1) Morceau imposé : « La Delanglade », Edition R. Martin;

2) Lecture à vue préparée : même programme que pour les trompettes.

ELEMENTAIRE (Deuxième division)

Solfège et théorie : même programme que pour les trompettes.

1) Morceau imposé : « Ballard », Edition Renato;

2) Lecture à vue préparée : même programme que pour les trompettes.

MOYEN (Première division)

Solfège et théorie : même programme que pour les trompettes.

1) Morceau imposé : « Devant Verdun », Edition R. Martin;

2) Lecture à vue.

SUPÉRIEUR

Solfège et théorie : même programme que pour les trompettes.

1) Morceau imposé : « Royal Chasseur », Edition R. Martin;

2) Lecture à vue.

CLAIRONS A PISTONS et

CLAIRONS-BASSE A PISTONS

PRÉPARATOIRE (Troisième division)

Solfège et théorie : même programme que pour les clairons.

1) Morceau imposé : « Jeune Fanfare », Edition France-Musique;

2) Lecture à vue préparée : même programme que pour les clairons.

ELEMENTAIRE (Deuxième division)

Solfège et théorie : même programme que pour les clairons.

1) Morceau imposé : « Les Escargots », Editions Renato;

2) Lecture à vue préparée : même programme que pour les clairons.

MOYEN (Première division)

Solfège et théorie : même programme que pour les clairons.

1) Morceau imposé : « Impressions Targines », Edition R. Martin;

2) Lecture à vue.

SUPÉRIEUR

Solfège et théorie : même programme que pour les clairons.

1) Morceau imposé : « Au Pays Limousin », Edition R. Martin;

2) Lecture à vue.

TAMBOURS

PRÉPARATOIRE (Troisième division)

Solfège : de la page 3 à la page 6, « Solfège rythmique instrumental pour tambour », premier cahier.

Théorie : même programme que pour les clairons.

1) A - 1^{er} ou 2^e marche, page 6 « Nouvel enseignement pratique du tambour », de A. Tremine;

B - travailler « Batterie au Drapeau », page 1 « Nouvel enseignement pratique du tambour »;

2) Lecture à vue préparée : travailler les exercices 1, 2, 3, 4 et 5 « Solfège rythmique instrumental pour tambour », premier cahier, de A. Tremine.

ELEMENTAIRE (Deuxième division)

Solfège - de la page 3 à la page 10 (inclus) « Solfège rythmique » premier cahier.

Théorie - même programme que pour les clairons.

A - 1^{er} ou 2^e marche, page 7 « Nouvel enseignement pratique du tambour »;

B - travailler « Batterie au Drapeau », et « Aux Champs », page 1 « Nouvel enseignement pratique du tambour »;

2) Lecture à vue préparée : exercices numéros 13, 14, 15 « Solfège rythmique », premier cahier.

MOYEN (Première division)

Solfège - du n° 1 au n° 20 « Solfège rythmique », premier cahier et du n° 1 au n° 10, deuxième cahier.

Théorie : même programme que pour les clairons.

1) A - 1^{re} ou 2^e marche, pages 8 et 9 « Nouvel enseignement pratique du tambour »;

B - « Marche impériale », page 29 « Nouvel enseignement pratique du tambour »;

2) Lecture à vue.

SUPÉRIEUR

Solfège : travailler tous les exercices de 1 à 36 « Solfège rythmique », 2^e cahier.

Théorie : même programme que pour les clairons.

1) A - 5^e, 6^e ou 7^e marche, page 11 « Nouvel enseignement pratique du tambour »;

B - « Le Risodon d'Honneur », page 26 « Nouvel enseignement pratique du tambour »;

2) Lecture à vue.

Le « Guide pratique du fanfariste » est en vente aux Editions Renato-Deslaurier.

Le « Solfège rythmique instrumental pour tambour », 1^{er} et 2^e cahier et la méthode « Nouvel enseignement pratique du tambour », d'André Tremine, sont en vente aux Editions R. Martin, France-Musique, J.-M. Champel, Renato, etc.

Toutes les sonneries, réglementaires que nous imposons dans nos concours sont enregistrées sur Disques Decca n° 451.016.

Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en fanfare ».

ADRESSES DES ÉDITEURS

Editions FRANCE MUSIQUE, 36, rue de Paris, Perpignan (P.-O.).

Editions RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel de Carle, Paris-3^e.

Editions P. RIVIER, 45, rue du Cardinal-Mathieu, Nancy (M.et-Mlle).

Editions GRAS, La Péche (Sarthe).

Editions Robert MARTIN, 106, La Coupée, Micon (Saône-et-Loire).

Editions PHILIPPO, 24, boulevard Polignac, Paris-9^e.

Editions J.-M. CHAMPEL, Neuville-sur-Ain (Ain).

des instruments français de classe internationale

trompettes
clarinettes
saxophones
trombones
cors d'harmonie
saxhorns
tubas
flûtes
hautbois
instruments à percussion
cymbales
instruments à cordes
guitares classiques et de jazz
instruments de fanfare
batterie, sonnerie

COUESNON

108 rue Lafayette - Paris X^e - Téléphone 36-80

Les instruments COUESNON sont en vente dans toutes les bonnes maisons

Demander nos tarifs et dépliants ainsi que tous renseignements concernant nos échanges standard

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles.

OFFRES D'EMPLOIS

- Offre d'emploi, tous corps d'état à bons musiciens, tous instruments (pour harmonie), niveau musical de la société, division supérieure. Bientôt sera vacant (pour la ville) un poste de garde-champêtre et une création (jardinier) (privé) un ménage, logé et chauffé, pour entretien propriété, jardin, verger. S'adresser au maire de SAINT-FLORENTIN, ville en grande expansion.
- V. de Normandie (Eure) 7.000 H. réserve 3 places à bons musiciens : jardinier, commis d'administration, agent technique. Emplois de serruriers, monteurs en carrosserie, soudeurs à l'arc, menuisiers sur machines, chauffeur de cars sont aussi réservés. Ecrire avec curric. vitae au JI sous numéro 275.
- Harmonie Municipale recherche chef. Possibilités logement et emploi. Ecr. au JI sous numéro 276.
- L'Harmonie Municipale de CHATEAURoux, cherche clarinetiste pouvant assurer partie solo et donner des cours à l'Ecole de Musique. Ecrire en donnant renseignements sur profession, situation de famille, à M. DUPOUY, chef de musique, 169/D, avenue de Verdun, CHATEAURoux. (Indre).
- Société de Musique du Centre recherche flûtiste pouvant assurer emploi dans usine métallurgique. de préférence technicien. Logement assuré. Ecr. sous N° 279 au journal qui transmettra.
- 6 places de sergents ou caporaux-chefs musiciens sont vacantes à la Musique de Brigade du 129^e R.I.N. de CONSTANCE F.F.A. Ecr. Chef de Musique, sous-lieutenant PASCE Albert, S.P. 69.651 P.F.A.
- BEAUGENCY (Loiret) ville de 5.000 habit. en pleine extension. Bords de Loire, 150 km de Paris. Porte de Soizy, 25 km de Blois et Chambard, recherche Directeur pour sa Société Musicale. Pour tous renseignements, écr. à M. DEHILLON, Président de la Sté Mle de BEAUGENCY.
- Ville de RAMBOUILLET, environ quinze mil. habitants, en expansion, recherche un Directeur, capable de diriger Musique et Clique, et assurer formation d'élèves. Logement à titre précaire, emploi assuré. Adresser références à Président de la Société Musicale, Mairie de RAMBOUILLET (S.-et-O.).

DEMANDES D'EMPLOIS

- Prix de PARIS (basson), médaille de solfège du Conservatoire National de PARIS, 32 ans, cherche place directeur d'une école de musique avec direction Harmonie ou Symphonie. Régions indifférentes. Ecrire journal, sous numéro 278, qui transmettra.
- Musicien retraité proportionnel Armée. Célibat. 42 ans, accept. emploi écr. Logement si possible. Rég Ouest préf. Lauréat Conservatoire de Paris. 1^{er} Prix Clarinette 1^{re} médaille solfège, 1^{re} médaille musique de chambre et 1^{er} Prix international clarinette Genève. Ecr. au journal s/le N° 280.

DIVERS

- Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, P.P. LOUP, Roquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).
- Le Comité des fêtes d'EVIAN serait très heureux d'accueillir des Musiques « Division d'Honneur » les 13 JUIN, 14 JUILLET et 15 AOUT. Pour tous renseignements, s'adres. au Bureau du Comité des fêtes d'EVIAN (Haute-Savoie).

- Musiciens militaires ou civils, pour vos travaux et préparation tous concours : harmonie, instrumentation, etc. cours par correspondance, méthodes sûres et efficaces. Ecr. M. RICHARD Jean, chef de musique, capitaine, 3^e région militaire, Camp de Verdun, RENNES (Ille-et-Vilaine).

OCCASIONS

- A vendre basse 4

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
1 ^{er} et 2 mai 1965	MONTPELLIER (Hérault)	CONCOURS Grand concours international de Marches et festival de musique. Réservé aux harmonies et fanfares seulement en uniforme. Concours international : toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	M. Barascud, cité Saint-Roch, bloc 7, chemin des 7 Camps, Montpellier. Comité des fêtes, concours de musique, mairie de Lisieux.
2 mai 1965	LISIEUX (Calvados).		M. Nussbaum, 5, rue César-Julien, Strasbourg - Koenigshoffen (B.-R.). M. Pflimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse.
6 mai 1965	STRASBOURG (Bas-Rhin).	17 ^e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités). 17 ^e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités). Concours, toutes sociétés fédérées.	M. Potier, 24, rue Pierre-Chabaud, L'Anglet. Docteur Mouz, à Saint-Louis (Haut-Rhin). M. F. Bonnin, vice-président de la Fédération S.M. de l'Onest, 27, rue d'Alligre, Marans (Ch.-Mar.). M. Bourrasse, directeur, Château-d'Oléron (Ile d'Oléron).
13 mai 1965	MULHOUSE (Haut-Rhin).	Grand concours international de chant. Grand concours national de musique.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-X ^e . Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-X ^e .
30 mai 1965 12 et 13 juin 1965 12 et 13 juin 1965	L'AIGLE (Orne). SAINT-LOUIS (Haut-Rhin) MARANS (Charente-Maritime).	Concours régional réservé aux harmonies et fanfares.	M. Macé, 39, rue du Port, à Lorient. M. Comblat, président, 72, r. de Lyon, Mâcon (S.-et-L.). M. Deltour, à Samatan (Gers). Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
4 juillet 1965	ILE D'OLERON (Château-d'Oléron).		
Pentecôte 1965	LORIENT (Morbihan).	Concours C.I.S.P.M. pour les harmonies. Une société d'excellence ou d'honneur par pays. Classement homologué dans les 5 dernières années. Concours C.I.S.P.M. pour les chorales. Une chorale mixte et 1 chorale d'hommes, classées en division d'excellence ou d'honneur par pays. Classement homologué dans les 5 dernières années.	
1965	COLMAR (Haut-Rhin)	Grand concours international de musique. Concours international pour harmonies, fanfares et chorales. Concours international. Concours C.I.S.P.M. (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société désignée sera choisie parmi celle ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années.	
27, 28, 29, 30 mai 1966 Juillet 1966 1966 Environ 15 sept. 1966	LORIENT (Morbihan) MÂCON (Saône-et-Loire). AUCH (Gers) VICHY (Allier).	CONGRES Congrès annuel de l'Association des Chorales d'Alsace. Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de Saône-et-Loire. Congrès de la Fédération du Sud-Est. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès Confédération internationale des sociétés populaires de musique (C.I.S.P.M.). Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F.	
1967	TOURS (Indre-et-Loire)		
16 mai 1965 27 juin 1965	MULHOUSE (Haut-Rhin). SAINT-MARCEL (Saône-et-Loire).		M. Pflimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse. M. Berthaud, président de la Fanfare de Saint-Marcel (S.-et-L.). M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme). M. Verdier, notaire, à Saint-Lys (Haute-Garonne). M. Deltour, à Samatan (Gers). Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)		
1965 1966 Environ 15 sept. 1966	LUCHON (Haute-Garonne) AUCH (Gers) VICHY (Allier)		
1967 1968 1969	TOURS (Indre-et-Loire). TARBES (Hautes-Pyrénées) AJACCIO (Corse)		
16 mai 1965 23 mai 1965	SANVIGNES-LES-MINES (S.-et-L.) COZES (Charente-Maritime).	Festival de batteries-fanfares. Festival.	M. L.-B. Jean, Les Essarts, Sanvignes (S.-et-L.). M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Alligre, à Marans (Charente-Maritime). M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Alligre, à Marans (Charente-Maritime). M. Marcel Loemans, directeur de « La Fraternelle », Châtelaux (Charente). M. Remo Brunl, administrateur, Casino de Charbonnières (Rhône). M. le maire de Montmélian (Savoie). M. René Thiriet, vice-président, 8, rue Général-Gibbon, à Woippy (Moselle). M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme). M. Garraud, président. M. Laumain, secrétaire, 1, boulevard Vermorel, à Villefranche-sur-Saône (Rhône). M. le comte Michel de Chabannes, à Odéas (Rhône).
30 mai 1965	BOUHET (Charente-Maritime).	Festival.	
13 juin 1965	CHALAIS (Charente)	Festival.	
20 juin 1965 27 juin 1965	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rh.) MONTMELIAN (Savoie) WOIPPY (Moselle)	Festival musical annuel. Festival départemental de la Savoie. Festival de musique. Fête des Fraises.	
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Festival international de musique.	
11 juillet 1965 10 et 11 juillet 1965	CHATELAILLON (Ch.-Maritime). VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival organisé par la batterie-fanfare. Festival du Groupement Beaujolais-Villefranche et Centenaire de la Musique à Salles-en-Beaujolais (Rhône).	
25 juillet 1965	FLEURIE (Rhône)	Festival du Groupement musical des 3 cantons et Centenaire de la Fanfare de Fleurie (Rhône).	

Dans nos Fédérations Régionales

AISNE

A propos du Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne

C'est le dimanche 18 octobre 1964, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Laon, que s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne.

Sous la présidence de M. E. Alliot, conseiller général, cette assemblée réunissait, cette année, une participation « record » des sociétés du département : 42 sociétés étalent en effet représentées, dont voici d'ailleurs la liste :

Fanfare Municipale d'Aulnois-sous-Laon, Batterie de Bollev, Société Musicale de Boué, Musique Municipale de Braine, Alliance Musicale de Charly-sur-Marne, Harmonie de Fresnoy-le-Grand, Harmonie « Godin » de Guise, « La Renaissance » de Jussy, Fanfare Municipale de Leme, Union Musicale des Cheminots de Laon, Harmonie Municipale de Laon, Musique Municipale de Liésses, Amicale de l'Harmonie de La Chapelle, Musique Municipale de Marie, Société de Musique de Montbreinain, Fanfare Municipale de Neully-Saint-Front, « La Renaissance » d'Origny-Sainte-Nonne, La Lyre Municipale de Saint-Michel, La Lyre de Mont-Saint-Père.

Fanfare Les Amis Rumis du Faubourg d'Isle, de Saint-Quentin, Harmonie Municipale de Saint-Quentin, Union Philharmonique de Saint-Quentin, La Vaillante, de Saint-Quentin, Union Musicale et Cheminots réunis, de Tergnier, La Lyre Symphonique de Tergnier, La Lyre Chorale de Tergnier, Musique Municipale de Vervels, Amicale de Vorges, Harmonie Municipale de Villers-Cotterets, Harmonie de Vermand, Groupe Lyrique de Braine, La Fraternelle de Lunifay, Harmonie Municipale d'Hirson, Union Musicale de Château-Thierry, Fanfare Industrielle et Agricole de Schoncourt, Indépendante de Crezancy, Fanfare d'Étreau-

pont, Harmonie de Chauny, L'Espérance d'Oulchy-le-Château, Chorale Bel Canto de Saint-Quentin, Fanfare d'Hannappes, Compagnie Théâtrale « Le Manteau d'Arlequin » de Saint-Quentin.

Aux côtés du président Alliot, on notait la présence à la tribune, de MM. Thirault, président du Comité artistique; Meulet, secrétaire général; Legras, trésorier; Amandio, directeur honoraire au Conservatoire municipal de Saint-Quentin; Cauvin, directeur actuel de cet établissement; Féquant, président, et J.-L. Petit, directeur de l'Union Musicale de Château-Thierry; Ketterer, président et Sauvage, membre de l'Harmonie Municipale de Saint-Quentin; Loqueur, directeur de la Lyre de Tergnier; Perrussel, directeur de l'Harmonie de Villers-Cotterets; Petit, président de l'Harmonie de Marie; Pichelin, directeur de l'Harmonie Municipale de Liésses, et Lesieur, directeur de l'Harmonie Municipale d'Hirson.

Après l'appel des sociétés par le secrétaire général, M. le président Alliot, sur le ton paternel qui lui est désormais bien connu, souhaitait la bienvenue à tous les congressistes présents qui, malgré un brouillard intense sur toute la région, avaient fait l'effort d'un déplacement à Laon, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils portent aux activités de la Fédération.

C'est pourquoi ses premiers remerciements sont allés aux présidents et directeurs des sociétés fédérées qui, contre « vents et marées », sont là pour animer leurs associations.

M. le Président s'est plu ainsi à souligner avec vigueur le désir ardent de tous ceux-là, qui déploient mille efforts pour maintenir une flamme « même vacillante » aux quatre coins de notre département. Sans cesse, nos campagnes se dépeuplent au profit des villes; le mérite de ceux qui demeurent en est donc décuplé.

Les remerciements de M. le président Alliot ont ensuite été adressés aux Conservatoires, aux écoles de musique qui fonctionnent dans le département. Leurs difficultés sont moindres sans doute, mais les résultats obtenus sont bénéfiques pour la Fédération.

M. Alliot remercie donc les responsables locaux de l'action qu'ils poursuivent. Ses remerciements vont ensuite à M. le maire de Laon, pour l'aimable accueil qu'il réserve chaque année aux assises fédérales, au conseil général de l'Aisne enfin qui, grâce à la substantielle subvention qu'il verse chaque année à la Fédération, participe largement à la formation musicale des jeunes élèves des sociétés fédérales.

C'est par un nouvel appel à toutes les bonnes volontés que M. le président terminait son allocution sous les applaudissements nourris de l'assistance.

Il donnait ensuite la parole à M. Meulet, secrétaire général de la Fédération, pour la présentation du rapport moral,

rapport dont nous donnons ci-dessous le texte intégral, texte qui fut d'ailleurs ensuite approuvé à l'unanimité des membres présents :

Monsieur le Président, Messieurs les membres du bureau, Messieurs les présidents et directeurs, Mesdames, Messieurs et cher Amis,

La tradition veut donc que ce soit en automne que nous nous retrouvions, pour faire le point de nos activités, effectuer la rétrospective d'un passé récent et encore « tout chaud » et jeter les bases d'une nouvelle année musicale que nous désirons chaque fois plus animée et fructifère.

En automne donc, autrement dit à cette saison de l'année particulièrement propice à la méditation, après les joies de l'été, après la détente à la mer et à la montagne, avant l'hiver et ses « turpitudes »... La période choisie pour notre rassemblement est, à coup sûr, la meilleure : c'est un moment de transition, j'ai dit à l'instant de « méditation » mais d'une méditation qui se veut réaliste et constructive.

L'an dernier à même époque, j'insistais en effet sur l'intérêt d'un coude à coude sérieux de tous ceux qui, très souvent bénévolement, mais par là même passionnément, se sont mis au service de l'art musical populaire.

Au risque de me répéter, j'insisterai encore sur la nécessité de ce rapprochement constant des serviteurs d'un art qui, sous le prétexte qu'il se veut populaire, est par trop souvent méconnu, voire même dédaigné de ceux qui ont tendance à lui donner un sens péjoratif. Votre présence aujourd'hui est un précieux reconfort et un puissant encouragement pour notre Fédération. Fidèles à vous-mêmes, à votre formation, à vos engagements, à votre passion commune : la musique, vous venez ici au sein de cette Fédération, puiser s'il en était d'ailleurs besoin les forces vives qui, je n'en doute pas, vous permettront de franchir aisément les caps difficiles d'une nouvelle année musicale.

Merci donc à vous tous qui, chaque année, acceptez de déposer, dans un même creuset à la fois vos joies et vos satisfactions, vos soucis et vos inquiétudes. Notre Fédération départementale ne poursuit d'ailleurs qu'un seul but, le vôtre : la formation de jeunes musiciens pour la survie de nos sociétés musicales populaires. Nous nous devons de faire au cours de ce congrès, et de jeter les bases de notre action au cours de la saison qui s'ouvre actuellement.

ACTIVITES 1963

Je dois vous dire tout d'abord la satisfaction personnelle que j'ai éprouvée, que j'éprouve en raison de la participation active des sociétés à notre congrès. J'ai trop souvent regretté la relative insuffisance de cette représentation à nos débats, pour ne pas faire état aujourd'hui de ce regain d'efforts particulièrement

louables, et qui démontrent l'intérêt que vous portez à l'action de notre Fédération.

« Aide-toi... le ciel t'aidera » sans doute et nous pourrions dissiper longtemps sur ce vieil adage, mais nous avons des raisons toutes particulières de penser, vous comme moi, qu'il faut d'abord compter sur ses propres efforts pour accomplir la tâche que nous nous sommes fixée.

Qu'il me soit tout d'abord permis d'évoquer aujourd'hui les adhésions à notre Fédération

— de l'Espérance d'Oulchy-le-Château, cette jeune formation qui a fait l'effort d'un déplacement et d'un classement au Festival de Guise, en mai dernier;

— de la fanfare de marche de Folembray qui, elle aussi, s'est produite à notre Festival annuel.

J'y ajouterai — parce qu'ils sont également les vivants témoignages du désir de survie de nos sociétés, les récentes nominations à la direction de sociétés telles que : Chauny, Marie, Vervins, etc.

Nous enregistrons tout cela avec satisfaction et je l'inscris sans hésiter dans la colonne « actif » du bilan musical de notre département.

B. — Dans la même colonne, je me dois d'ailleurs de faire figurer la réussite de notre Festival 1964. Magnifiquement accueillie par nos amis guisards, cette manifestation s'est déroulée à Guise, le 24 mai 1964. Elle a été le vivant témoignage de vos efforts. La réussite de cette journée, nous la devons avant tout à nos amis, mais nous la devons aussi à nos amis du Familistère de Guise, qui se sont dépensés sans compter; à la ville de Guise qui s'est ainsi montrée digne de son prestigieux passé. A tous, la Fédération dit un grand et chaleureux merci.

Satisfaits, nous l'avons été, et nous le sommes encore, car ce festival a vu la reprise de nos activités dans le domaine des concours de classement de sociétés. Ce 24 mai, en effet, le jury fédéral a auditionné quatre sociétés; je vous rappelle ce palmarès :

— Groupe vocal mixte d'Aulnois-sous-Laon : 3^e division, 1^{re} section
— Fanfare municipale d'Aulnois-sous-Laon : 3^e division, 2^e section.
— La Vaillante, de Saint-Quentin (fanfare formation N° 1) : 2^e division, 2^e section.

— Espérance, d'Oulchy-le-Château (fanfare, formation N° 1) : 3^e division, 3^e section.

On ne pouvait décemment passer sous silence les efforts ainsi déployés par ces sociétés et, en votre nom à tous, je veux adresser à leurs chefs et à leurs musiciens nos compliments les plus sincères.

C. — J'aborde maintenant la question de nos examens annuels. L'an passé déjà, je soulignais le caractère « payant » de ces activités fédérales. Je suis heureux de dire, cette année, que le dévouement de nos jurys itinérants à une contro-

partie très satisfaisante. L'an passé 18 sociétés réparties en 8 centres, présentaient des élèves à ces examens fédéraux. Cette année, nous en enregistrons 19. C'est peu, direz-vous ! sans doute, mais nous qui connaissons toutes les difficultés auxquelles se heurtent nos sociétés, apprécions d'autant plus le maintien, voire l'accroissement, de cette participation aux épreuves fédérales.

De 1.132 élèves auditionnés l'an passé, nous atteignons pour 1964 le chiffre de 1.160. Voici d'ailleurs la répartition de ces élèves dans les différentes divisions :

	1963	1964
Préparatoire	577	552
Élémentaire	394	401
Moyen	125	151
Supérieure	36	56
TOTAUX	1.132	1.160

Je pense que, sans commettre d'excès d'appréciation, la Fédération a tout lieu d'être satisfaite de tels résultats. Mais on ne peut en demeurer là, et nous devons accroître nos efforts. Nous devons informer les sociétés qui, jusqu'ici, n'ont pas présenté d'élèves aux épreuves d'examen, que leur propre avenir est en jeu et qu'elles se doivent d'encourager la « promotion musicale » de leurs jeunes.

Trente-six élèves l'an passé en Division supérieure, cinquante-six cette année, ces deux seuls chiffres démontrent s'il en était encore besoin, l'activité « sérieuse » et « payante » de nos sociétés. Elle a son aboutissement sur le Plan National; il suffit de se reporter pour cela au Palmarès du concours d'excellence 1963 : 10 élèves présentés (Laon : 1; Saint-Quentin : 5; Hirson : 4); les résultats sont les suivants :

3 premiers prix
4 seconds prix
2 troisièmes prix
Instruments :

1 premier prix
1 troisième prix
Nous souhaitons vivement que les résultats 1964, pour le concours d'excellence du 25 octobre prochain, soient aussi satisfaisants.

D — J'aurais pu, dans ce rapport, aborder un certain nombre d'autres questions, et plus précisément celles qui ont fait l'objet des discussions du bureau réuni à Laon, le dimanche 4 octobre 1964. Nous avons préféré, comme vous le constaterez à la lecture de notre ordre du jour, les aborder d'une toute autre façon. Ces questions font suite en effet à des propositions, à des suggestions, à des requêtes formulées soit par le bureau lui-même, soit par notre assemblée dans sa réunion de l'an passé. Elles vont se résoudre dans un avenir proche sous la forme de résolutions, que vous aurez ainsi la possibilité de discuter, et d'adopter si l'espère dans quelques instants.

Et, pour cela, j'aborde donc sans plus tarder la question des récompenses annuelles. M. le président les distribuera à la fin du Congrès. Sachez tout de même l'importance de la promotion 1964 :

Récompenses confédérales	
Bronze (30 ans)	18
Argent (40 ans)	12
Or (50 ans)	8
Vétéran	5

ANCHES
RÉAL
CLARINETTE · SAXOPHONE
SOUS LE CONTROLE DE
M. R. FERRANDO
Clarinettes solo
à l'Opéra de Marseille
MARCA-OLLIIOULES (Var)

OFFRE SPECIALE
AUX SOCIÉTÉS - HARMONIES MUNICIPALES
FANFARES - CHORALES

SÉJOUR A PARIS

1^{er} jour : Le matin, visite de PARIS.
 L'après-midi, les grands magasins.

2^e jour : Le matin, excursion à VERSAILLES.
 L'après-midi, visite des installations d'Orly.

3^e jour : Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches.
 Possibilité de soirée au théâtre.

Prix : Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

Excursions aux Châteaux de la Loire - Côte d'Azur, Alsace Bord du Rhin - Hollande et tous autres programmes chez :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France
 34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone : LAB. 83.37

MM. Gratlot et Bouttour, de Charly-sur-Marne; Cuze, de l'Harmonie de Saint-Quentin; Torlet, de l'Harmonie d'Hirson, et Lefebvre, du Familistère de Gélise.

Récompenses fédérales
 Bronze (15 ans) : 50
 Argent (25 ans) : 14
 Or (35 ans) : 9

Médailles d'honneur des sociétés musicales et chorales

Promotion du 1^{er} janvier 1964
 La Vaillante, Saint-Quentin : MM. Verduguer et Michelot.

Fanfare de Neuilly-Saint-Front : MM. Fabry Robert, Joly, Armand, Rabdeau, Dumont, Guiot, Bellier, Gigaux.
 Harmonie du Nouvion : MM. Mozin, Ismaël, Scottez, Carabin, Wiart.
 Harmonie de Saint-Quentin : MM. Dercarnelle et Régalez.

A tous ceux là, qui depuis de nombreuses années, se sont mis sans réserve au service de la musique, j'adresse nos très vives félicitations et publics remerciements.

**

Je vous l'ai dit à l'instant, Mesdames, Messieurs, ce rapport est volontairement incomplet : la discussion devra s'instaurer dans quelques instants sur certaines résolutions, dont j'aurais pu faire état dans le présent exposé mais qui, en réalité, doivent être le « fait » de notre assemblée.

Avant d'en terminer, je tiens donc une nouvelle fois à vous remercier de votre présence; elle est rassurante et constitue le gage de la réussite de nos entreprises. Merci à tous ceux qui, sans réserve, se sont mis, sont et se mettront encore au service de nos sociétés musicales, petites et grandes. Merci à tous ceux qui nous aident, nous soutiennent, nous subventionnent; merci au Conseil général de l'Aisne qui a compris le but que la Fédération s'est assigné. Merci à M. le maire de Laon qui, chaque année, veut bien nous accueillir ici; merci enfin à vous tous qui continuez à faire confiance à votre bureau fédéral.

* * *

Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain à au coude à coude, tous nous maintiendrons, nous amplifierons nos efforts pour que... vive la Musique.

(A suivre).

LAON

L'Harmonie Municipale a célébré dignement la fête de sa patronne, Sainte Cécile

L'Orchestre Harmono-Symphonique a participé à la messe et au concert qui ont été suivis par un très nombreux public.

HOMMAGE AUX MORTS

Laon a fêté avec son harmonie municipale, dimanche 22 novembre, la Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

C'est par une cérémonie du souvenir qu'a débuté, pour nos musiciens, cette journée. Tous, jeunes et anciens, réunis autour de M. Roger Thirault, directeur du conservatoire, dans la salle de répétition, se sont inclinés devant la plaque portant les noms de leurs camarades décédés, plaque au-dessous de laquelle un magnifique panier de fleurs symbolisait l'attachement des membres actuels au souvenir de leurs aînés.

A SAINT-MARTIN

C'est devant une assistance très nombreuse que M. le Chanoine Vasseur, archiprêtre de la Cathédrale, officia.

Il dit en quelques paroles l'excellence des interprétations de l'Harmonie municipale données chaque année à l'occasion de la Sainte-Cécile. Puis il termina :

« Puise Sainte-Cécile, la patronne des musiciens, béni ceux qui se consacrent à la musique. Qu'ils trouvent au cœur des félicités aussi grandes que celles que leur procure cette musique. »

Il cessa ensuite la place en chaire à M. l'abbé Tagliani, professeur à l'Institut Saint-Charles de Chauny, qui devait associer dans son sermon la musique et les musiciens aux faits actuels du monde. Ce fut d'abord une association de la manifestation musicale de l'Orchestre Harmono-Symphonique avec le conseil qui vient de se clore, puis par la messe et, enfin, après avoir parlé de Haendel et de son œuvre, la musique dans laquelle se fait l'unité des hommes, la musique, chant de la création, la musique et toutes les vibrations de l'âme.

« Cette musique, qui exprime tous les sentiments, que l'on sent au dedans de soi-même. En ce jour, nous ne pouvons qu'être liés dans cet amour de la musique et la foi. Puise chacun d'entre nous être dans la symphonie universelle, dans la justice et dans la paix... »

Pendant cette messe, l'Orchestre Harmono-Symphonique, sous la direction de M. Roger Thirault, exécuta, pour la plus grande satisfaction de son auditoire, au premier rang duquel on remarquait à côté de M. Meulet, secrétaire général de la Fédération départementale des sociétés musicales de l'Aisne, Mme Perreau-Pradier, préfète, et Mme Thirault, « Pomp and Circumstance » grande marche de concert, opus 39, d'Edward Elgar; « Sarabande », de G.F. Haendel et d'autres œuvres de circonstance de Bizet, Kételbey, etc...

A l'issue de la messe, la Fanfare de l'Harmonie municipale défilait dans les rues du Plateau, terminant son périple sur la place de l'Hôtel-de-Ville où ses dirigeants devaient être félicités par les représentants de la municipalité.

LE CONCERT

Dans l'après-midi, l'Orchestre Harmono-Symphonique et la Fanfare de marches donnèrent un concert qui fut suivi par un très nombreux public.

M. Levindrey, conseiller général maire de Laon, de nombreux membres du conseil municipal, M. Davaine, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, M. l'archiprêtre Vasseur; M. Henry Meulet, secrétaire général de la mairie, et de nombreuses personnalités avaient tenu à apporter, par leur présence, le témoignage de leur sympathie à l'orchestre local.

En plus de la partie artistique qui avait déjà été donnée le matin au cours de la messe, et désirant conserver à ce concert de Sainte-Cécile un caractère joyeux par l'exécution d'œuvres de musique légère, certaines de celles-ci, extrêmement rythmées grâce à l'excellence de Jean-Claude Chazal, professeur de batterie et percussion au conservatoire de Laon et premier prix du conservatoire de Paris, le pupitre de trompette étant brillamment dirigé par Charles Lefebvre, également professeur au conservatoire, furent accueillies par le public avec un franc succès et certaines durent même être bissées.

L'on retiendra tout particulièrement la brillante exécution d'une étonnante légèreté compte tenu de l'importante formation Harmono-Symphonique, du chanteur de Mexico de Francis Lopez.

La fanfare participa également à ce concert en exécutant brillamment la Marche de Georgia dont les nuances, et en particulier les pianissimi chez les tambours, furent très remarquées.

Deux autres marches terminèrent ce concert.

Les applaudissements unanimes et mérités saluèrent tous ces morceaux. M. Roger Thirault, directeur du conservatoire et président artistique de la Fédération de l'Aisne, ainsi que ses musiciens obtinrent un très vif succès.

LE VIN D'HONNEUR

Au cours du vin d'honneur qui suivit, M. Roger Thirault remercia les personnalités présentes et tout particulièrement M. Levindrey, maire de Laon, grâce auquel l'école de fanfare a pu être créée. Ecole de fanfare qui fonctionne d'une façon très satisfaisante puisque 35 jeunes sont inscrits au cours de tambour et 28 à ceux de clairon.

Il remercia également tous les musiciens pour leur présence assidue aux répétitions et tout spécialement à la cérémonie du souvenir qui s'était déroulée le matin.

Il remercia MM. les membres de la municipalité, M. l'inspecteur de la Jeunesse et des Sports; M. l'archiprêtre; M. Lefebvre, sous-directeur de l'Harmonie; M. Nolret, secrétaire, pour l'effort avec lequel il veille à l'élaboration de l'école de fanfare, et les deux moniteurs de cette école : MM. Brogniez et Bécret.

M. Meulet, secrétaire général de la mairie, félicita l'Harmonie de sa virtuosité à changer de repertoire; profondeur de la première partie et rythme brillant et léger de la seconde.

Il termina en affirmant que l'Harmonie municipale était incontestablement le plus beau fleuron de la ville de Laon.

M. Levindrey dit ensuite sa satisfaction de ce qu'il a pu entendre, non seulement au cours de ce concert, mais encore des compliments qu'il a reçus sur la valeur de « son » Harmonie.

« Cette journée a été pour moi une journée faste en raison de tous ces compliments reçus. »

Il félicita ensuite les musiciens et leurs épouses « sans lesquelles il n'y aurait pas de répétitions et donc pas de musique », ainsi que M. Roger Thirault pour son talent, son dynamisme et son intelligence qui lui ont permis de faire gravir tous les échelons à sa société.

La soirée se termina le plus agréablement du monde par diverses manifestations où la sympathie et la bonne humeur furent de rigueur.

Belle journée pour l'Harmonie municipale de Laon.

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE

Banquet et bal public pour le 98^e anniversaire de la Philharmonique de Sainte-Marthe

Le quartier Sainte-Marthe était hier en effervescence pour le 98^e anniversaire de la fondation de sa Philharmonique.

Dès 9 h., le matin, une abudé fut donnée dans les rues de Sainte-Marthe par l'Hallali de la Philharmonique mené par M. J. Bracale. Une grande messe en musique devait suivre avec des œuvres de Jean-Sébastien Bach et de Glück.

Ensuite, la société musicale défila dans les rues sous la conduite du tambour-major M. Vento et donna enfin un grand concert public dans les jardins du Cercle Sainte-Marthe.

La marche « Alsace et Lorraine », « Roncevaux » de Wittmann, furent exécutés par la section Hallali. Puis l'ensemble joua « Ouverture dramatique » de L. Reynaud, « Les Allobroges », « Américain panorama » et « L'Ecole est finie ».

Après l'apéritif d'honneur, un banquet réunissait un grand nombre de convives au Cercle Sainte-Marthe parmi lesquels M. l'abbé Cuchet, curé de Sainte-Marthe; M. Santelli, représentant le Conseil général; M. Cassan, représentant M. Hyppolite Blanc, président des Sociétés musicales de Provence et vice-président national des Sociétés Musicales de France; M. Pastoret, président du Cercle et les présidents d'honneur, MM. Albert et Michel; M. Cazullo, président du C.I.Q. de Sainte-Marthe.

Quatre discours furent prononcés par M. le curé de Sainte-Marthe, M. Georges Martin, qui représentait M. Paul Ricard; M. Cassan et M. Rigaud, directeur de la Philharmonique. Au cours du banquet, M. Cassan décora M. Rigaud de la médaille de la Confédération des Sociétés Musicales de France (médaille de direction).

Les décorations

Après le banquet, un certain nombre de médailles furent remises au nom de la Fédération à quelques membres de la Philharmonique pour marquer leur fidélité et leur dévouement à la cause musicale.

Vétérans : Llewig Maurice; 30 ans d'activité : Perthoud Aimé, Renaud François; 40 ans d'activité : Félix Henri, Vento Edmond, Bracale Jules; 30 ans d'activité : Di Russo Dominique, Lafran Joseph, Celoto François; 5 ans d'activité (médaille destinée à encourager les jeunes) : Galbes René, Deville J.-P., Delhomme J.-P., Lafran J.-C., Dardareghian J.-P., Soriano Claude.

Médailles du Conseil général : M. Pastoret, président de la Philharmonique, M. Jules Bracale, M. Félix, M. Georges Pisan.

Brelouques des sociétés musicales MM. Milone Coste et Sigari. Brelouques pour batterie : MM. Jossot, Desaccol et Martino.

Enfin, une brelouque en or fut offerte à un jeune musicien particulièrement actif, M. Andrieux.

A 17 h., un bal offert par la Philharmonique aux membres du Cercle et à leurs familles permettait de terminer d'une manière agréable cette belle journée de fête.

A l'occasion de la fête de Sainte-Cécile patronne des Musiciens

Dimanche 29 novembre 1964, à 17 h., récita l'orgue en l'église Saint-Joseph, rue Paradis, Marseille, par Sauveur Bruchini, organiste titulaire; commentaires de Georges Corroy.

1. Grand Chœur dialogué pour 2 orgues, E. Gigout (orgue de chœur); Christian Corroy, fille de notre ami Cassan; 2. Choral « De quelle beauté brille l'étoile du matin », J. Pachelbel; 3. Choral « Quand nous sommes dans l'extrême détresse », J.-S. Bach; 4. Sœur Monique, F. Couperin; 5. Gloria de la Messe des Couvents (Rex Splendens), F. Couperin; 6. Sanctus de la Messe des Couvents (Cunctipotens Genitor), F. Couperin; 7. Postlude pour l'Office des Comples, J. Alain; 8. Allegro du 10^e Concerto en ré mineur, G.F. Haendel.

G. Guérault
 (Maison fondée en 1892)
 119, rue Saint-Denis PARIS-1^{er}

Tél. : CEN. 47.33

Tous les insignes

COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO

LA CIOTAT

La Musique municipale de La Ciotat est restée dans la tradition en célébrant par diverses manifestations très sympathiques, la Sainte-Cécile. Nous étions conviés au grand concert municipal gratuit donné dans notre salle des fêtes.

Sous la direction du chef de musique M. E. Armeigaud, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier du Mérite social, Premier prix des Conservatoires nationaux de Nancy et Nancy, ex-chef d'orchestre de l'Opéra de Marseille et de la R.T.P., nous avons pu applaudir toute une série de morceaux joués à la perfection par nos musiciens.

Marche militaire de Schubert, ensuite, Fregolitz (ouverture) de Weber et Cavallita Pasticaria.

Après cette première série ce fut l'attente avec la distribution des diplômes aux élèves de l'école municipale de musique et la remise de décorations.

M. Fayet, président de la Musique, dans une allocution, remercia les personnes qui étaient venues nombreuses encourager les élèves de l'école de musique qui sont actuellement, au nombre de 40.

Voici le palmarès de l'année 1964 :
 Classe de solfège « B », professeur, M. André; Toiaris Elle, 1^{re} mention; Cavacho Philippe, 2^e mention.
 Classe de solfège « A », professeur M. Armengaud; Faraud Jean-Claude, 1^{re} mention; Quéjurus Edmond, 1^{re} mention; Colas Eddy, 2^e mention.
 Classe de saxophone, professeur M. Parrotet; Chabaud Louis, 1^{er} prix; D'Ales Albert, 1^{er} accessit; Veysière Georges, 2^e accessit.
 Classe de clarinette, professeur M. André; D'Ales Albert, 1^{er} prix.
 Classe de violon, professeur M. Armengaud; Tarauud Jean-Claude, 1^{er} accessit; Quéjurus Edmond, rappel de 1^{er} accessit.

Si les jeunes furent à l'honneur, les dirigeants de la musique n'ont pas oublié les anciens. C'est ainsi que la médaille de la Confédération des sociétés musicales de France fut donnée à MM. Moulet Etienne, 52 ans de musique, 67 ans d'âge; Raynaud Hilaire, 43 ans de musique, 60 ans d'âge; André Antoine, 43 ans de musique, 56 ans d'âge; Rigaud Eugène, 62 ans de service à la musique, 62 ans d'âge; Bertéro Antoine, plus de 30 ans de musique, 55 ans d'âge; Palégrino Antoine, plus de 30 ans de musique, 58 ans d'âge.

Ensuite, médaille du Conseil général des Bouches-du-Rhône : MM. Olivier Marius et Bense Joseph. Signaux que ces deux derniers ont reçu cette médaille. En attendant d'une décoration de la Confédération : M. Louis, Marie, Brelouques du Conseil général : MM. Jourdan, Colace, Raoux et Rigaut.

Porte-clés de la ville de La Ciotat : Chabaud Louis, D'Ales Albert et Makowsky.

Médailles de la ville de La Ciotat : M. Armengaud, M. André et M. Pastoret. Nous félicitons bien sincèrement tous les décorés car ils méritent tous nos encouragements.

Après la remise de diplômes et de décorations, la deuxième partie du concert commença avec le « Ballet de Sylvia » et « Dans les Steppes de l'Asie Centrale » pour ne pas être en reste avec les personnes du troisième âge, nos musiciens interprétèrent 1900 la Belle Epoque, puis ils terminèrent triomphalement par la « Marsillaise ».

Vraiment, les Ciotadens sont d'un grand talent musical car il est rare de voir une musique municipale interpréter des morceaux de musique classique avec une telle virtuosité.

Nous les félicitons tous, car nous savons que ce ne sont que des amateurs, les uns travaillent au C.N.C., les autres sont des intellectuels, mais ils résistent tous une partie de leurs loisirs pour servir la musique.

L'année qui vient de s'écouler, notre musique s'est manifestée 14 fois, soit à La Ciotat, soit à l'extérieur, et c'est là une preuve de son activité.

Après le concert, les musiciens et les invités se retrouvèrent pour prendre l'apéritif chez Francis « Croix de Malte » et pour passer à table et prendre part au repas de la Sainte-Cécile dans une ambiance de fête. Les blagues marseillaises étaient bien entendues les bien venues car, si nos musiciens sont très sérieux dans leur travail, ils aiment tout de même s'amuser.

Personnalités présentes :
 M. Cassan, représentant M. Hyppolite Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône; M. le maire, M. Fayet, président de la Musique; M. Cardonnet, premier adjoint; M. Rigaud, adjoint, conseiller à l'habitat, etc...

La Lyre de Bonneveine a fêté dignement Sainte-Cécile

A 10 h., en l'église de la paroisse une messe en musique dont le choix des morceaux avait été fait judicieusement, a été interprétée d'une façon remarquable. D'ailleurs, tous les paroissiens assistaient à cette messe, n'ont pas hésité à féliciter la Lyre de Bonneveine, pour son impeccable exécution.

A 11 h. avait lieu au siège de la société, un apéritif d'honneur offert à tous les membres ainsi qu'à la population. Un concert instrumental a été donné sous la baguette intelligente et sûre de Baromei, celui-ci remplaçant M. Blanc empêché. Ce concert fut fort prisé et reçu de vifs applaudissements.

Pendant l'exécution du concert, M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, vice-président de la Confédération musicale de France, tint à décorer plusieurs musiciens de la Lyre de Bonneveine. Ainsi, MM. Baromei, Joseph Henry et Tizot, reçurent la médaille pour 45 ans de service rendus à l'art musical; M. Chamoux, la médaille pour 50 ans de services rendus à l'art musical, et M. Sleye, la médaille des Vétérans.

De nombreux témoignages de sympathie ont été apportés à tous ces décorés.

Il y eut ensuite un banquet qui, dans le pur esprit de famille, rassembla un nombre important de convives. Assistèrent à ce banquet :

M. Bonnet, président de la Lyre de Bonneveine; M. Tambon, président honoraire de la Lyre de Bonneveine; M. Joseph Henry, président honoraire de la Lyre de Bonneveine; M. Delaudice, chef de musique de la 9^e Région militaire; M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône; M. Rouvière, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône.

A l'issue du banquet, M. Bonnet, président, a remercié toutes ces personnalités et plus particulièrement M. Blanc, pour le dévouement qu'il apporte à la Fédération, et pour lequel un honneur vient de lui être fait par la Confédération musicale de France, en le nommant vice-président.

M. Delaudice a donné quelques indications concernant les engagements par versement d'appel.

M. Rouvière tint à remercier infiniment

ment, la Lyre de Bonneveine de son charmant accueil.

M. Tambon a rappelé des souvenirs du passé de ladite société.

M. Blanc clôture ces discours par un exposé de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône; de l'importance que prennent d'année en année les examens fédéraux, les résultats acquis dans ce domaine et l'avenir certain de la jeunesse dans nos sociétés musicales.

Il rappelle que des cours de solfège et instruments existent à Bonneveine, au lycée, cours qui ont lieu tous les mardi et jeudi, de 10 h. 30 à 18 h. 30.

Il demande aux parents à ce qu'un effort soit fait pour que de nombreux élèves suivent ces cours.

Il termine son allocution en remerciant tous les musiciens et personnes présentes pour l'accueil chaleureux et la si grande sympathie qu'ils lui témoignent de plus en plus.

Journée excellente qui ne fait que renforcer les liens d'amitié qui existent et unissent nos sociétés musicales.

L'Harmonie de l'Estaque-Gare fête Sainte-Cécile

Cette société fort ancienne a célébré dignement Sainte-Cécile.

Ses manifestations ont débuté par un brillant concert exécuté d'une façon parfaite, sous la direction avisée et intelligente de Mauri Henri, chef de musique.

Sitôt après, un concert et apéritif ont réuni tous les musiciens.

Au cours de ce concert fut remis à Vincent Allora, la médaille des Vétérans, pour ses 75 ans, dont 56 ans de services rendus à l'art musical.

Nous avons noté avec plaisir la présence du doyen des vétérans : notre ami Rifféro, âgé de 86 ans, qui tient toujours sa partie à l'orchestre comme contre-basse si bémol et qui a déclaré que le jour où le souffle lui manquerait il jouerait de la contre-basse à cordes.

Le banquet a suivi présidé par M. Pierre Gay, président de la société, qui a reçu pour ses 25 ans de présence dans la société de nombreux cadeaux, remis au nom de l'Harmonie de l'Estaque-Gare, par le nouveau président, M. Bracci François, ainsi que par le président de la Commission musicale, M. Saino Angelo.

Lors des remerciements, M. Bracci a eu quelques mots très aimables pour Pierre Gay ainsi que pour ces musiciens.

Il a souligné surtout la présence de M. Rouvière, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, représentant M. Blanc, président retenu par des engagements antérieurs.

M. Rouvière a su dire toute la satisfaction qu'il éprouvait d'être au milieu de ces musiciens et il a surtout été impressionné par le nombre considérable de jeunes éléments qui étaient aux pupitres, ce qui est l'augure d'une relève certaine pour cette musique de l'Estaque qui a fêté si dignement Sainte-Cécile.

Pierre BARBIZET et J.-P. RAMPAL ont donné un remarquable concert

Il s'agit d'un concert vraiment hors série par la qualité des artistes et aussi par le cadre privé dans lequel il a été donné.

Les médecins ont pour la plupart mécompris et certains d'entre eux sont de remarquables musiciens. Aussi n'est-il pas étonnant que les éminents médecins réunis pour les Journées médico-chirurgicales de la Timone aient tenu à clôturer leurs séances de travail par une soirée de grand art. Pour cela leur choix a été particulièrement heureux puisque les organisateurs avaient fait appel à deux virtuoses marseillais mondialement connus : Pierre Barbizet et Jean-Pierre Rampal.

J. voudrais surtout éviter les redites et les banalités relativement à ces deux merveilleux musiciens.

Pierre Barbizet, le brillant directeur de notre Conservatoire, est aussi musicien virtuose et sa grande culture imprègne ses interprétations.

Jean-Pierre Rampal est sans doute le meilleur flûtiste actuel, incomparable tant par le volume et la qualité de sa sonorité que par sa technique ahurissante.

Ensemble Rampal et Barbizet forment un merveilleux duo qui nous a enchantés en interprétant avec autant d'intelligence que de musicalité la « Sonate en mi bémol », de Bach, celle de Mozart en si bémol « K 484 », trois délicieuses « Romances », de Schumann, opus 94 et la remarquable « Sonate N. 2, opus 94 », de Prokofiev.

Devant le très grand succès d'un auditoire, Barbizet et Rampal jouèrent en supplément l'andante de la « Sonate K. 296 », de Mozart, et la scène des « Champs-Elysées » de l'« Orphée », de Glück.

En bref, un concert de tout premier plan.

Josés BONNAUD.

M. Gaston DEFFERRE a remis à M. Henri MAURIAT la rosette d'officier de la Légion d'honneur

« Je veux saluer en toi un homme complet, un homme qui a toujours fait son devoir. Et ce mot quand il t'est appliqué, prend tout son sens. »

C'est en ces termes que M. Gaston Defferre, député-maire de Marseille, s'est adressé à M. Henri Mauriat avant de lui remettre la rosette d'officier de la Légion d'honneur, samedi soir, au cours d'une émouvante cérémonie au « Mistral ».

Une carrière exemplaire

Auparavant, M. Defferre avait retracé la carrière exemplaire de M. Henri Mauriat, directeur honoraire de l'école annexée et délégué régional des Jeunes Musiciens de France.

Combattant des deux guerres (Croix de guerre, à deux reprises), combattant de la Résistance (il fut arrêté, condamné, incarcéré), M. Henri Mauriat a également déployé sur le plan civil une activité remarquable.

« Homme politique et militant syndicaliste, il fut tout à son conseil municipal, adjoint au maire d'Aix, conseiller d'arrondissement, administrateur de l'hôpital psychiatrique. Il a créé à Aix, dirigé et animé les Jeunes Musiciens de France. »

« Le bilan de sa vie est très largement positif, a conclu le député-maire de Marseille avant de lui remettre l'Insigne de son grade, et de lui donner une chaleureuse accolade. »

La «Marsillaise» a alors retenti, exécutée par la Musique municipale, dont M. Mauriat est le président.

Son instituteur et son père
Vistiblement ému, le récipiendaire a remercié M. Defferre pour ses paroles d'encouragements. «Si je t'ai choisi comme parain, devait-il préciser, c'est parce que nous avons milité ensemble dans les rangs d'un même parti et parce que tu as été dans la Résistance mon dernier chef.»

Puis, M. Mauriat a exprimé sa gratitude à tous ses amis. A. M. Paul Juff, directeur de l'Ecole normale, il a dit: «Je n'oublierai jamais quel chef, vous avez été pour moi.»

Aux délégations du corps enseignant, de l'hôpital psychiatrique, de l'Ecole de musique, de la Musique municipale, des J.M.F., il a redit son profond attachement.

Finalement, d'une voix brisée par l'émotion, il devait évoquer la mémoire des deux hommes qui avaient fait de lui ce qu'il était devenu: son instituteur M. Coste et son père.

Tandis que le docteur Gaujoux remettait à M. Mauriat, au nom du personnel et de la Commission du Conservatoire, un très beau livre, la Musique municipale jouait la «Coupo Santo» sous la direction de M. Pierre Bardou.

Un apéritif d'honneur mettait le point final à cette belle cérémonie.

Harmonie de la S.N.C.F.

Ce dimanche 8 novembre 1964, l'Harmonie de la S.N.C.F. a célébré sa fête annuelle de Sainte-Cécile dans la salle des fêtes du Cercle des Employés de la Capelette mise gracieusement à sa disposition.

Un brillant concert, composé exclusivement des œuvres de son chef, M. Estellan, en l'honneur de son 30^e anniversaire de direction de cette société. Œuvres brillamment commentées par M. Berard qui nous rappela notre vieille et chère Provence, et nous permit d'apprécier la virtuosité des frères Amalbert à la flûte et au hautbois.

Ce concert fit honneur à son chef et à tous les musiciens.
En intermède il nous fut présenté le jeune ensemble d'accordéons, formé et dirigé par l'infatigable professeur de l'école de musique, M. Mordoff, auquel nous adressons nos bien vives félicitations.

Après le concert, au cours d'un apéritif réunissant exécutants et invités, M. Estellan prononça une aimable allocution au cours de laquelle il excusa différentes personnalités administratives. Il remercia M. Lesteven représentant M. Marthelot, directeur général de la région méditerranéenne; M. Belgoder, ingénieur, attaché à la direction; M. Bouche, chef de gare principal (gare du Prado); M. Blanc, chef de bureau (gare du Prado); M. Le Rogan, président d'honneur de l'Harmonie; M. Pailum, chef de la musique des Cheminots; M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, excusé, pour raison de santé, était représenté par M. Rouvière.

Au cours des différentes allocutions, toutes pleines d'éloges pour les dirigeants, musiciens et organisateurs. Il fut remis à M. Musso, président de l'Harmonie (à qui nous renouvelons les vœux de prompt et complet rétablissement) la médaille des Vétérans, témoignage d'une longue carrière toute au service de la musique.

Un repas amical réunit, à Mimet, les musiciens et leur famille. La journée se termina dans une ambiance d'extrême cordialité. Sa pleine réussite fait honneur au président Musso et à ses dévoués collaborateurs, en particulier Mme et M. Berard.

Allauch a inauguré le buste de A. Salicetti

La Fanfare Allaudienne a rendu un solennel hommage à la mémoire de son ancien président, récemment disparu, A. Salicetti.

Grâce à des dons, le buste, dû aux ciseaux du sculpteur Fabienne Bérenger,

a été inauguré hier, au cimetière d'Alauch. Seul M. Marius Frayssé, président de la Fanfare prononça une brève allocution, dans laquelle il rappela les mérites du disparu.

Cette cérémonie simple et émouvante s'est déroulée devant une foule nombreuse, en présence de la famille du président, Salicetti, des membres de la fanfare en grande tenue, menée par leur chef, M. Cazarrelli et de plusieurs personnalités parmi lesquelles on notait le docteur Brunet, maire d'Alauch; M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, des représentants du Conseil général; M. Ardisonne, président du Syndicat d'initiative, etc.

L'Harmonie des Cheminots a fêté la Sainte-Cécile

L'Harmonie des Cheminots a fêté, dans la coquette salle du Cercle des Cheminots, Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Cette manifestation a débuté par un concert, sous l'habile direction du nouveau chef, M. Ren Paltun.

Un apéritif d'honneur réunissait ensuite les personnalités, les amis de la société, les musiciens et leurs familles. M. Silvy, président-fondateur, remit aux élèves des cours de solfège et d'instruments, les diplômes et récompenses puis, invoquant son âge, faisait part à l'assistance de son départ de la présidence. Il présentait son successeur, M. Kling, inspecteur divisionnaire à la S.N.C.F., qui assurait déjà avec dévouement et compétence la vice-présidence de l'Harmonie.

M. Lèbre, par suite de son état de santé, avait été contraint en avril dernier d'abandonner la direction de l'Harmonie. Les musiciens, unanimes, ont décerné à celui qui, durant 36 années, s'est dévoué sans compter pour l'Harmonie, le titre de directeur honoraire et lui ont offert un souvenir.

Cette amicale cérémonie a été clôturée par des allocutions.

Nous avons noté la présence à cette manifestation de: MM. Vieuille, chef des services sociaux de la S.N.C.F.; représentant M. Marthelot, directeur; Beurdeley, ingénieur principal; Jaunay, inspecteur principal; Morel, ingénieur; Lamontre, inspecteur principal; Guillaumont, inspecteur divisionnaire; Lesteven, inspecteur divisionnaire; Belgoder, chef de section; Guigues, Granter, présidents des Associations cheminotes; Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales; Joffroy, président de l'Orchestre symphonique de la S.N.C.F.; Saetonne, président de l'Association artistique; Aussel, président honoraire du Cercle des Cheminots; Roubl, président du Cercle.

Ont pris successivement la parole: M. Silvy, président de l'Harmonie; M. Klein, président de l'Harmonie; M. Lèbre, ancien chef de l'Harmonie; M. Blanc, président de la Fédération musicale des Bouches-du-Rhône a remis à M. Silvy, président de l'Harmonie des Cheminots, qui se retirait de la présidence pour raison de santé, ainsi qu'à M. Marcel Lèbre, directeur de la Musique des Cheminots depuis 36 ans, qui s'est retiré également pour raison de santé, la plaquette de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône. Cette distinction, si méritée, a fait l'objet d'une chaleureuse ovation à MM. Silvy et Lèbre, de la part de tous les musiciens et de toutes les personnalités présentes. M. Vieuille, inspecteur divisionnaire à la S.N.C.F. représentant le directeur.

MARSEILLE

Au club artistique d'E.D.F.-G.D.F., 30 jeunes lauréats à l'honneur

Ambiance joyeuse, hier soir, dans la très belle salle des fêtes de l'E.D.F.-G.D.F., boulevard Peytral.

Le Club culturel artistique de la Caisse d'Action sociale d'Electricité et Gaz de France fêta, une trentaine de ses jeunes membres qui se sont particulièrement distingués à l'examen de la Fédération musicale des Bouches-du-Rhône, dont le Club est membre.

D'autre part, MM. Jean Brune, président d'honneur du club; François Padovani, professeur; Jacques Boët, vice-président, se voyaient décerner la médaille de la Fédération.

Les lauréats et les invités étaient accueillis par M. Emile Imbert, l'actif président, qui rappela les nombreuses activités déployées par le club: art dramatique, music-hall, danses folkloriques et classique, solfège, musique. Puis, après quelques mots de MM. Grimaud, président de la Caisse d'Action sociale, qui se réjouit des résultats obtenus et Thion, chef de centre adjoint, de Marseille-Ville, qui tint à apporter le salut et les encouragements de la direction, M. Balmelle, représentant M. Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, allié actuellement, remetta à chaque lauréat son diplôme assorti d'un mot gentil.

Cette aimable soirée s'achevait par un apéritif, tandis que quelques membres du club donnaient à l'assistance, un aperçu de leur jeune talent.

Remise de prix et récompenses aux lauréats des cours de musique du Centre Loisirs et Culture des P.T.T.

La remise des prix et récompenses aux élèves des cours de solfège et musique du Centre Loisirs et Culture des P.T.T. et aux lauréats du concours des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, a donné lieu, hier soir, à 19 h., à une sympathique manifestation qui réunissait un nombreux public.

Les lauréats ont été récompensés par de nombreux livres et disques. De plus, la Caisse Nationale d'Épargne a offert des mandats cadeaux d'Épargne.

Voici la liste des lauréats: Solfège élémentaire: Mlle Mady Lankry, 1^{re} mention; M. Jean-Luc Safran, 1^{re} mention; Mlle Jano-Marie Lankry, 2^e mention; et M. Pierre de Alcalá, 2^e mention.

Cours moyen de solfège: Mlle Anne-Marie Legras, 1^{re} mention; M. Bernard de Alcalá, 2^e mention; Mlle Martine Sylvestre, 2^e mention.

Piano élémentaire: M. Jean-Luc Safran, 3^e mention.

Piano cours moyen: Mlles Martine Challengon et Martine Cori, 3^e mention, qui ont été, tous et toutes fort applaudis.

Des allocutions ont été prononcées par M. Cerna, représentant M. Magnac, directeur régional des P.T.T., appelé à Paris, au ministère des Postes et Télécommunications, et M. Darnaud, trésorier général de la C.L.C. et responsable de l'école de musique.

Parmi les personnalités présentes on notait: Mme Longueville, professeur de musique du C.L.C.; MM. Gaubert, directeur départemental des P.T.T.; Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales; Suc, secrétaire général du C.L.C.

A l'issue de cette manifestation, un champagne d'honneur a été offert aux personnes présentes.

Leu, hier soir, à 19 h., à une sympathique manifestation qui réunissait un nombreux public.

Les lauréats ont été récompensés par de nombreux livres et disques. De plus, la Caisse Nationale d'Épargne a offert des mandats cadeaux d'Épargne.

Voici la liste des lauréats: Solfège élémentaire: Mlle Mady Lankry, 1^{re} mention; M. Jean-Luc Safran, 1^{re} mention; Mlle Jano-Marie Lankry, 2^e mention; et M. Pierre de Alcalá, 2^e mention.

Cours moyen de solfège: Mlle Anne-Marie Legras, 1^{re} mention; M. Bernard de Alcalá, 2^e mention; Mlle Martine Sylvestre, 2^e mention.

Piano élémentaire: M. Jean-Luc Safran, 3^e mention.

Piano cours moyen: Mlles Martine Challengon et Martine Cori, 3^e mention, qui ont été, tous et toutes fort applaudis.

Des allocutions ont été prononcées par M. Cerna, représentant M. Magnac, directeur régional des P.T.T., appelé à Paris, au ministère des Postes et Télécommunications, et M. Darnaud, trésorier général de la C.L.C. et responsable de l'école de musique.

Parmi les personnalités présentes on notait: Mme Longueville, professeur de musique du C.L.C.; MM. Gaubert, directeur départemental des P.T.T.; Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales; Suc, secrétaire général du C.L.C.

A l'issue de cette manifestation, un champagne d'honneur a été offert aux personnes présentes.

jeunes venus grossir ses rangs et avec le concours, la persévérance et le dévouement des moins jeunes, la société connaît un nouvel essor et, sous l'impulsion dynamique de son chef Henri Prunoyre, il est permis de croire que notre groupement connaîtra encore de beaux jours. La brillante exécution de ce matin permet de l'affirmer.

En concluant, le président demanda à chacun de faire l'effort nécessaire pour que vivo cette belle phalange où ne cesse de régner une profonde amitié entre ses membres.

Au nom de ses collègues d'Auzat, et Jumeaux, M. Bussiére, maire de Sainte-Florine, fait part du plaisir qu'il éprouve à se retrouver au milieu d'une société si sympathique. Il assure les musiciens de l'appui des municipalités qui feront le maximum pour aider la société de musique car, dit-il, il ne peut y avoir de manifestations, fêtes et défilés sans musique. Votre société est donc indispensable à la vie de nos cités. Il insiste sur le dévouement dont font preuve les musiciens et ce n'est jamais en vain que leur concours est sollicité. Parant du rôle éducatif qu'est celui d'une société musicale, il incite les jeunes à pratiquer cet art, trop délaissé à son avis et qui procure cependant beaucoup de joie et de satisfaction. M. Bussiére espère qu'avec l'industrialisation de la région, les jeunes resteront maintenant sur place et pourront renforcer la société. Avant de lever son verre à un avenir toujours meilleur de l'Union musicale, il tient à féliciter son président, M. Girard, le nouveau chef, M. Prunoyre, M. Parrot qui a dirigé l'Union depuis sa fondation et tous les musiciens.

Puis, tour à tour, M. Fournet, le Docteur Bournerie et M. Doniol firent part de leur satisfaction d'avoir pu participer à cette fête et assurèrent les musiciens qu'ils feraient tout ce qui leur sera possible pour contribuer à la prospérité de l'Union musicale.

La soirée se poursuivit dans une joyeuse ambiance avec une aubade improvisée suivie d'une sauterie à laquelle nos musiciens furent invités par le syndicat des marchands forains du Cantal qui tenaient leurs assises annuelles dans un salon voisin.

BRETAGNE ET ANJOU

BRETAGNE-ANJOU

GUINGAMP

Musique Municipale fête de la Sainte Cécile

le dimanche 22 novembre 1964

Nos musiciens ont fêté dignement la Sainte-Cécile 1964. Le rassemblement avait lieu place du Centre, à 10 h. 30, et parcourant les artères de notre cité, en jouant des pas redoublés entraînants se rendirent à la salle Omnisports du stade Charles de Blois, qui nous fût prêté gracieusement par le Comité directeur, et là eut lieu une magnifique concert, magistralement exécuté sous la direction de notre dévoué chef de musique, M. Chevallier, avec ses 50 exécutants, on ne ménagea pas les applaudissements à nos musiciens qui exécutèrent dans l'ordre les morceaux suivants: 1) Le défilé des Bataillons; 2) Les yeux noirs (fantaisie); 3) Le Pays du Sourire de Lehar (trombone solo, M. Prisseau); 4) Lande Bretonne - Pensée musicale, de Balay (ce morceau a d'ailleurs été dédié à M. Caer, vice-président de la fédération musicale Bretagne-Anjou, ancien chef de l'excellente musique municipale de Morlaix, qui étant notre invité était présent à ce concert); 5) Marche des Moussois, avec tambours et clairons.

On notait à ce concert de nombreuses personnalités: M. Larher, représentant M. le sous-préfet; M. Ollivro, maire de Guingamp; M. Lelzour, conseiller général du canton; MM. Girard et Bourges, adjoints; M. Bellein Emile, président de la Musique municipale; le chanoine Peron, curé archiprêtre; M. Caer, vice-président de la fédération musicale Bretagne-Anjou; M. Coulogner, ancien adjoint, etc... et de nombreux auditeurs et amis de la musique.

A l'issue du concert l'apéritif traditionnel, et ce fut le départ par la vallée du Trieux, pour se rendre chez Mme Lorgère, restaurant Moulin à Foulou, où un excellent banquet nous fut servi. Toutes les personnalités citées plus haut honorèrent de leur présence ce banquet, ainsi que les dames et demoiselles des musiciens, nous étions plus de 100 à table, la gaieté était de rigueur.

Au dessert, plusieurs allocutions furent prononcées et ce fut M. Bellein, président qui ouvrit la série, remerciant toutes les personnalités présentes, ses camarades musiciens pour leur dévouement, et une mention spéciale pour M. Chevallier, chef de la musique qui ne ménage ni son temps, ni sa peine, dirigeant la société depuis 20 ans avec compétence et autorité, ce qui lui valut les félicitations unanimes de toute l'assemblée; ce fut ensuite la remise des récompenses et des lettres de félicitations, remises aux musiciens par M. Larher, représentant M. le sous-préfet; M. Ollivro, maire de Guingamp; M. Girard, adjoint; M. Lelzour, conseiller général, et M. Caer, le dévoué vice-président de la fédération, qui ont eu des paroles aimables pour tous.

Voici la liste des décorés: Médaille d'honneur d'Etat: MM. Bellein Emile, 55 ans d'activité; Félix Allain 44 ans; Jean Allainmat, 36 ans; Louis André, 55 ans; Charles Le Beguec, 44 ans; Jean Le Beguec, 41 ans; Pierre Bellein, 42; Lucien Dodros, 32; Jean Bregue, 33; Yves Le Caignard, 22; Albert Charpentier, 30; François Duchemin, 44; Henri Le Floch, 26; Paul Gautreau, 31; Georges Guézel, 26; Marcel Hamonou, père, 40; Louis Julou, 44; Guy Kerautret, 22; Joseph Labarre, 32; Paul Le Mieux, 45; François Orban, 31; Pierre Le Quezourec, 43; Jean Raballand, 36; Jean Le Reste, 34; Léon Le Roux, 31; Etienne Tanguy, 30; Eugène Le Tenaff, 30; Monjarret Jean, 22.

Médaille Fédération Bretagne-Anjou, médaille d'or: Félix Allain, 35; Louis André, 35; Charles Le Beguec, 35; Jean Le Beguec, 35; Emile Bellein, 35; Pierre Bellein, 35; François Duchemin, 35; Marcel Hamonou (père), Louis Julou, 35; Paul Le Mieux, 35; Pierre Le Quezourec, 35; Jean Raballand, 35.

Médaille Argent: Jean Allainmat, Lucien Dodros, Jean Bregue, Albert Charpentier, Paul Gautreau, Joseph Labarre, François Orban, Jean Le Reste, Léon Le Roux, Etienne Tanguy, Eugène Le Tenaff, tous 25 ans d'activité.

Médaille de la Confédération musicale française, Médaille d'or et médaille d'honneur des vétérans: Louis André, Bellein Emile, 55 ans d'activité.

Médaille d'honneur argent: Félix Allain, Charles Le Beguec, Jean Le Beguec, Pierre Bellein, François Duchemin, Marcel Hamonou (père), Louis Julou, Paul Le Mieux, Pierre Le Quezourec, tous 40 ans d'activité.

Médaille d'honneur bronze: Jean Allainmat, Lucien Dodros, Jean Bregue, Albert

Charpentier, Paul Gautreau, Joseph Labarre, François Orban, Jean Raballand, René Le Roux, Etienne Tanguy, Eugène Le Tenaff, tous 30 ans d'activité.

Lettres de félicitation décernées par la Fédération musicale Bretagne-Anjou, première et deuxième lettre: Yves André, Yves Le Caignard, André Essault, Maurice Le Floch, Jean Le Floch, Marcel Le Floch (fils), Emile Le Guilcher, Marcel Hamonou (fils), Guy Kerautret, Jean Monjarret, Jean Le Page, tous 13 ans d'activité.

Première lettre de félicitations: Marcel Mehu, Pierre Conan, Jean-Bernard Capitaine, Daniel Le Mauff, tous 5 ans d'activité.

Après la remise de ces décorations, prirent la parole: M. Larher, représentant M. le Sous-préfet; M. Ollivro, maire de Guingamp; M. Lelzour, conseiller général; M. Caer, vice-président de la Fédération.

Tous remercièrent les musiciens pour ces décorations si bien méritées et n'oublièrent pas M. Chevallier, notre si dévoué chef, grâce à lui une petite ville comme Guingamp peut s'enorgueillir d'avoir une excellente musique qui fait honneur à notre cité.

Le président, Emile BELLEIN.

BRIOUDE

L'Union Musicale du bassin minier a fêté Sainte-Cécile

Dimanche, 22 novembre, l'Union musicale du Bassin Minier a fêté Sainte-Cécile. Favorisée par un temps splendide, cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur.

Dès 11 h., les musiciens s'étaient rassemblés à la salle des répétitions, pour recevoir leurs invités d'honneur, parmi lesquels, nous avons reconnu:

M. Fournet, conseiller général, maire de Jumeaux; M. Bussiére, conseiller général, maire de Sainte-Florine; M. le Docteur Bournerie, maire d'Auzat-sur-Allier; M. Doniol, ingénieur aux Mines, représentant M. Iooss, directeur des mines de Brassac, empêché.

Après la présentation de la bannière, confiée à la garde du vétéran M. Pierre Viola et l'exécution de la sonnerie «Au Drapeau» par la batterie, sous la direction de son chef, M. Amblard, le cortège se rendit au monument aux morts où une gerbe fut déposée par M. Chades, vice-président de la société. Après les sonneries d'usage, l'Harmonie, sous la direction du sous-chef, M. Torrassé, exécuta la «Marsillaise».

Nos musiciens et leurs invités se retrouvaient à l'Hôtel de la Poste, à Massiac où un menu de choix, accompagné de vins fins, les attendait.

Avant de passer à table, les musiciens, sous la baguette de leur président, M. René Girard, interprétèrent brillamment deux morceaux de leur répertoire qui furent particulièrement appréciés des nombreux auditeurs qui se pressaient devant l'Hôtel des Postes où nous avons reconnu, outre les personnalités ci-dessus désignées, l'ensemble du personnel de l'établissement groupé autour de son sympathique directeur, M. Tessedre et de Madame.

Tout au long du repas succulent, digne du chef Patar, la bonne humeur ne cessa de régner.

Au dessert, M. Girard, président de la société, après avoir remercié les personnalités présentes d'avoir bien voulu honorer cette manifestation, rappela que c'est grâce à la généreuse compréhension des municipalités d'Auzat-sur-Allier, Jumeaux et Sainte-Florine, de la direction et du comité d'entreprise des Houillères que la société peut fonctionner sans difficultés financières. Il présenta les excuses, de ceux des membres retenus par leurs obligations familiales ou professionnelles et notamment celles du président d'honneur M. Gabrat, du nouveau chef Henri Prunoyre et de l'ancien M. Parrot. Il demanda également à l'assemblée d'avoir une pensée respectueuse pour tous les musiciens disparus.

Après quoi, le président dressa le bilan d'activité de la société. Rappelant que lors de la fondation de l'Union, en 1952, la société comptait des jours, fastes, mais que depuis plusieurs années la diminution constante des effectifs faisait pressager un avenir plutôt sombre. Heureusement, grâce au dévouement d'un certain nombre de ses membres, elle a pu, néanmoins, continuer à subsister. Actuellement, à en juger par le nombre de

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

CENTRE ALLIER

MONTLUÇON

Programme du concert de gala donné par l'Orchestre Symphonique et l'Harmonie municipale, sous la direction de M. Paul Troubat, directeur du conservatoire et de l'Harmonie municipale, le 5 décembre 1964, à 21 h., au Théâtre municipal de Montluçon.

Première partie, par l'Orchestre Symphonique: «Le Barbier de Séville» ouverture, Giovanni Paisiello; «Fantaisie concertante pour flûte, hautbois et orchestre, de Domenico Cimarosa, sous la direction de Charles Tate; suite: Camille Schmitt, professeur au conservatoire; hautbois: Paul Troubat, «Symphonie en trois mouvements: a) Allegro, b) Lento, c) final presto, de Simon Le Duc.

Deuxième partie, par l'Harmonie municipale: «Symphonie pour les sœurs du Roy» a) Premier air, b) menuet, c) air en écho, d) marche, de M. de la Lande, «Adagio» Tomaso Albinoni; «Porgy and Bess» George Gershwin; «Danse du Sabre» A. Khachaturian.

«Lyre Moulineuse», harmonie municipale, fête de Sainte-Cécile 1964.

Le dimanche 22 novembre, jour de Sainte-Cécile, la Lyre Moulineuse, par une heureuse coïncidence, honorait magnifiquement la patronne des musiciens.

A 11 h. 30, en la basilique cathédrale, fut donnée comme de coutume une audition musicale de choix en présence d'une très grande assistance.

Aux premières rangs de la nef centrale, l'on remarquait: M. Jacques Bruneau, préfet de l'Allier et Mme; M. Jacques Pillet, maire de Montluçon, et Mme; de nombreuses personnalités civiles et militaires, des représentants des groupements amicales et musicaux de la région, ainsi que M. Albert Sarrazin, président directeur de la société et Mme de la Musique; M. André Rehin, directeur de l'Harmonie municipale de Vichy, membre du conseil d'administration de la C.M.F., secrétaire général de la Fédération musicale du Centre; M. Raymond Morin, vice-président de la F.M.C. (Nièvre) et sous-directeur de la Philharmonie de Nevers; M. Gilbert Martin, représentant M. Paul Troubat, vice-président de la F.M.C. (Allier) et directeur de l'Harmonie municipale de Montluçon.

Justesse absolue
Splendeur du timbre

15-70, Passage des Grands Cerfs
PARIS-2^e
CUT. 86-77/78

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flutes

les J.M.F. avaient de nombreux adhérents parmi l'assistance.

Au programme étaient inscrites quatre œuvres, parfaitement dignes du lieu dans lequel les musiciens allaient les interpréter sous la direction d'Emile Fosse.

Le concert débuta par un extrait de « Parsifal », « l'Enchantement du Vendredi Saint » de R. Wagner.

Cette œuvre exprime l'élévation vers une forme mystique et religieuse de la pensée wagnérienne; elle fut majestueusement rendue.

A la suite, nous fûmes agréablement surpris d'entendre un « Choral varié », de Guy Ropartz.

Cette œuvre, d'exécution difficile, mais fort belle a été transcrite par M. Ferdinand Lamy.

Elle n'est plus éditée et la Lyre Moulinoise se doit de remercier chaleureusement M. Omer Dufour, directeur de l'Harmonie des Mines d'Ostricourt, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, de l'avoir mise à sa disposition.

Guy Ropartz n'est pas inconnu à Moulins; il y a dirigé plusieurs grands concerts aux « Amis de la Musique » où il jouissait d'une fervente admiration.

L'on fête cette année, le centenaire de sa naissance et notre directeur, M. Emile Fosse, a eu à cœur pour sa part, d'associer notre harmonie à l'hommage rendu à la mémoire de ce grand musicien dans plusieurs villes de France.

Puis dans l'atmosphère de recueillement, qui précéda l'élévation, ce fut l'ascension vers les sommets de l'art musical avec l'écoute du magnifique « Prélude » et « Fugue », de J.-S. Bach, orchestré par Pierre Dupont.

En faisant connaître à ses musiciens des son arrivées à Moulins en 1959, les œuvres de J.-S. Bach, transcrites pour l'harmonie — Préludes, Fugues, Toccata —, Emile Fosse a voulu leur faire franchir une étape ascendante et leur inculquer le goût du beau.

La preuve est acquise que le travail accompli dans cette voie a fait faire à la Lyre Moulinoise des progrès considérables.

La maîtresse exécution de « Rédemption », poème symphonique de César Franck, qui termina, en apothéose; cette brillante audition en porte témoignage.

Il est utile de dire que la plupart des transcriptions pour harmonie furent dans le passé conçues pour les musiques militaires jouant le plus souvent en plein air.

Or, dans un poème symphonique, tel que « Rédemption », il fallait, nécessairement pour se rapprocher des timbres de l'œuvre originale, apporter diverses modifications instrumentales, particulièrement dans l'introduction.

C'est ce que fit très judicieusement Emile Fosse et qui permit aux auditeurs d'apprécier des sonorités très proches de celles émises à l'Orchestre symphonique.

En résumé, un très grand et beau concert qui consacra, une fois de plus, la haute qualité de interprétations de notre harmonie municipale sous la baguette de son sympathique et talentueux directeur; ainsi concluait la soirée locale, au lendemain de l'audition.

A noter que celle-ci fut enregistrée pour être diffusée sur les ondes de Radio-Auvergne.

R. E.

A la sortie de la cathédrale, ce fut le traditionnel défilé, batterie en tête, strictement dirigée par le tambour-major Séjourne, qui conduisit la Lyre Moulinoise à l'Hôtel de Paris où, un banquet de 140 couverts, excellentement servi par M. Lauriat, réunissait autour des personnalités invitées, les musiciens et des membres de leurs familles.

Bonne chère faisant bonnes paroles, il y eut quelques discours, mais tous agréables à entendre car très élogieux pour M. Fosse et ses musiciens.

Ainsi, après les « abricots glacés à la Banville », au nom prédestiné aux envolées et aux belles phrases, M. Fosse en prononça quelques-unes :

« Chose exceptionnelle, dit-il, nous fêtons aujourd'hui Sainte-Cécile alors que ce dimanche honore effectivement Sainte-Cécile.

Chaque année, certes, nous offrons à la patronne des musiciens notre participation musicale la meilleure possible, mais aujourd'hui 22 novembre, c'est une chose à la fois heureuse et terrible: c'est Sainte-Cécile qui préside, mais aussi qui entend tout car elle a l'oreille si solue. Aussi devons-nous rester modestes devant elle. Elle a entendu l'hommage que nous lui avons rendu et me faisant son interprète; je vous en remercie. Dois-je vous dire que malgré l'absence de manifestations spectaculaires, nous avons fait du bon travail au cours de l'année 1964, ceci, bien sûr, grâce aux efforts de notre municipalité à laquelle je vous demande de rendre hommage. »

Les musiciens se levèrent alors, et applaudirent longuement M. le maire et ses adjoints.

Une classe au-dessus...

M. Reün succéda à M. Fosse, pour tout d'abord apporter le cordial salut de la Confédération musicale de France et de la Fédération du Centre et aussi pour remercier la « Lyre Moulinoise » de lui avoir permis d'assister à un merveilleux concert; en disant long, quant à la valeur de cette société de haut classement.

M. Reün rappela qu'il était d'autant plus heureux qu'il était Moulinois et « Lyron » de cœur, car il lui, souvent d'avoir été bugle solo à la Lyre Moulinoise du temps de Paul André.

M. Reün fut alors imité par M. Moray, sous-directeur de la Philharmonie de Nevers, qui ne cacha pas qu'ayant été, pour la première fois, auditeur à la Sainte-Cécile Moulinoise, il avait été véritablement enchanté par la qualité du concert donné. Ayant rappelé que M. Fosse avait déjà voulu accepter de remplacer en 1963 le directeur de Nevers, victime d'un accident, ce qu'il fit avec un dévouement exemplaire, il devait lui remettre en gage de reconnaissance, une magnifique œuvre d'art sous la forme d'une faïence de Nevers, décorée à la main — rappelant deux principaux arguments de Tannhäuser, se détachant sur le fond d'une symphonie pastorale.

M. Fosse fut très visiblement ému de ce geste de confiance.

UNE TRES GRANDE SATISFACTION

Ce fut en effet, celle évoquée par M. Pigot, maire de Moulins, qui ne se trouva pas à court de qualificatifs pour féliciter chaleureusement M. Fosse, ses musiciens de l'harmonie; M. Séjourne et

ses musiciens de la batterie, les professeurs de l'école de musique, ceux qui, également étaient venus de Nevers pour leur concours amical et dévoué à la Lyre, et même temps qu'il félicita tous ceux qui s'occupaient avec un dévouement exemplaire de l'Amicale des musiciens.

Il présenta ensuite les excuses de M. Martinet, président de la Fédération musicale du Centre; de M. Wegl, de Clermont-Ferrand; de M. Troubat, vice-président de la Fédération et directeur de l'harmonie de Montluçon.

Il leva ensuite son verre à la santé de tous les participants et à leurs familles, à la ville de Moulins, en formulant le vœu que l'année prochaine il serait encore aux côtés des « Lyrons ».

Cette belle journée se termina par une joyeuse sauterie.

(Extrait du journal « La Montagne »).

SAINT-YORRE

Samedi 28 novembre 1964

Brillant concert de l'Union Musicale

Samedi soir, dans la salle de la Bourse du Travail, notre harmonie a donné un magnifique concert en l'honneur de Sainte-Cécile.

Une assistance nombreuse avait tenu à venir applaudir nos musiciens.

Au cours du concert ont lieu la remise des diplômes aux jeunes ayant passé avec succès les différents examens de la Fédération musicale du Centre.

Cette cérémonie était présidée par M. le docteur Castal, maire, et M. Rollin, secrétaire général de la Fédération musicale du Centre, directeur de l'Harmonie municipale de Vichy.

Voici les récipiendaires: Bernard Gamet, André Roche, Nicole Cary; Geneviève Gamet, Gilbert Verrillon, J.M. Gouttebarge, Guy Touvron, Chavaillon.

Succesivement prirent la parole: M. Reün, docteur Gastal et Monier, pour féliciter les lauréats et souhaiter prospérité et succès à l'Union musicale.

M. Reün félicita particulièrement la municipalité de Saint-Yorre pour les efforts faits en faveur de la société de musique qui, grâce à elle est florissante et se distingue dans toutes les manifestations auxquelles elle prête son concours.

M. le maire exprima sa satisfaction et complimenta les musiciens et les élèves, assurant l'Union musicale de son soutien.

M. Monier déclara que, malgré les nombreuses difficultés que rencontre sa société pour subsister, comme tout ce qui est bénévole, tous les musiciens font de leur mieux pour que l'Union musicale reste digne de la Ville qu'elle représente et par leur dévouement et leur volonté, permettent à Saint-Yorre de posséder sa société de musique dans des conditions très acceptables.

Il remercia la municipalité pour son aide, et M. Reün pour sa présence qui redonne la sérénité.

Il félicita les jeunes et leur chef, M. Dutriez, pour leur travail plein de mérite et de réussite.

Au cours du concert, l'Union musicale interpréta notamment: « Nord-Midi », marche avec tambours et clairons; « Marche militaire », de Tchaikowsky; « Sérénade », de Schubert, soliste: Guy Touvron; « En tournée avec les Compagnons de la Chanson »; « Perle de Cristal », avec le virtuose accordéoniste André Forestier; « Au Royaume de Bacchus »; « Corsica », marche avec tambours, clairons et cors de chasse.

Concert très réussi et dont il faut souligner la tenue impeccable des musiciens et de leur directeur.

(« La Montagne », 30-11-64)

Concerts de Sainte-Cécile

Comme chaque année Sainte-Cécile a été fêtée dignement par les quatre sociétés musicales de Vichy et de son agglomération.

Toutes les personnalités locales assistaient aux différentes manifestations organisées à cette occasion: auditions, défilés, remises d'emblème, diplômes et de décorations, banquets et, chaque fois, M. André Reün, secrétaire général de la Fédération musicale du Centre et membre du comité de la Confédération musicale de France, a apporté aux dévoués dirigeants, chefs et membres exécutants de ces sociétés un cordial salut fédéral et confédéral, ainsi que des félicitations pour l'activité déployée, avec une mention spéciale aux décorés et aux élèves.

Nous sommes heureux de reproduire, ci-après, les programmes des auditions qui ont été données en l'honneur de Sainte-Cécile par lesdites sociétés:

1) Harmonie « La Semeuse » de Cusset (direction Georges Boutillier), 21 novembre, à 21 h., salle municipale des fêtes du Moulin Chambon, présentation de Jean Joyeux, de l'O.R.T.F. « Défilé de la Garde Républicaine » avec tambours et clairons, G. Wettje; « Le Roi Albert (marche autrichienne) », F. Philipp; « L'Arlésienne 2^e Suite » (Pastorale, Intermezzo, Farandole) G. Bizet; « Cherbourg » avec tambours et clairons, P. André; « Menuet du divertissement en Ré », pour deux clarinettes soli: Mariotti Dominique, Bergeron Robert, W. Mozart; « Valse de l'Empereur », J. Strauss; « L'Hartmannwillerskopf », A. Courtade.

2) Société Musicale de Vichy (direction Paul Rollin), le 22 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Blaise de Vichy.

« Judex », extrait de « Mors et Vita », Ch. Gounod, transcription P. Dumont; « Méditation, Choral et Invocation », Paul Rollin; « Ave Maria », Schubert; « Cantate à Sainte-Thérèse », Eugène Métot; « Marche d'Athalie », Mendelssohn.

3) Société musicale de Bellerive-sur-Allier (direction Paul Rollin), le 22 novembre, à 11 h., en l'église de Bellerive: « Judex », Ch. Gounod; « Cantate à Sainte-Thérèse », E. Métot; « Aux Champs » par les tambours et clairons; « Ave Maria », F. Schubert; « O Salutaris Hostia », E. Métot; « Sortie de Messe », A. Stellan.

4) Harmonie municipale de Vichy (direction André Reün), le 6 décembre, à 17 h., au Théâtre du Centre culturel Valéry Larbaud. Présentation de Jean Joyeux de l'O.R.T.F. « Marche militaire » (ditte Marche de Bravoure), F. Schubert (transcription J. Maillet); « Le Freischütz (Ouverture) », C. M. Von Weber, transcription P. Dupont; « Toccata et Fugue en Ré Mineur », J.-S. Bach, transcription P. Gogullot; « Con-

certo en Sol Mineur », pour hautbois, G.-F. Haendel, transcription P. Rollin, a) Grave; b) Allegro non troppo; c) Sarabande; d) Final (Allegro); soliste: M. Marcel Papon; « Le Roi Margit », E. Chabrier, transcription P. Dupont; « Porgy and Bess », G. Gerswin; « Commandos du Ciel », défilé des paras avec tambours et clairons, P. Liescneft.

Ce concert a été enregistré par l'O.R.T.F. par être retransmis sur les ondes de Radio Clermont-Auvergne.

VICHY

Estudiantina - Ecole Mozart

Dimanche 15 novembre 1964

Etudes sur J.-S. Bach et Mozart

« Voilà enfin que j'entends du nouveau et que j'apprends quelque chose » s'écria, surpris et ravi, Mozart, passant à Leipzig, assistait à une cérémonie religieuse de l'Ecole Saint-Thomas où l'on jouait du J.-S. Bach, un jour en 1789 ou depuis quarante années la mort du vieux maître en 1750 passa inaperçue et son nom presque oublié... et la parole de Mozart attira l'attention sur les œuvres du Cantor, continuées par Schumann et une « Société Bach » se forma pour honorer la mémoire du grand homme. Ainsi s'exprimait Mme le batonnier Isabelle Abramovitch devant un public de haute qualité venu assister à la séance de littérature musicale de « l'Estudiantina Ecole Mozart » qui a eu lieu dimanche dans son studio, sous la présidence de M. André Métot.

Mme Thérèse Andrieux devait ensuite parler de l'influence de J.-S. Bach sur Mozart en établissant une comparaison entre le thème et sa réponse et ses développements d'une fugue de J.-S. Bach, fugue en ut mineur à 3 voix du clavier bien tempéré, qu'elle interpréta au clavier, avec le thème du « Concerto (1^{er} Mouvement) en mi bémol », de Mozart, thème qui réapparait souvent et intégralement dans le développement, et sa réexposition du brillant « Allegro » interprété aux deux pianos par Emilienne Gels et Thérèse Andrieux: leur jeu respectif, puissant et souple concrétisa cette intéressante comparaison dans toute l'interprétation souhaitée.

L'échange de conversations se poursuivit sur ces deux grands mélodistes « Bach et Mozart » dont le « Largo » du Concerto pour deux pianos de Bach, par le duo Irène Abramovitch et Thérèse Andrieux qui développèrent toute l'ampleur qu'exige cette admirable mélodie, que le duo Emilienne Gels et Th. Andrieux continuèrent dans l'« Andante » du Concerto de Mozart, mélodie pathétique et sublime. Puis elles donnèrent le 3^e « Mouvement Final » où l'auditeur sentit en Mozart le musicien viril avec ses attaques puissantes et la direction élégante.

La conversation continua sur l'époque où Mozart écrit ce « Concerto en mi bémol pour deux pianos », à Salzbourg, époque d'une immense solitude qui s'explique à travers un apparent éclat: deux ans plus tard à 35 ans, en 1791, Mozart meurt à Vienne, son « Requiem » ne fut pas achevé...

Maître Isabelle Abramovitch devait conclure par la lecture d'une lettre de « Mozart » à son père Léopold: ce passage fut longuement discuté.

«... Nous sommes venus en ce monde pour nous élever d'apprendre toujours, pour nous efforcer les uns les autres au moyen de conversations et pour nous appliquer à faire de plus en plus progresser les sciences et les arts... » Cette attachante réunion se termina sur un apéritif qui fut le bienvenu. On remarqua aussi dans cette brillante société la présence de MM. Gaston Peuchet, vice-président de la Société Estudiantine; Dauphin, représentant Mme Clarisse Dauphin, chevalier de la Légion d'honneur au titre des Beaux-Arts, présidente d'associations artistiques; Mme Guillot, professeur de langues; Mme Meunier, secrétaire de l'Estudiantina, etc.

(L'Espoir, du 17.11.64).

CREUSE

DUN-LE-PALESTEL

Sainte-Cécile

Pour une fois, un beau soleil a présidé à la fête annuelle de nos musiciens. Peu avant 10 h., l'Entente Dun-La-Souterraine donnait l'aube traditionnelle à son président, M. Vernet et peu après, à son vice-président, aux accents fort prisés, depuis que l'Harmonie de Montluçon nous en a donné le goût, de la marche légère et souple « Genève ».

Avant 10 h. 30, heure de la messe en musique (c'est une heureuse exactitude qu'il convient de souligner), tous les instrumentistes étaient en place dans la nef latérale de l'église paroissiale bien remplie, pour attaquer la marche d'entrée, « Trumpet voluntary » où Gaston Moreau fit preuve d'une grande sûreté dans un solo difficile. Puis nous retrouvâmes les phrases pleines de charme de la « Pastorale » de la « Symphonie en ut » de Gossec, jouée par l'Entente au festival de l'été dernier.

A l'Offertoire aussi, bien des auditeurs reconnurent le splendide choral de Bach, extrait de la « Cantate » n° 145, chanté il n'y a pas si longtemps par la chorale paroissiale avec accompagnement d'orchestre au cours d'un concert spirituel. Nouvelles sonorités cette fois: les cuivres puissants remplaçaient les voix humaines, cependant que bois, cordes et flûte composaient dans l'accompagnement si délicat, un ensemble homogène.

Après l'évangile, M. le chanoine Lespinaisse dit au joie de recevoir pour la seizième fois consécutive, l'Espérance Dunoise dans son église. Il complimenta dirigeants, chefs et exécutants, et expliqua les raisons qui ont fait de Sainte-Cécile la patronne des musiciens: « En réalité, cela tient à une toute petite phrase transmise par la tradition, dit-il. Lorsque la jeune praticienne romaine entendait de beaux chants ou airs musicaux, cela l'incitait dans son cœur à prier ».

A l'élévation, le quatuor pour cordes et basson de Mozart fut détaillé avec un art consommé par nos artistes locaux. Quant au basson, c'est la première fois que à un jeune élément actuellement en formation à la Souterraine qui est instrument aux sons nobles, si précieux en accompagnement, était entendu à Dun, dans les rangs de l'Harmonie. Les plus appréciés furent sans doute celles de l'« Andante cantabile », de Charles Gounod, huit instru-

cor d'harmonie, basson et flûte surent s'exprimer avec un recueillement bien propre à ce moment de la communion.

Enfin, la « Marche Nuptiale » de Menemets: violons, contrebasse à cordes, deissohn, très connue peut-être, mais toujours brillante, termina la cérémonie sur des accords finals, ronds et simples, bien amenés en puissants crescendo.

A signaler que, si le chef, Auguste Poulteau conduisit la majeure partie de ce programme ecclésiastique, deux œuvres furent dirigées avec beaucoup de talent par le sous-chef Jean Viravaud, et ceci est un gage de sécurité.

Et ce fut la photo traditionnelle sur le parvis de l'église où le soleil faisait briller les cuivres des cinquante musiciens, heureux d'avoir bien rempli leur « tâche ».

La visite au cimetière fut l'occasion de se recueillir et de se rappeler les mérites du chef vénéré, Fernand Poulteau, trop tôt disparu et des autres musiciens qui ont nom: Mallinaud, Marcel Chenet et de Lafont, et Robert Jardinaud, tué en Algérie.

Le défilé, cette année, fut élargi pour permettre au quartier des H.L.M. de profiter un peu de la musique, et les nombreux habitants de ces habitations, comme ceux de la Perrière ne furent pas les derniers à applaudir le passage de l'Entente musicale défilant aux sons des « Allobroges » ou bien des « Echos de Picardie ».

Au dessert de l'excellent repas amical qui suivit et qui groupa plus de soixante-cinq convives à l'Hôtel Joly, quelques allocutions furent prononcées: par le président Vernet, tout d'abord qui remercia M. Jeanrot, représentant le maire, ses collaborateurs, ses musiciens et tous leurs amis qui tiennent, chaque année à apporter le précieux encouragement de leur présence; puis par le docteur Defay, président de la Fédération de la Creuse, l'homme disert et infatigable qui montra comment vivent nos sociétés et qui sonna l'alarme pour que les musiciens incorporés à l'Armée, soient effectivement affectés dans les musiques militaires; le chef Auguste Poulteau retraça, ensuite, la saison passée et analysa le comportement de la société sur le plan technique. Enfin, deux anecdotes significatives furent rapportées: au cours de la récente collecte des membres honoraires, certaines personnes exprimèrent leur surprise devant le prix très bas demandé pour la manifestation de qualité que fut celle du concert de l'Harmonie de Montluçon, le soir du festival; d'autres furent unanimes à reconnaître les mérites et le désintéressement du chef actuel qui se dépense sans aucun profit pour lui (joie de l'...) au service de la musique populaire qui doit vivre.

Une journée comme celle de ce beau dimanche de novembre en est d'ailleurs le plus sûr gage.

A la suite des examens d'élèves et des résultats obtenus, les diplômés suivants ont été remis aux élèves au cours du repas de Sainte-Cécile: troisième mention de soliste: Bugeaud Guy, Bugeaud Jean, Bouyer Pascal et Bolron Pascal. Nos compliments.

PUY-DE-DOME

SAINT-ELOY-LES-MINES

Harmonie des Mineurs

NECROLOGIE

Le chef Paul Héraud n'est plus, telle est la douloureuse nouvelle qui se répandit très tôt, vendredi 6 novembre, dans les rues de la ville de Saint-Eloy-les-Mines. Nous le savions souffrant, certes, mais rien ne laissait présager une disparition aussi brutale dont l'annonce plongea dans la consternation ses nombreux amis et connaissances et plus particulièrement les fidèles musiciens de l'Harmonie des Mineurs dont il était le chef prestigieux depuis 34 années.

Chef du Cercle musical de la Boule depuis 1930 puis de l'Harmonie des Mineurs en 1950, lors de la fusion du Cercle de la Boule et de la Philharmonie des Houillères de Saint-Eloy, il allait dans la cité minière se dévouer corps et âme à son but: développer sans cesse l'art musical auquel il était attaché depuis sa prime jeunesse.

En 1951, il fonda l'école de musique, véritable pépinière d'où sont déjà sortis de nombreux exécutants venus renforcer les rangs de l'Harmonie. Aussi, n'est-il pas étonnant qu'en ce lundi 9 novembre, date de ses obsèques, une foule d'amis se réunissait au domicile mortuaire pour conduire notre ami Paul Héraud à sa dernière demeure.

En tête du cortège venait l'Harmonie des Mineurs au grand complet derrière sa bannière cravatée de deuil. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Durand Sylvain, vice-président de la Fédération musicale du Puy-de-Dôme; M. Troubat Paul, vice-président de la Fédération musicale de l'Ailier; M. Semion, ingénieur principal du Jour des Houillères du Saint-Eloy et M. Chaillet Adolphe, ancien sous-chef de l'Harmonie des Mineurs.

Nous notions également la présence de MM. Serre, président de l'Union musicale des Ancizes; Paul Vidal, directeur de l'école de musique des Ancizes; Robillard, chef de la Fanfare de Bellennes; Jean Perromin, tambour-major de l'Harmonie municipale de Châteaoux; Mazier de la Fanfare de Charoux, et une délégation en tenue des musiques de Montluçon, Vichy et Dometat.

Nous notions ensuite la présence de MM. Rousseau, directeur des Mines de Saint-Eloy, et président de l'Harmonie des Mineurs; Travot, ingénieur principal des mines de Saint-Eloy; Guérin, ingénieur, chef du service des approvisionnements; Pouquet, Mangon, Jurine, Gonard, Sauvagnat, ingénieurs; Meunier, chef comptable qui succéda à M. Héraud, lors de son départ en retraite. Les représentants de toutes les sociétés et groupements locaux et interlocaux; M. le Maire de Saint-Eloy; les conseillers municipaux, les instituteurs et institutrices des C.E.S. et C.E.T. de Saint-Eloy, le groupe des Scouts, les représentants du comité des fêtes, MM. Denis, ancien directeur des Mines de Saint-Eloy; Raphanel, conseiller général, maire de Monat; Durin, maire honoraire de Saint-Eloy; Grand, premier adjoint de Saint-Eloy; Chabassière, maire de Youx; Plaloux et Foury, représentants la direction des Houillères du Bassin d'Auvergne; Sautereau, industriel; Dr Fruteau; Jâcquet, de la Centrale de Menat; Faucher, pharmacien; Cognet, docteur-vétérinaire; Baudet, des Etablissements E.S.B.A.; Boutonnet, commandant la brigade de Saint-Eloy; Moreau, directeur des « Variétés », et nous nous excusons des omissions bien involontaires que nous aurions pu commettre.

De nombreuses gerbes avaient été déposées en tel nombre qu'il fallut la présence d'un second fourgon mortuaire. L'église Jeanne-d'Arc s'avéra trop petite pour contenir la foule immense de ses amis et camarades. La messe fut célébrée par M. le Curé Artaud, assisté de M. l'abbé Renard, curé de Youx; l'abbé Fargheon, curé de Montalgon-en-Cornbraille; l'abbé Vakerien, vicaire et de l'abbé Seguin, missionnaire diocésain.

Ce fut ensuite le cortège funèbre vers le cimetière des Nigonnès où reposera désormais Paul Héraud, chef prestigieux et aimé de cette Harmonie à laquelle il a donné le meilleur de lui-même. A 63 ans, il est parti emportant l'estime et la sympathie de toute la population en laissant le souvenir d'un homme de bien, généreux, dynamique et d'une distinction rare.

Nous adressons à sa veuve, Mme Héraud, à son fils Jean, à sa fille Denise, et son gendre René Gravier, l'expression de nos plus sincères condoléances et les assurances de toute notre amitié.

Membre du Conseil d'administration de la Fédération musicale du Centre, Paul Héraud était titulaire de nombreuses décorations, notamment du grade de Chevalier des Palmes académiques.

Notre fédération perd en lui un chef de valeur, dévoué et particulièrement attaché à la cause de nos sociétés musicales d'amateurs, en même temps qu'elle voit disparaître un de ses conseillers les plus surs.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à Mme Héraud et à toute sa famille en les assurant que le souvenir de leur chef disparu restera vivace au sein de notre fédération.

A. R.

SELMER

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

4, place Charles-Dullin, PARIS (11^e)

TÉL. : G.R.N. 27.40 et 27.41

Demander BROCHURES à PARIS, 84, rue Myrrha.

HAUTE-GARONNE

La Fanfare Luchonnaise a fêté la Sainte-Cécile

La Fanfare Luchonnaise a célébré la Sainte-Cécile, le dimanche 29 novembre. La journée commença à la messe de 11 h. en notre église paroissiale. Sous l'excellente direction de son chef M. Jean Dinat, la société exécuta un concert spirituel particulièrement apprécié.

Ce fut d'abord « La Marche de la Garde Consulaire à Marengo » cécile et batterie, ensuite « La Berceuse de Jocelyn » de Benjamin Godard, interprétée par M. Robert Ardent, clarinette et Pierre Ladrère, trompette d'harmonie, avec beaucoup d'âme et de sentiments, puis « Ave Maria » de Schubert, avec en soliste Pierre Ladrère; ensuite « Hymne à la nuit », de Rameau, œuvre très expressive et si appréciée. Pour finir « La Marche des gardiens du Caucase », de Méisner, avec Clélie et batterie, résomant sous les voûtes et termina l'exécution de ce programme de choix.

À la fin de la messe, M. le doyen Diocèse félicita la musique pour le beau concert qu'elle vint de faire entendre. À l'issue de la cérémonie, le mauvais temps ne permit pas le défilé traditionnel.

Les musiciens se rendirent au son d'un air de pas redoublé au « Aux Tilleuls » chez M. Firmin Cau pour l'apéritif d'honneur.

LE BANQUET

À 13 h., les musiciens se retrouvèrent à l'Hôtel d'Aragon où un excellent banquet leur fut servi.

La table était présidée par MM. Jean Bourtoleume, docteur Jean Boy, maires adjoints, représentant M. le conseiller d'État Coste-Floret et M. François Verdier, président des sociétés de musique de la Haute-Garonne. De part et d'autre, on notait la présence de :

MM. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise; Jean Massanes, président des Cadets du Comminges; Eugène Mias, commissaire de police.

Jean Peyraffitte, directeur du « Luchon-Sports »; Albert Jourdain, vice-président de la Fanfare Luchonnaise; Denis Cassagne, trésorier; Jackie Abadie, secrétaire général; Albert Groll, chef de clique; Joseph Sière, chef de clique honoraire; Pierre Ladrère, trésorier de l'U.A.L.P. de Montréjeau; Vincent Fossat et René Coq, vice-président et secrétaire de l'Harmonie de Saint-Gaudens; M. Lioan, chef de clique des Cadets du Comminges; M. Barousse, lieutenant; des sapeurs-pompiers de Montréjeau; Louis Mègrier, archviste de l'U.A.L.P. de Montréjeau;

Pierre Binos, directeur du groupe artistique et musical de Gourdan-Pollignac; M. Firmin Cau, directeur adjoint de la Fanfare; Henri Lassère, vice-président de l'Harmonie de Montréjeau; André Sorgel, archviste; René Medan, secrétaire adjoint; André Simon, professeur de musique au collège d'enseignement secondaire de Luchon.

Ce repas amical se déroula parfaitement et le menu délicat arrosé de vins de choix fut très apprécié des convives.

Au dessert, M. Jean Ribis, président de la Fanfare, prononça l'allocation d'usage. Il remercia M. François Verdier, président des sociétés de musique de la Haute-Garonne pour apporter aux musiciens du Comminges ses précieux encouragements. Il remercia également la municipalité de Luchon de sa compréhension et de son soutien envers l'œuvre musicale de la Fanfare Luchonnaise. En terminant, M. Jean Ribis souhaita que « l'harmonie qui règne dans nos sociétés soit un exemple de paix et d'entente dans nos cités » et « que nos harmonies et fanfares chantent dans le ciel de France la joie et l'amour pour le bonheur de l'humanité ».

M. François Verdier, président des sociétés de musique de la Haute-Garonne, prit ensuite la parole pour féliciter les membres de la fanfare pour leur belle fête de Sainte-Cécile. Il traduisit le climat d'amitié profonde qui règne parmi les musiciens afin que cet art un des plus beaux puisse vivre et prospérer, ensuite il annonça une grande fête musicale pour le mois de juin 1965, à Luchon.

Ensuite, on entendit le docteur Jean Boy, maire adjoint, qui remercia la fanfare de son aimable invitation. Il encouragea les membres des sociétés à persévérer dans leur activité indispensable à la vie de notre grande station thermal.

M. Jean Peyraffitte, directeur de notre équipe du Bagneres-Luchon-Sports, exalta l'idéal musical qui anime les membres de nos groupements, il encouragea les jeunes à travailler assidûment pour être digne de leurs aînés.

M. Vincent Fossat, vice-président de l'Harmonie de St-Gaudens, apporta l'adhésion indéfectible des musiciens du Comminges à la Fanfare municipale.

Les allocutions terminées, on laissa place aux chants et aux amateurs de bonnes histoires qui donnèrent une note des plus gaies à cette fin de banquet.

Le soir, les jeunes musiciens se réunirent au bal « Les Tilleuls » pour terminer agréablement cette belle journée de l'amitié musicale.

solu ce problème et a créé une émulation certaine.

Commission des batteries-fanfares
M. Souptes, vice-président fédéral, fait l'éloge des fanfares, mais leur demande de préparer avec le sérieux indispensable l'exécution des morceaux du festival.

Il souhaite que ces sociétés s'entendent pour travailler le même répertoire afin que la mise en place de l'ensemble puisse se faire rapidement.

Commission des Chorales
Responsable : M. Bruno.

Le morceau choisi pour le Festival 1965 est le suivant : « Le Beau Danube Bleu » de Johan Strauss. Editions Leduc, 175, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Commission des instruments à plectre
M. Dubernet expose les difficultés de recrutement de ces sociétés et espère que l'étude de la guitare et de la mandoline puisse dans l'avenir être intégrée dans les disciplines des Ecoles Nationales et municipales de musique.

Commission des assurances
M. Souptes expose dans tous ses détails les modalités d'assurances à la Confédération musicale de France et attire l'attention de l'assemblée sur les dangers et les responsabilités des dirigeants des sociétés.

Commission de la Presse
Responsable : M. Gray.

Je souhaite que les sociétés me fassent parvenir des articles intéressants. Les articles reçus seront transmis à la Confédération Musicale de France pour insertion dans le journal, après nous être assurés que leur teneur correspond bien aux directives qui nous ont été données et qui consistent à ne signaler que des éléments intéressants, à l'exception de comptes rendus de banquets, réceptions et autres.

Commission des festivals et fêtes
Le festival annuel, dit M. Dubernet, est placé sous le signe de l'union de tous ceux qui aiment la musique; c'est la résultante d'un travail d'équipe qui permet de montrer aux auditeurs les résultats que l'on peut obtenir en réunissant les talents et les dévouements. Il permet également de faire constater par ceux qui nous encouragent, que la fédération est agissante; mais ce n'est pas tout.

La Commission des fêtes a démontré à l'occasion du 20^e anniversaire de la Libération que grâce à la valeur des chefs et au dévouement des exécutants, il était possible aux ensembles départementaux de se produire en d'autres circonstances.

DISCUSSIONS ET VŒUX DU CONGRES DE LA C.M.F.

COMMENTES PAR LE PRESIDENT FEDERAL M. GUILHALMENC

Concours d'excellence : La fédération de l'Ouest avait demandé le rétablissement de deux concours : l'un concernant les élèves fréquentant les conservatoires, l'autre les élèves ne les fréquentant pas.

Ce vœu a été repoussé à la quasi unanimité avec les raisons suivantes : — Des élèves n'ayant pas fréquenté les conservatoires ont obtenu quelquefois des notes supérieures et ceci s'explique aisément par le fait qu'il y a plus de spécialistes que de postes de professeurs.

Il y a partout des élèves doués. Il suffit pour eux qu'ils aient la chance d'avoir un professeur valable. Il en existe dans beaucoup de sociétés musicales.

Il n'a été nullement question de dénier le mérite de certains directeurs de sociétés mis dans l'obligation d'apprendre à leurs élèves un peu tous les instruments. Mais il ne faut pas oublier que le rôle de la Confédération Musicale de France est en priorité l'éducation musicale de la jeunesse, faite dans les meilleures conditions pédagogiques et techniques.

Des jeunes bien formés formeront à leur tour dans les sociétés des éléments qui assureront à l'avenir, non seulement l'effectif viable, mais aussi et avant tout la qualité des exécutions; et cette règle est valable pour toutes les sociétés, instrumentales chorales, folkloriques ou chorégraphiques.

L'avis unanime du congrès est celui qui retour à plusieurs reprises l'occasion de vous commenter.

Dans toutes les fédérations il faut et il est indispensable qu'il y ait une liaison artistique entre les sociétés fédérées et les conservatoires.

Une étroite collaboration est d'abord nécessaire entre les directeurs de sociétés voisines : l'une possède des spécialistes que l'autre n'a pas et réciproquement. Dans le cas de défaillance, il ne faut pas hésiter à faire appel aux conseils des professeurs spécialisés.

Dans notre fédération, nous avons déjà, grâce aux ensembles fédéraux, réalisé l'union des directeurs.

Sachons nous entraider, en toute amitié oublions notre faux amour-propre souvent néfaste; enseignons aux autres ce que nous savons et acceptons simplement en retour leur aide et leurs conseils.

La jeunesse aime la musique, le chant, la danse; ne la décevons pas.

Notre devoir est de nous dévouer, de nous donner corps et âme à notre tâche d'éducateur, mais également de nous entourer de toutes garanties nécessaires pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

Nous avons la chance d'avoir dans notre département de bons spécialistes de toutes les disciplines; sachons nous en servir pour le bien de nos sociétés.

L'union des talents et des cours au service de la jeunesse, telle est et doit être notre principale directive; tel est le vœu du congrès.

Musique à l'école. — La commission est unanime à regretter la suppression de l'enseignement musical à l'Ecole Normale. Des démarches seront entreprises pour son rétablissement.

gnant), si nous voulons être pris en considération.

Stages de la C.M.F. — Pour arriver à ce but, nous avons à notre portée deux organisations qui se complètent :

— Les stages de la C.M.F. d'Aix-en-Provence et d'Houlgate ;

— Les classes d'harmonie et de pédagogie de l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes.

Les stagiaires de notre fédération auront la possibilité de continuer leur travail aux classes créées de l'Ecole nationale de musique de Tarbes.

Stages fédéraux. — La fédération du Sud-Est, avec l'appui du conservatoire de Lyon, a commencé de faire fonctionner des stages de quelques jours, en particulier pendant les vacances scolaires.

Nous avons la possibilité d'en faire autant. C'est uniquement une question d'organisation et de compréhension, question qui devra être étudiée par le bureau fédéral, la commission technique et M. le directeur de l'école nationale de musique.

Je suis en mesure de vous assurer que nous aurons l'aide de la direction départementale à la Jeunesse et aux Sports. Ceci nous permettra d'envisager de faire venir à Tarbes un ou plusieurs spécialistes des méthodes accélérées en vigueur aux stages d'Aix-en-Provence dont les conseils seront utiles à nos éducateurs.

Liaisons de la fédération avec le conservatoire. — Le congrès souhaite que les conservatoires mettent leurs élèves à la disposition des sociétés musicales.

Il souhaite également que les fédérations soient représentées aux conseils d'administration de ces conservatoires. Cette liaison ne peut qu'être bénéfique pour les sociétés, les élèves et les municipalités responsables de l'évolution artistique de leurs communes.

L'avis unanime, partagé par les personnalités présentes, est que les municipalités doivent œuvrer dans ce sens, en vue d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Création de nouvelles disciplines dans les conservatoires. — La création des classes de guitares s'est heurtée à l'impossibilité actuelle de trouver des professeurs valables de nationalité française.

La création de classes d'accordéon pourront être ensuite envisagées, mais ne concerneront, naturellement que l'accordéon classique.

Ecoles de musique communales. — La Confédération Musicale de France veut encourager ou plutôt développer l'enseignement de la musique et par la suite, la création de nouvelles sociétés musicales.

Il est évident que pour atteindre ce but il faut d'abord encourager la création de cours de solfège.

Les élèves ainsi formés pourront être appelés à la formation d'une chorale junior plus ou moins importante. Parallèlement, les élèves désireux d'apprendre un instrument quelconque seront appelés à devenir le noyau d'une future société instrumentale communale ou extra-communale par le groupement des élèves de plusieurs communes rurales voisines.

Nous nous plaignons de la diminution des effectifs de certaines sociétés rurales. Le seul remède est de former continuellement des élèves et de s'entraider entre sociétés voisines.

C'est ce qu'on comprend la majorité des directeurs dévoués de notre fédération.

Nous sommes habilités à fédérer ces écoles de musique suffisamment importantes ayant pour but plus ou moins lointain la création d'une société.

Mais ceci ne pourra se faire qu'à deux conditions impératives :

— L'enseignement musical dans ces écoles devra être assuré par des moniteurs ou professeurs valables ayant obtenu une récompense suffisante de la Confédération ou des conservatoires et possédant les qualités pédagogiques nécessaires ;

— Ces cours seront supervisés et contrôlés par la fédération.

Jeunesse et Sports. — M. Tonnon, inspecteur du Service académique de l'éducation populaire du ministère de Jeunesse et Sports, est venu assurer le congrès de l'audience favorable de la Confédération musicale de France auprès de son ministère.

A ce sujet, comme nous avons su le dire au congrès, nous ne pouvons que nous féliciter de la compréhension de la direction départementale de Jeunesse et Sports de notre département qui, reconnaissant l'œuvre d'éducation populaire musicale que nous poursuivons en tâchant de faire de mieux en mieux, nous a déjà aidé et nous aidera encore davantage suivant nos réalisations.

Je ne saurais conclure sans adresser des remerciements à M. le Préfet et à l'Assemblée départementale qui ont pu se rendre compte à l'occasion du 20^e anniversaire de la Libération que notre fédération, grâce à l'union de toutes les sociétés, pouvait réaliser de grandes choses, toutes à l'honneur du département.

Ces réalisations sont et seront votre œuvre et le suis heureux de remercier les directeurs, les éducateurs et tous les sociétaires dont le dévouement, exploité et dirigé par un bureau fédéral et un secrétariat animés par la même volonté constructive, nous permet d'assurer dans les meilleures conditions possibles, la vie commune de nos sociétés et l'éducation

populaire musicale de la jeunesse de notre département.

Allocation de M. Fargette, directeur départemental de Jeunesse et Sports. — M. Fargette assure l'assemblée que la direction de Jeunesse et Sports aidera la fédération pulvé la C.M.F. est maintenant rattachée à son ministère. Il approuve la création des stages projetés au stade départemental et souhaite des confrontations futures.

Il précise qu'il pourra mettre annuellement à notre disposition deux ou trois médailles ministérielles de Jeunesse et Sports.

Le président fédéral le remercie de bien vouloir s'intéresser aux travaux de la fédération et de ce qu'il a déjà fait pour elle.

Adhésions des sociétés. — L'Assemblée générale approuve à l'unanimité, les demandes d'adhésion présentées, par les cours municipaux de Bordères-sur-Echez et l'Harmonie municipale de La Barthe-de-Neste.

Elections partielles du bureau fédéral. — Le président fait l'éloge de M. Gaillard qui démissionne du bureau fédéral (son temps étant trop pris par d'autres activités) mais qui restera membre de plusieurs commissions.

Membres réélus : MM. Duclos, Bos, Bruno.

Membre élu en remplacement de M. Gaillard : Maurice Dehaut, professeur à l'école nationale de musique de Tarbes et membre de l'Harmonie municipale.

Avant de se séparer, tous les membres rendent hommage à M. Ehrmann, président confédéral et aux membres de son bureau qui, inlassablement, œuvrent pour le bien des fédérations et des sociétés musicales populaires.

La séance est levée à 13 heures.

Le secrétaire général, A. SAGNES.

INDRE

BUZANÇAIS

Hommage de l'Harmonie A Sainte Cécile

L'Harmonie municipale a fêté Sainte Cécile et avait profité de cette circonstance pour préparer et offrir à ses amis un concert qui fut donné, samedi soir, salle des fêtes. Une nombreuse assistance répondit à l'invitation aimablement lancée par nos musiciens et suivit avec plaisir un programme très varié, soulignant à nouveau la valeur de notre société musicale qui a trouvé, en la personne de M. Dupont, un chef aussi dévoué que compétent. Pas redoublés, fantaisies, morceaux religieux, tel fut la composition de cette excellente soirée.

L'interprétation chorale des « Halours de la Volga » par les jeunes élèves de l'école de musique, avec accompagnement musical et arrangement de M. Dupont, fut longuement applaudie. Ce fut donc un excellent prélude à la fête de Sainte-Cécile.

Le lendemain, les musiciens organisèrent un très long défilé qui allait leur permettre de visiter les nombreux quartiers de la ville. Après une entrée en musique à l'église, ils assistèrent à 10 h. 30, à la messe célébrée par l'abbé Lavenue, au cours de laquelle ils interprétèrent différents « Ave Verum », de J.-P. Rameau, et « Ave Verum » de Mozart. Le chanoine Penin, dans son homélie devait remercier les musiciens de leur participation à cette messe et de l'hommage qu'ils rendent à leur sainte patronne.

Il demanda aussi à l'assistance de suivre l'exemple fait de dévouement et d'humilité que sainte Cécile donna toute sa vie durant. La chorale Saint-Etienne assurait les chants de l'ordinaire de la messe, sous la direction du curé.

Après la cérémonie religieuse, la musique devait aller au monument aux morts où M. Rouzeau, vice-président de la société, déposa une gerbe, pendant que l'assistance observait une minute de silence en mémoire des morts des deux guerres.

Après « La Marseillaise », ce fut à nouveau le défilé dans un autre secteur de la ville, avant que les musiciens se réunissent à la salle des fêtes, pour déguster un excellent repas préparé par M. Imbert.

Au dessert, M. Bénard, député-maire, devait remercier les musiciens pour le noble emploi « qu'ils font de leur loisir » et idéaliser le but qu'ils poursuivent : l'élevation des esprits. M. Dupont, président-directeur de la musique, devait lui répondre en le remerciant de l'intérêt qu'il apporte, avec le conseil municipal, au bon fonctionnement de la société et développa ensuite les prochains projets de l'Amicale Harmonie.

Une sauterie en matinée et un bal en soirée devaient clôturer cette fête qui obtint un très vif succès.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

USSON-EN-FOREZ

Le Comité régional de musique de Firminy et de la Haute-Loire a tenu son assemblée générale annuelle à Uszon-en-Forez, le dimanche 8 novembre.

Uszon, vieille cité sur le plateau ben-cynien, accueillait les responsables et délégués des sociétés musicales de la Vallée de l'Onandine et de la Haute-Loire.

De 9 h. 30, salle du cinéma Mandrand s'ouvrirent les débats d'une assemblée générale, vivante et empreinte d'une sérénité cordiale. Mais auparavant, pour une fois, et paiement des cotisations 1965, travail effectué par M. Gramont de Roche-la-Molière, en remplacement du trésorier, empêché.

Au bureau avaient pris place M. Saby, président du Comité régional, secrétaire de la Fédération; M. Cornillon, vice-président; M. Tardy, secrétaire; M. Rapatel et Watlet, délégués à la Fédération; M. Col, maire d'Uszon.

M. Saby souhaita la bienvenue aux nombreux délégués et plus particulièrement

à ceux de la Haute-Loire, qui eurent de nombreuses difficultés pour arriver à Uszon. Remercia M. le maire et son conseil municipal pour la contribution, pour les efforts accomplis en faveur des sociétés populaires de musique et en particulier pour le Réveil Uszonnais, organisateur et responsable au premier du département de la tournée.

Après des vœux pour un prochain rétablissement à M. Pierre Marius, trésorier du Comité, ainsi qu'au vice-président M. Chomont, rappelle avec une vive émotion la disparition de François Chaplain, ancien au maire de Firminy, vice-président de l'Avenir Musical de Firminy, délégué de la Fédération et membre du comité depuis 1947, dont les funérailles eurent lieu le 29 octobre dernier. Equivalant, évoque le souvenir de M. Chaze de la Ricamarie, de Poitiers Paul, de la Fanfare municipale de Sainte-Sylvestre, qui pendant 41 ans avait apporté un entier dévouement à sa société. Le président demanda à l'assemblée d'observer une minute de silence en leur mémoire.

HAUTES-PYRÉNÉES

Compte rendu de l'Assemblée générale du 8 novembre 1964

La Fédération départementale des Sociétés musicales populaires des Hautes-Pyrénées a tenu son assemblée générale statutaire annuelle le 8 novembre 1964, à 9 h., dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Tarbes, sous la présidence de M. René Guilhaumenc, président fédéral, avec à ses côtés M. Fargette, directeur départemental à la Jeunesse et aux Sports.

M. Guilhaumenc, président fédéral, rappelle la disparition prématurée de Roger Donere, directeur de l'Union musicale de Lourdes, et fait observer par l'assemblée une minute de silence en la mémoire de ce regretté chef qui avait consacré toute sa vie à l'éducation musicale avec le plus profond dévouement.

Commission des examens fédéraux
M. Gachassin, vice-président fédéral et responsable de cette commission, fait un compte rendu détaillé des examens 1964, 467 élèves présentés par treize sociétés ont obtenu des résultats encourageants qui font honneur à leurs éducateurs.

Il rend hommage à la compréhension trouvée auprès de l'Inspection académique qui veut bien mettre à la disposition de la Fédération, les locaux de l'Ecole Victor-Hugo; de M. Lamy et du corps professoral de l'Ecole nationale de musique de Tarbes.

Commission des harmonies

M. Bajac fait un exposé très complet des problèmes concernant les harmonies. Leur but : essayer de transmettre aux auditeurs parfois très différents, leur amour de la musique par l'exécution de programmes judicieusement choisis. Participer à la vie artistique de leur commune de leur région.

Leurs difficultés : la principale est certainement celle de leur recrutement. L'effectif global des 10 harmonies de la Fédération est de 400 exécutants (250 adu-

tes, 150 juniors). C'est peu et nous ne pouvons que regretter la défection de nombreux bons instrumentistes existant dans notre département.

L'âge, la maladie, les exigences professionnelles, le départ des jeunes poursuivant leurs études, créent des vides importants qui menacent la vie de nos sociétés. Heureusement ces sociétés possèdent des directeurs dynamiques et un noyau d'adultes qui luttent pour assurer leur redressement et leur avenir.

Nous ne parlerons jamais assez de l'exemple donné par ces adultes, souvent d'un âge avancé, qui mettent leurs connaissances musicales avec tout leur cœur et leur enthousiasme au service de la musique et de leur commune.

Pour cette raison, les municipalités se doivent de faire le maximum pour leurs sociétés musicales, car comme l'a dit le président fédéral « Sans musique, nulle fête n'est attrayante et sans ce piment musical toute manifestation paraît triste. »

Une autre difficulté consiste dans les prix très onéreux des instruments à vent. Recrutement des élèves : l'instruction musicale doit être donnée gratuitement aux élèves, est rendue possible par l'apport financier des municipalités. Il est logique que les élèves ainsi formés rentrent dans les rangs de la société musicale.

A Tarbes, le recrutement est facilité par la pépinière de l'Ecole nationale de musique dont la majorité des professeurs donnent l'exemple en occupant les postes de chefs de pupitre à côté de leurs élèves.

Dans les localités moins favorisées, les directeurs d'harmonie aident par quelques éducateurs locaux, déploient de prodiges de savoir et de dévouement pour pourvoir aux besoins de leur société.

Notre principal souci doit être d'intéresser ces jeunes élèves en les faisant participer à un travail collectif.

L'heureuse initiative de la création de l'Harmonie départementale juniors a ré-

DOLNET
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de
SAXOPHONES
TROMPETTES
CLARINETTES
MATÉRIEL DE
JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande
Établissements DOLNET
31 Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Mantes)

Après avoir mis en relief les buts du Comité de Firminy qui œuvre inlassablement au développement et à l'amélioration des sociétés vocales et instrumentales d'amateurs, M. Saby, non sans amertume, fit état des difficultés croissantes rencontrées par les sociétés pour maintenir leur activité. Il est vrai que la vie moderne se prête moins à l'épanouissement d'un art pourtant indispensable, au bon équilibre de l'homme. La musique semble céder le pas à d'autres formes d'expression qui ont pris chaque jour plus d'importance. On a supprimé l'épreuve de musique aux concours d'entrée à l'École Normale. Adressé des félicitations à la Société d'Accordéons du Chambon-Feugerolles pour les brillants succès obtenus aux concours des Sables-d'Olonnes, ainsi qu'à l'Union Musicale de Saint-Genest-Lerpt pour sa participation aux concours d'Europe N° 1.

M. Faure Antoine, président de la commission artistique, n'ayant pu arriver à Saint-Maurice-en-Gourgois, c'est le président qui le remplace pour faire le compte rendu des examens fédéraux 1965. Neuf sociétés du comité ont présenté 79 élèves (275 pour l'ensemble de la Fédération). Les résultats sont assez satisfaisants, mais M. Saby demande que chaque société forme des élèves et qu'ils soient présentés aux examens fédéraux. Les délégués de la Haute-Loire demandent que leurs élèves passent au début du concours, ces derniers étant les plus loignés de Firminy, cette demande serait transmise à la commission de la Fédération. En raison de l'augmentation de la subvention du conseil général de la Loire, cette année, tous les lauréats des examens, qui ont obtenu un maximum de points, ont été récompensés. Pour cette année, l'effectif du comité est 901 musiciens et 464 élèves inscrits dans nos écoles de musique.

Le président insiste pour que toutes les sociétés assistent aux réunions de la Fédération. Donne un compte rendu du congrès de Paris qui a eu lieu le 24 octobre dernier. Invite toutes les sociétés à prendre l'assurance et souscrire des abonnements au journal de la Confédération. Informe l'assemblée que M. Rouchon a pris la succession de M. Deroche comme président de la Fédération. Ce dernier, après 26 années de présence productive à la Fédération, a donné sa démission le 4 avril dernier. Également M. Meire, président du comité de Saint-Chamond a remplacé M. Dumas comme trésorier depuis octobre dernier.

M. Saby termine son exposé en adressant des remerciements à M. Vincent, président du Réveil Ussonais, et donne la parole au secrétaire M. Tardy qui donne connaissance du procès-verbal de la réunion de Sainte-Sigolène qui est approuvé à l'unanimité. M. Tardy donne divers renseignements à l'assemblée.

En l'absence du trésorier, c'est le président qui donne connaissance du rapport financier qui est également approuvé à l'unanimité, pour la bonne gestion financière, des félicitations seront adressées au trésorier

À la demande de M. Cornillon, des félicitations seront adressées à M. Barraud, questeur à l'Assemblée nationale, qui a été nommé président du conseil général de la Haute-Loire.

On procède au renouvellement du bureau du comité, à l'unanimité les membres sortants sont : réélus, M. Veil, de l'Harmonie des Mineurs de la Ricamarie, est nommé délégué à la Fédération, en remplacement de M. François Chapelon, décédé.

Après quelques questions posées, la séance est levée à 12 h. 10.

Puis procédés de la batterie « Le Réveil Ussonais, conduite par son chef, M. Vincent, les délégués parcourent en cortège, les rues de la coquette agglomération et se rendent au monument aux morts, où une gerbe fut déposée par le président. Ils furent ensuite reçus à l'Hôtel Aubert par M. Daniel Col, maire et les représentants de la municipalité qui avaient prévu un vin d'honneur. Dans une improvisation, M. Saby remercie la municipalité et formule un vœu pour que l'an prochain, Usson organise un festival de musique. M. le maire confirme que ce vœu sera réalisé et que Usson organisera des festivals musicaux.

54 délégués se retrouvèrent bientôt, dans les salons de l'Hôtel Rival. M. Col répondant aux quelques mots du président, exprima sa gratitude devant le choix d'Usson comme lieu de déroulement d'un festival de musique et donna rendez-vous à tous en juin 1965.

En raison du brouillard qui commençait à tomber, l'assemblée se sépara vers 17 h. 20 en se donnant rendez-vous à Saint-Maurice-de-Lignon (Hte-Loire) pour la prochaine assemblée.

E. S.

MONTBRISON

La Lyre Montbrisonnaise
a dignement fêté Sainte-Cécile

Il n'est pas de sainte au paradis qui soit plus mélodieusement fêtée que la grande patronne des musiciens. Partout où est parlé ce langage universel de la musique, des bouquets d'harmonie lui sont offerts par ses disciples fervents. Le 22 novembre, la Lyre Montbrisonnaise célébrait la Sainte-Cécile, en l'église Saint-Pierre, au cours de la messe de 11 h., avec la participation des musiciens de la Fanfare de Boën, groupés sous la baguette d'un même chef, M. de Paray, avec le concours de plusieurs éléments de l'Harmonie de Saint-Rambert et de la Fanfare-Batterie de Saint-Rambert.

Après la brillante exécution de la « Marche Pontificale » de Gounod, ce fut « l'Angelus » de Messenet, « Réverie » de Schumann, « l'Extrait des Scènes Alsaciennes » de Massenet qui permirent d'apprécier le talent des solistes (saxo- alto et flûte solo) M. Aimé Prévost, (clarinète solo) M. Louis Lavoue; (saxo-ténor) J.-L. Crépot. « La Marche Consulaire » de Purgeot, enlevée avec brio par la Lyre et la Fanfare de Saint-Rambert-sur-Loire, clôturèrent cette magnifique audition.

Musiciens, dames et invités se retrouvèrent à l'Hôtel Blanchard, on nota la présence de M. Crozier, maître de Montbrison; Marquis, Vicard, conseiller général; M. Rage, président; Mostaert, trésorier; de Paray, chef de musique; André Chanut, directeur de la Batterie-Fanfare de Saint-Rambert; Rainaugy, président du comité régional de Mont-

brison et directeur des cours de solfège de la Lyre.

Diverses allocutions furent prononcées par MM. Rage, président; Crozier, maître et Gicard, conseiller général.

Ces agapes se sont déroulées dans la plus joyeuse cordialité et ont vraiment fait de cette Sainte-Cécile 1964, la plus belle fête de la Lyre Montbrisonnaise.

ROCHE-LA-MOLIERE

L'ambiance particulière qui règne au sein de l'Harmonie des Mineurs était mise en relief, le 22 novembre, à l'occasion des réjouissances de la Sainte-Cécile. Au cours de la messe solennelle, en l'église de Roche-la-Molière, sous la direction de son chef, M. F. Quinson, nous avons pu apprécier : « La Marche Pontificale » de Gounod; « Le Prélude » de Rachmaninoff; « Chanson de Printemps » de Mendelssohn et « Louis XIV de Milot ».

À 11 h. 30, ce fut d'abord la photo de famille, puis défilé et apéritif.

À 13 h., musiciens, familles et invités se retrouvèrent à la salle des répétitions. E. Saby, pour le banquet traditionnel. Nous avons noté la présence de : M. Rouchon, président de la Fédération musicale; M. Debayle, maître-adjoint; M. Beale, président de l'Office municipal des Sports; M. Fauré, secrétaire de mairie; M. Thuisy, ingénieur, représentant les Houillères du Bassin de la Loire; M. le Docteur Busquet, président d'honneur de l'Harmonie; M. D'Isop, vice-président; M. Rapatel, président de l'Avenir musical de Firminy; M. Watelot, président de la Chorale mixte Omni-Club-Ondaine; Saby, président actif; Lotard, vice-président; Cransac, trésorier; Berthet, Fauré, Garde, Freycenon, Massardier, de Mori, membres du bureau; M. Quinson, directeur de l'Harmonie, de nombreuses dames accompagnant leurs maris. Diverses allocutions furent prononcées par MM. Saby, qui souligna que l'Harmonie célébrait sa 107^e Sainte-Cécile et le 10^e anniversaire de la construction de la salle des répétitions, et sa félicita de constater le nombre important de jeunes musiciens et insista que les jeunes garçons et filles soient musiciens et sociétaires, et exprima le désir que la société participe à un concours en 1966.

Le Docteur Busquet confirma son plaisir de se retrouver parmi les musiciens de l'Harmonie. M. Beale apporte la sympathie de l'Office municipal des Sports. M. Quinson, directeur, félicite les musiciens pour l'exécution musicale à la messe de ce matin, malgré l'absence de musiciens empêchés par trois deuils, ces derniers jours. M. Rouchon exprime la sympathie de la Fédération et remet la médaille de la Fédération à MM. Morel J. Marie, Royer Roger, trois diplômés de 15 ans à MM. Fauré Pierre, Pestana José, Monney Jean et à Mlle Piotta Marie-Josette, le diplôme de la Fédération et une enveloppe, pour le concours des examens fédéraux 1964.

M. Debayle exprime toute la sollicitude de la municipalité pour l'Harmonie des Mineurs.

Gerbe Artistique Musicale Forézienne

Calendrier des manifestations artistiques de la saison d'hiver :

Décembre. Dimanche 6, matinée : concert « Bourse du Travail » Armée du Salut. Dimanche 20, matinée : concert à Saint-Rambert-sur-Loire. Lundi 28 : chœurs de « Faust » Eden-Théâtre.

Janvier. — Dimanche 10, matinée : concert spirituel, Temple protestant. Dimanche 17, le matin : concert à la Charité; à 13 h., banquet du 31^e anniversaire, « Hôtellerie du Cheval Noir ». Jeudi 28, vendredi 29, samedi 30, matinée et soirée, dimanche 31, matinée et soirée : chœur des « Canuto » de Kosma, à l'Opéra de Lyon.

Février. — Lundi 8 : chœur de « Aida », Eden-Théâtre. Dimanche 21 : concert Bourse du Travail.

Mars. — Dimanche 14 : concert, Théâtre de Mouloud.

Avril. — Vendredi 12 et dimanche 14 : chœurs de « Parsifal », à l'Opéra de Lyon.

Nous adressons nos plus vives félicitations à Mlle Jacqueline Chauvet, secrétaire et soliste de la Gerbe Artistique Forézienne qui a obtenu un brillant succès au concours des « Voix d'Or » (2^e prix, catégorie romance).

MIDI

NARBONNE

Fête de la Sainte-Cécile

Nous sommes heureux d'apprendre que la Lyre Narbonnaise et l'Harmonie Républicaine de Coursan réunies en un seul groupement ont dignement fêté cette année la Sainte-Cécile.

Un grand concert musical eut lieu à Narbonne sur la promenade des Barques, devant un public attentif et nombreux et surtout sous un beau soleil ce qui, en cette période de l'année, n'est pas à dédaigner. Voici le programme du concert qui eut lieu de 11 h. à midi : 1) « Manonvilloses » P.-R. Bonchel; 2) « Au pays lorrain » ouverture, G. Balay, bugle solo; M. Solenne; 3) « Caravane hindoue », pièce caractéristique; F. Popy; 4) « Les Cloches de Corneville », fantaisie, R. Planquette, solistes; cornet, René Barrau, 17 ans; bugle, Sellenet Amlicar; trombone, Louis Sabouraud; baryton, M. Rougé; 5) « Scènes bohémienne », G. Bizet; solistes : 1^{er} clarinette, M. Batautandé; 2^e clarinette, Huillet Henri; hautbois, Pla Gilbert; flûte, Nonguès Pierre; 6) « White-Star », valse boston, F. Popy.

Ce concert, eut lieu sous la baguette de M. André Sarzi, vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Midi. 57 musiciens au restaurant « Le Fin Goumet » qui est tenu par notre ami Bouquet, contrebassiste m/b à la Lyre Narbonnaise. Une aubade fut interprétée par tous les musiciens, à l'honneur de Mme Bouquet.

Après le repas, M. Mouraux, juge d'instance auprès du Tribunal de Narbonne et président de la Lyre, prit la parole. En des termes choisis, il félicita les musiciens, le chef, et tous ceux qui ont pris part au déroulement de cette petite fête de famille. Ce fut ensuite le tour de M. Rivet, receveur des Finances honoraire, secrétaire général de la Lyre Narbonnaise, qui par de bonnes paroles, adressa des félicitations et des remerciements à M. Sarzi, directeur, et à ses musiciens pour la bonne audition qui eut lieu avant le banquet traditionnel. M. Alary, conseiller municipal, représentant M. le député-maire, fit ensuite l'éloge des deux sociétés musicales, promit l'appui moral et financier de la municipalité. M. Sarzi, directeur de la Lyre Narbonnaise et de l'Harmonie Républicaine, prit la parole sur le plan technique et ce fut ensuite le tour de chant durant lequel MM. Caussé, saxo-ténor; Ruiz, premier clarinette; Mira, premier clarinette; Gal, contrebasse s/b; Honoré G., contrebasse à cordes; Datarguite, batterie, surtout par leurs chansons et leurs monologues, mirent un terme à cette belle fête de la Sainte-Cécile.

L'on se sépara à 17 h. 30, heureux d'avoir passé une soirée agréable dans notre grande famille de musiciens.

Renouvelé nous apprenons avec plaisir la naissance d'une nouvelle société de tambours et clairons et qui a pris pour nom : « L'Echo Narbonnais ». Nous souhaitons à cette nouvelle société qui va se fédérer, une longue existence.

UN SUCCÈS
« COLOMBINE et PIERROT » — Polka divertissement pour 2 cornets ou trompettes s/b. Arrangement spécial pour un ensemble de 8 instruments : cuivres et saxhorns avec timbales ou tambour, à défaut.
L'exemplaire complet avec la partie solo comme conducteur : 5 F., chez l'auteur : J. BERNARD — 107, Rue Monlogis — ANGOULEME — (Charente) C.C.P. BORDEAUX 92.580 —

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

Concert spirituel de l'Harmonie des H.B.L. à la cathédrale de Metz

Un spectacle inhabituel s'offrait aux regards du visiteur, pénétrant hier soir, dans la cathédrale de Metz : 200 choristes se tenaient debout, sur les marches du chœur, au pied desquelles 100 musiciens étaient alignés. Et comme un diadème, aréolaient tous ces messagers de la musique, des sources de lumière rayonnaient tout autour du triforium, soulignant la hardiesse du magnifique vaisseau de pierre.

Au plaisir des yeux, allait se joindre, peu après, celui de l'ouïe : dans un sentiment identique d'union et de foi, les chanteurs, sous la conduite de M. le chanoine Nassoy, et les instrumentistes dirigés par M. Paul Semler-Colleury, allaient rendre un hommage chanté et vibré à la muse qu'ils vénéraient chaque année, Sainte Cécile.

La seule présence dans l'édifice, de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine, conféraît au concert spirituel qui s'y était donné, un caractère assez exceptionnel. A-t-on jamais entendu la musique de la Grande République se produire à Notre-Dame de Paris? L'effet de surprise passé, on s'en accomode fort bien. Ici, c'était la première fois que l'imposante phalange des H.B.L. allait baigner d'effluves sonores la haute nef du grand-moutier messin.

Innovation donc, que d'aucuns trouvaient de bon ton, alors que le médium sceptique — pour qui les ensembles orchestriques ne se prêtent qu'aux divertissements sylvestres ou à l'accompagnement des défilés de parade — estimera hors de propos.

Pourtant, la démonstration sonore à laquelle assistait un public dense, emplissant littéralement le sanctuaire, devait infirmer bien des préjugés et lever l'hypothèse jetée sur une « artillerie » dont on a trop souvent reproché les outre-culants écarts.

Aussi, bien que l'on ne s'extériorise plus guère aujourd'hui, il convient cependant de dire que, par leur judicieuse alternance, les offrandes musicales, chantées, ou exécutées par l'instrument, recueillirent une approbation justifiée par la réelle impression qu'elles laissèrent sur l'auditoire.

On ne saurait analyser par le détail, ces pages d'un caractère tantôt incantatoire, méditatif ou religieux. Il suffira d'en évoquer les plus significatives. De la partie chantée, on retiendra la « Prière à Sainte Cécile », de Bach, un motet de Noël de Clémentine ou une soprano, Mme Odette Remy, dialogue avec le chœur, une incantation pour le Vendredi-Saint, puis un chant pascal d'Aichinger. On connaît l'habile maîtrise du chanoine Nassoy lorsqu'il touche à la musique sacrée; la seconde partie de ce concert était lui permettre de dégager, par le puchement de la masse chorale, le style propre à chacun des trois chants de louanges de l'époque grégorienne, patristique puis classique. De cette dernière, le chœur lui-même de la Passion selon Saint-Jean, de Bach, constituait l'apothéose.

Il nous faut revenir au programme que proposait l'Harmonie, dont la plupart des ouvrages y figurant, eût tenu sur l'expertise plume de M. Paul Semler-Colleury. Bien sûr, il abandonna la dentelle de l'orchestre symphonique et la remplaça par une toile plus riche; mais elle est tissée « grand teint », et, de sa

transcription naissent alors des timbres nouveaux; ce qu'il perd inévitablement en subtilités sonores, il le regagne en couleurs; c'est la revanche de l'orchestre d'instruments à vent!

Il déploya franchement ses ressources insoupçonnées et ses tons chauds et mordants.

On citera pour mémoire « Tristesse à la mine », « Les Cathédrales », de Pierné; « La Cathédrale engloutie », de Debussy; « Fête et procession », du poème « Bretagne », de Francis Casadesus et enfin, la fameuse « Suite gothique », originellement pour orgue, de Böckmann. Tout ceci est fruité, cultivé; les sons s'exhalent comme une voix humaine, et si le rythme s'est assésiné, c'est pour que « passent » mieux chaque fioriture, chaque détail d'éclaircie.

On ne saurait trop exalter le mérite de tous ces exécutants : des musiciens

mineurs parce qu'ils se maintiennent à un degré de perfection tout à fait remarquable; des choristes appartenant aux différentes paroisses de l'agglomération messine, parce qu'au prix d'innombrables répétitions, ils ont apporté dans leurs interprétations, un témoignage vivant de l'éclatisme des pages liturgiques ou d'inspiration religieuse. On n'oubliera pas non plus le « quatuor de saxophones » de l'Harmonie des H.B.L. et sa prestation réussie dans l'« Avo Verum » de Mozart, et il nous restera à féliciter, outre M. Marcel Merleier, qui assurait les accompagnements à l'orgue, les deux piliers de ce concert spirituel : M. le chanoine Nassoy et M. Paul Semler-Colleury, merveilleux ordonnateurs d'un concert spirituel que l'on souhaiterait réentendre à la Sainte-Cécile prochaine.

G. M.

NORMANDIE

CAEN

Harmonie La Fraternelle
fêtes du 80^e anniversaire
et de Sainte Cécile

80 ans pour une société, c'est évidemment un âge respectable, mais qui pour autant, ne veut pas dire « vieillissement ». Ainsi commença le texte de présentation du programme distribué le samedi, lors du concert de gala donné au théâtre Maison de Culture. En effet, si l'on en juge par ses activités de l'année 1964 : 30 concerts, 7 prises-d'armes et une cinquantaine de répétitions, on est obligé de lui reconnaître un certain esprit de jeunesse qui lui permet de faire preuve d'une vitalité sans cesse accrue. Mais que ne fait-on avec des secrétaires au moral bien trempé, à leur esprit de camaraderie, à leur amour de la société, à leur valeur musicale toujours ascendante et à leur courage au travail, afin de conserver à leur société, le rang qu'elle s'est acquis, au faite de nos sociétés musicales populaires.

De nombreuses personnalités honorèrent ces fêtes de leur présence : MM. Blondel, chef de cabinet, représentant M. le Préfet; le docteur Buot, député du Calvados; Jean-Marie Louvel, ancien ministre, sénateur-maire de la ville de Caen; Tessière, vice-président du conseil général; Albert Ehrmann, président de la Confédération musicale de France; colonel Pierre Dupont, ancien chef de la Musique de la Garde Républicaine; Robert Bréard, compositeur, grand prix de Rome; Fernand Anne, président; Marcel Angot et Fernand Boltard, vice-président de la Fédération musicale de Normandie; Abel Gandié, ancien président de la Fédération musicale d'Alger, devenu Caennais et qui avait accueilli « La Fraternelle » en 1957; Mikensturm, directeur de l'école de musique de Lisieux; André Feil, directeur de l'Harmonie municipale de la dite ville; Alain Baudot, directeur de l'école de musique de Bayeux; Diédreich, directeur de l'école de musique de Saint-Malo; Daniel Fnot, président de l'Harmonie municipale de Rouen, etc... Ces représentants de la musique étaient reçus par MM. Barthélémy, président; Bocave, Dudouit et Baudin, vice-présidents de la société. Ils accueillirent également de nombreuses personnalités caennaises, parmi lesquelles MM. Tardif, Camble, Bosquin, Garapon, adjoints au maire de Caen, ainsi que plusieurs conseillers municipaux et représentants de sociétés : MM. René Desmazières, maire de Lion-sur-Mer, et président de l'Union musicale de Riva-Bella; Alexandre Jourdan, adjoint au maire de Oulstreham; l'abbé de Baillencourt, vicaire de l'église Saint-Etienne de Caen, etc...

Au concert, au théâtre, devant une salle archi-comble « La Fraternelle » forte de ses 96 membres, exécuta : « Boutique Fantastique », de Rossini-Respighi. « Récit et Polonaise », de Weber, par le jeune et talentueux clarinettiste, Jean-Pierre Antoine puis, termina cette première partie, par l'imposante ouverture de « Tannhäuser » dirigée de main de maître, par l'excellent chef d'orchestre, M. Albert Ehrmann, président de notre Confédération, lequel recueillit une ample moisson de bravos par une assistance survoltée.

En seconde partie, « La Fraternelle » exécuta le Largo de la Symphonie du « Nouveau Monde » qui valut à Pierre Tillard, cor anglais, un succès très mérité, et termina avec l'ouverture de « Guillaume Tell » qui déclina des applaudissements sans fin.

En intermède à ce concert, se produisit la splendide quatuor de saxo, Dufayet dont deux de ses membres accueillirent à la Musique de la Garde Républicaine, Henri-René Pollin et Jacques Terry sont sortis des rangs de « La Fraternelle » et également deux chanteurs, mezzo-soprano, et Gérard Etienne, baryton de l'Opéra-Comique, qui caractérisèrent l'auditoire par leurs belles voix et leur science du chant. Ils furent brillamment secondés par la talentueuse pianiste accompagnatrice du Conservatoire de Caen, Marie-Thérèse Hamon.

Le lendemain, à la messe de Sainte-Cécile, le programme débuta par l'ouverture de « Tannhäuser », dirigée comme la veille par le président Ehrmann, puis, sous la direction de François Bellis, un arrangement américain pour harmonie, sur le thème du « Concerto de piano en si b mineur » de Tchaikowski. Ce fut ensuite « l'Adagio », d'Albinoni, dans une orchestration toute récente et très heureuse du colonel Pierre Dupont. La messe se termina par une absoute à la mémoire des disparus de La Fraternelle au cours de laquelle fut exécuté « l'Hymne aux Morts pour les funérailles d'un héros », du colonel Pierre Dupont. Cet hymne pathétique et émouvant fit grosse impression sur les milliers de assistants qui remplissaient la vaste nef de cette abbaye Saint-Etienne, de 110 mètres de long.

Le colonel Dupont qui n'avait pas entendu son hymne depuis plus de 20 ans s'en montra très ému et félicita les musiciens de leur remarquable exécution.

À l'issue de cette messe les personnalités citées ci-dessus, et les musiciens de leur famille se rendirent au casino de Riva-Bella. Près de 300 convives firent honneur à l'excellent menu préparé par M. Gosse, directeur. À l'heure des « toasts », M. Barthélémy, président, ouvrit la série des discours en exprimant sa joie d'accueillir les personnalités présentes et en remerciant vivement la ville de Caen pour l'aide qu'elle apporte à « La Fraternelle » par sa subvention, ses remerciements allèrent également aux musiciens et à leur directeur, François Bellis, auquel il associa leur directeur-adjoint, Fernand Blachet, en le qualifiant « d'élément extraordinaire ».

Succédant à son président, François Bellis, après avoir rappelé les origines de « La Fraternelle » dit sa vive satisfaction de voir à ce 80^e anniversaire, la présence de certaines personnalités du monde musical, notamment du colonel Pierre Dupont et Robert Bréard, qui, par leurs nombreuses compositions, transcriptions ou arrangements, ont permis aux sociétés musicales populaires de s'élever. Il rendit un vibrant hommage au président Ehrmann pour le dévouement qu'il apporte à la tête de la Confédération et le félicita de sa toute récente élection à l'unanimité, comme président de la Confédération internationale des sociétés populaires de musique, qui groupe les 16 pays membres de l'U.N.E.S.C.O.

Il le remercia d'avoir bien voulu prendre la baguette à ces deux concerts tout en s'excusant de l'avoir mis à contribution. Il remercia également son directeur-adjoint et ses musiciens mais surtout la ville de Caen qui vient de doter sa société d'une superbe salle de répétitions.

A son tour, le président Ehrmann prit la parole pour signaler la valeur de « La Fraternelle » qui, admirablement, bien conduite et dirigée, est une des plus vivantes sociétés musicales de France.

ÉDITIONS PHILIPPO ET COMBRE
EN VENTE AU
CONSORTIUM MUSICAL
24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e - Tél. 824-89-24

VIENT DE PARAÎTRE

R. WORSCHÉCH : Les grands maîtres classiques, pièces pour guitare. Le Recueil 3,50 F

R. WORSCHÉCH : 4 Pièces, pour flûte à bec ou violon ou mandoline. Le Recueil 3,50 F

EN PREPARATION

R. WORSCHÉCH : Solfège appliqué à la guitare Volume 2

R. WORSCHÉCH : Méthode complète de guitare Volume 2

MÉRIOT : Le Saxophoniste. 6,00 F (paraîtra sous peu)

MÉRIOT : Le Saxophone classique, Dujès paru Volume A. B. Chapeau 6,00 F

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

Il se dit très touchés et honoré d'avoir...

Après avoir souhaité une meilleure...

M. Jean-Marie Louvel, sénateur-maire...

Le mot de la fin, fut pour le repré-

Le soir se termina par de nombreuses...

QUEST

SAINTE-GEORGES-DE-DIDONNE

Sainte-Cécile

et l'Union Musicale

Dimanche 22 novembre, selon la tradi-

Le matin, au cours de la célébration...

A 13 h., un banquet organisé par...

Ce banquet perpétue depuis de nom-

Les diverses allocutions qui ont été...

M. Matras, au nom du maire de Royan...

Le Docteur Frenal, maire de Saint-

Le chef de musique Marcel Clavier...

Les adresses leurs félicitations aux...

Une soirée dansante termina la jour-

SEINE-ET-MARNE

PROVINS

Dans cette ville médiévale, l'Harmonie...

Au banquet de 130 couverts, après la...

NEMOURS

Dimanche 22 novembre, l'Harmonie...

Le mot de la fin, fut pour le repré-

Le soir se termina par de nombreuses...

en relief l'utilité de nos sociétés civiles...

FONTAINEBLEAU

Messe de Sainte-Cécile à l'église Saint-

BRAY-SUR-SEINE

Le 22 novembre, la fanfare municipale...

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine - PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit

la marque - Travail rapide - Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

SEINE ET SEINE-ET-OISE

PARIS

Harmonie Savoisiennne

et Allobroïque de Paris

Le 22 novembre 1964, la Savoisiennne...

La cérémonie était placée sous la pré-

Assistaient aussi à la réunion le colonel...

C'est avec satisfaction que 8 anciens...

Tous nos compliments vont à tous les...

Le colonel CHAROLAIS, secrétaire général...

ANTONY

Harmonie Municipale

A. - CONCERT

Le samedi 14 novembre, à 20 h. 30...

Tous les Antoniens et Antonnaises...

Parmi l'assistance, nous avons remar-

C'est en réalité à 20 h. 45, par un pas...

Dirigé de main de maître par M. A....

Le spectacle se termina vers 23 h., sous...

Un vin d'honneur fut ensuite offert à...

Une fois de plus, notre société a obtenu...

L'Harmonie remercie toutes les person-

Le secrétaire :

A. DELATTRE.

B. - SAINTE-CECILE 1964

Le traditionnel banquet de la Sainte-

M. Baldit, maire-adjoint et Mme. M....

Une fois de plus, la gaieté et la bonne...

Une ambiance des plus agréables régnait...

Le président remercia également tous...

La parole fut ensuite donnée à M. le...

M. le maire remit ensuite la plaquette...

Les anciens élèves, membres de l'Har-

A la fin du repas, M. Besombe, notre...

qui donna à nos musiciens le plaisir de...

Ainsi, une fois de plus, nos musiciens...

Le secrétaire,

A. DELATTRE.

ATHIS-MONS

Harmonie Municipale

Sous la présidence de M. le maire,

Plusieurs adjoints et conseillers mun-

A souligner que sur 43 musiciens ins-

Programme du concert de la Sainte-Cé-

Le programme composé de 8 morceaux...

Dans une courte allocution, le prési-

Un vœu a été exprimé : La création...

Rendez-vous a été donné à tous nos...

CLICHY - LA GARENNE

Le classement

de l'Harmonie Municipale

C'est dans le cadre agréable et fort...

A cet effet, le jeune et excellent...

Nos musiciens se présentaient devant...

La première partie de ce fort beau...

Après les excellentes auditions, très...

Le programme de la soirée était com-

Nous eûmes encore la grande satisfac-

A la réception qui suivit, en présence...

EAUBONNE

Sainte-Cécile

La Lyre Amicale a célébré la Sainte-

En effet, dès 9 h. 30, une délégation

composée des président, vice-président...

A 10 h., la Lyre Amicale au grand...

Puis, ce fut l'inauguration au cimetière...

Le président Nosbaume, prit la parole...

Sous la conduite de son chef, M. De-

A 11 h. 30, un grand-messe était cé-

Cette audition fut parfaite et dirigée...

A 13 h. 30, un banquet réunissant les...

Notre président Hugonnet, se fit égale-

Malgré ses nombreuses occupations,

Au dessert, notre directeur dit, quel-

Quant au président Nosbaume, après...

Il termina en rappelant que la Lyre...

Il prit note des désirs exprimés, et...

M. Brun, vice-président de la Fédéra-

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Tout d'abord, une « Marche Pontifi-

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Notre belle et grande « Boulonnaise »...

Manufacture d'ANCHES POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE DERU Ets DERU, 10, r. de la Fontaine-du-But Paris 606-33-41

apérilif d'honneur autour de leur si aimable et distingué président, M. P.-A. Souriau, qu'assistait le président adjoint, G. Le Duc; M. P. Ferrin, le distingué vice-président et M. de Vassal, le dynamique organisateur. Et nous manifestâmes ainsi, sous l'égide de Sainte Cécile, notre admiration envers la grande et toujours bien vivante société municipale de musique, la « Bouillonnante » et à ses formations adjointes, que dirige avec beaucoup d'art, de talent et de dévouement, notre camarade Gérard Dayries ex-chef de musique, capitaine de l'armée.

Cne F. BOYER.

La Sainte Cécile du Maugein-Club Sannoisien

C'est toujours avec une même et grande ferveur que notre vivant « Maugein-Club Sannoisien » célèbre chaque année le souvenir anniversaire de notre Sainte-Cécile. Ainsi, ce dimanche 22 novembre dernier, avons-nous reçu, à Sannois, les mêmes visages, entourés de nombreux jeunes et nouveaux venus, s'épanchant en leur art avec amour au sein de notre belle phalange d'accordéons.

Et je puis affirmer que, grâce à son chef vénéré, Abel Monestès, et à son si distingué président M. le Dr André Cancelet, maire de Sannois, cette belle formation accordéoniste poursuit sans défaillance sa noble mission musicale et populaire en conservant, en élevant même sa valeur artistique et son allure toute familiale si appréciées, de nos auditeurs sannoisiens.

Il serait injuste de ne pas associer aux succès de ces efforts Mme André Cancelet; Mme Abel Monestès; M. et Mme Carpentier, les aimables mécènes; et M. et surtout, Mme Cordonnier, secrétaire de la mairie, si vaillante et si active en sa mission d'organisatrice. Notons la présence, à cette familiale manifestation, de M. Louis Lumazzi, compositeur de musique et grand spécialiste de l'accordéon; de Mme Triboulet, de la presse parisienne. Bien d'autres noms de fidèles amis et supporters, seraient ici à citer. Le programme de cette réunion symbolique débute toujours par une messe, dite en l'église de Sannois et pour honorer non seulement la mémoire des membres du Club, décédés mais tout particulièrement celle du jeune Gérard Dupont, mort pour la France en Algérie. Les cadets du « Maugein-Club » y assurent une émouvante partie musicale. Après la messe, un vin d'honneur rassemblait nos musiciens et leurs nombreux amis, en la mairie de Sannois. Après un éloquent discours du Dr A. Cancelet, notre cher maître et président, nos « Cadets » se distinguèrent encore dans un répertoire de choix, en lequel figuraient des œuvres de leur cher directeur, A. Monestès, dont un « Menuet » charmant et délicat, dont je n'ai point, hélas, relevé le titre! Mais j'en reparlerai. Ce fut, ensuite, le banquet traditionnel chez Demange, l'excellent traiteur du Bd Gambetta, à Sannois. La présence de M. le Curé de Sannois auprès de notre distingué maître, rehaussait son caractère familial. Autres discours éloquents, conseils judicieux et affectueux aux jeunes, ravis et joyeux, gai, épanchements, douce, émotions, et ce fut la dislocation. Une dernière et infinie réception chez M. et Mme Carpentier mettait un point final à cette belle et vivante réunion anniversaire, manifestation d'une vitalité musicale qui honore notre belle et grande cité régionale... où la musique et l'amitié de nos accordéons, s'exhalent...

Capitaine F. BOYER.

Estudiantina d'Argenteuil

L'Estudiantina d'Argenteuil, sous la direction de M. Mario Monti, a donné un grand concert à la salle des fêtes du parc Camélinat, le dimanche 15 novembre, à 15 h.

Cette société, de première division, se composait de 9 premières mandolines, 10 secondes mandolines, 8 mandoles, 8 guitares, 1 mandolonecelle, 1 contrebasse à cordes.

Devant une salle comble, se déroula, sans entracte, le programme suivant :

- 1) « Balalaïka Souvenir », fantaisie russe Joh. B. Kok; 2) « Réverie de Poète », Giuseppe Manente; 3) Bernard Renvois, guitariste; « Menuet » de Fernando Sor (1778-1829); 4) « Tirrenia », ouverture de G. Giovannini; 5) Pierre Prévost, guitariste: Etude de Fernando Sor « Suite de Vincenzo Galilei (16^e siècle) Gaillarde, Pavane, Passacaille; 6) Air de la Colonne du « Barbier de Séville », de Rossini, par J. Vivant, basse au Conservatoire national supérieur de Paris; 7) Concerto pour accordéon et O.A.P. de Hans Schmitt (1958), par Michel Sergy; 1^{er} Mouvement allegro moderato; 2^e Mouvement adagio; 3^e Mouvement allegretto; 8) Jean-Pierre Dubert, guitariste: « Melancholy Gaillard », de Dowland (16^e siècle); « Romance », de Román Worschech; « Prélude », de Pierre Augé; 9) « Robin des Bois », grande fantaisie sur l'Opéra célèbre de Ch. M. Weber, arrangé par Mario Maciocchi; 10) « Massalia », de Emile Laisné.

L'Orchestre à Plectres Renaté à son concours itinérant.

Ce samedi 28 de novembre dernier, « l'Orchestre à plectres Renaté », inspiré et dirigé avec art par notre ami, M. René Marteau, le chef d'orchestre, compositeur bien connu, nous conviait à venir entendre son audition-concours, épreuves du « Concours Itinérant », en ses salons d'études de la rue de Milan. J'ai bien entendu cette formation orchestrale, composée de « cordes pincées », en laquelle les mandolines, accompagnées par mandoles et guitares, nous font entendre leurs sonorités délicates et pénétrantes en des œuvres de choix, appropriées. Et lorsque la contre-basse à cordes et quelques violoncelles s'ajoutent au développement sonore... ce qui est le cas pour l'orchestre Renaté, c'est un ensemble très intéressant, d'un charme infini, qui s'offre à notre esprit... en passant, par nos oreilles attendries! Car avec lui, nous écoutons, nulles violences ne frappent nos tympans avides, de charme, de douceur et d'éloquence!

Il fut un temps lointain où, ayant composé moi-même un morceau « Menuet » pour l'usage de ces formations, en « Période », j'avais écrit en guise d'introduction, cette pensée première: « Les Soirs d'Iffroy », quand d'un feu clair, l'âtre doucement s'illumine! J'aime entendre le

« Vbrant « tique-tique-tin » de ta voix cristalline! O ma chère mandoline!... »

Le programme de cette soirée, donné sous l'égide de la Fédération musicale de Seine et Seine-et-Oise, et présenté par M. René Marteau, comportait, parmi les œuvres dites de choix: l'ouverture du « Calife de Bagdad », de Boïeldieu et la « Sérénade » de « Petite Musique de Nuit » de Mozart. La commission technique de la F.M.S. avait désigné, comme morceau imposé: « l'ouverture Italienne », de Biondi. A la suite des excellentes exécutions du choix et de l'imposé, notre très élégante et brillante phalange à plectres obtenait une moyenne générale de 28 points sur 30; ce qui lui accordait un premier prix ascendant et son classement en division supérieure A, au sein de notre Confédération Musicale de France, avec une mention spéciale, à son chef-directeur, M. René Marteau. J'avais l'honneur de présider le jury chargé de cet examen. J'avais à mes côtés, en cette mission, mes chers camarades, le capitaine J. Gallet, chef de la musique principale de l'Armée de l'Air; le capitaine Monnége, chef de la musique de la Gendarmerie Nationale, et M. Maurice Brun, notre président de la Commission technique de la F.M. de Seine et Seine-et-Oise... un jury impressionnant.

Après les épreuves imposées, le concert continua son déroulement par l'audition hors concours de quelques belles œuvres de son répertoire, transcrites par les meilleurs maîtres en cette spécialité orchestrale. Parmi ces œuvres, citons un « Entr'acte » de J. Ibert, en lequel M. P. Bizet, l'excellent contrebassiste à cordes de l'orchestre, s'armant d'une grande flûte et accompagné par une charmante guitariste-virtuose, Mlle M. Delplanque, nous fit entendre son réel et grand talent de flûtiste consommé. Une œuvre de Rich. Ellenberg « En traineau », nous accordait une souriante satisfaction artistique. Mais nous eûmes le grand plaisir d'entendre une fort belle composition, due à M. René Marteau lui-même, une suite de ballet intitulée « Baléares », une fantaisie inspirée et réalisée sous le ciel bleu, merveilleux de la grande île espagnole; une œuvre séduisante et surtout très « couleur locale » qui nous fit entendre un peu de ces richesses sonores, caractéristiques, de l'Espagne... pays de la Mandole, de la guitare et de la mandoline.

Les résultats du « Concours Itinérant » furent annoncés par le président du jury, en présence de M. Nicolas Corvanitis, président d'honneur de l'Orchestre Renaté; de l'honorable président actif, M. Léon Chabassière, officier de la Légion d'Honneur; de Mme René Marteau, la gracieuse et charmante épouse de notre talentueux chef d'orchestre, et de leurs invités. M. M. Brun prononça quelques éloquentes et judicieuses paroles, ajoutant à ses conseils, ses chaleureuses félicitations. Cette belle réunion musicale se termina joyeusement, en poculis, devant un agréable buffet, inspiré par les artistiques « tique-tique-tins » d'un ensemble musical valeureux, très élégant et plein d'entrain.

Capitaine F. BOYER.

DOLEJAL MUSIQUE

GENEVE (Suisse)

10 bis, rue du Vieux-Colliège

Vous trouverez tous les arrangements pour HARMONIES en musique de JAZZ, JAZZ SYMPHONIQUE, POPULAIRE que les formations de l'air américaines ont interprétés avec succès, au cours de leurs tournées européennes.

SUD-EST

Assemblée générale de l'Union départementale

des Sociétés musicales du Rhône

Samedi 14 novembre 1964.

Dès 14 h. 15, une réunion préalable se tenait dans une salle annexe du Café de Paris où la Commission de contrôle jetait un dernier regard aux livres du trésorier, M. Morel, si bien que les délégués des neuf groupements avaient le temps d'arriver et de prendre place dans le local réservé à l'assemblée générale où le président Bernard ouvrait la séance, à 15 h. 10, devant une assemblée où le record du nombre de présents était battu, ce qui laissait bien augurer pour l'intérêt de cette réunion.

M. Vettard, secrétaire général, fit un rapide pointage des groupements et sociétés présentes, et constatait, que pour la première fois, tous les groupements étaient présents, et avaient des délégations étouffées.

Il fut ensuite le compte rendu de l'assemblée 1963, paru dans le journal de la Confédération musicale de France qui n'appela pas de commentaire, et fut adopté à l'unanimité.

Le président Bernard présenta le compte rendu moral de l'année écoulée. Après avoir remercié les nombreuses personnes présentes, ce qui prouve tout l'intérêt qu'elles portent à l'U.D., M. Bernard rappela les diverses manifestations de l'année 1963-1964, où nos sociétés musicales firent preuve de très belles qualités.

Le centenaire de l'Harmonie du Rhône, brillante soirée de haute qualité digne de cette magnifique phalange et de son président, Rémi Reboulet, et de son chef, M. E. Gay.

Le magnifique succès du 2^e festival départemental organisé, à Gilly, de main de maître, par notre ami Reboulet, et son équipe dévouée. Belle manifestation qui bénéficia par un temps splendide d'une assistance nombreuse qui ne ménagea pas ses encouragements aux sociétés présentes.

Le festival de Charbonnières, qui organisé par la direction du Casino et particulièrement de M. R. Brun, sous le patronage de l'U.D. du Rhône et de la Fédération, se déroula dans d'excellentes conditions par une journée ensoleillée

pour le plus grand plaisir des sociétés qui eurent toutes des récompenses.

D'autres manifestations seraient également à citer, pour la qualité des exécutants, et le dévouement sans limites des présidents, des directeurs, et des équipes organisatrices. Groupement de Villefranche, groupement de Beaujeu, groupement Vallée-d'Azergues, à Thézé, groupement de Neuville, groupement de Limonest, groupement Rhins et Trambouze, etc.

Que tous les dévoués présidents, directeurs, musiciens soient remerciés pour la façon magnifique avec laquelle ils œuvrent pour le bien de nos sociétés musicales.

Le président ensuite souligne l'excellent travail qu'a déjà fait pour la première année de son existence, le Comité technique.

Il remercie MM. Foucaud, Cayrol, Lazermé, Cotinet, Bonnard, etc., pour l'esprit avec lequel ce travail a été accompli, il formule le vœu de voir se développer la collaboration de tous les techniciens pour assurer une action efficace dans le domaine technique, base même de la valeur de nos sociétés.

M. Bernard indique que l'action entreprise auprès des pouvoirs publics et notamment du Conseil général, est en bonne voie. MM. Rolando, Vettard et lui-même ont été reçus au Conseil général, et ont présenté plus récemment, un nouveau dossier établi par notre secrétaire général, à M. le préfet du Rhône.

Il y a donc bon espoir pour que cette action aboutisse, mais il faut également que chaque président de groupement agisse auprès de son conseiller général. De l'action de tous doit dépendre la réussite.

Le président, Bernard termine son compte rendu en adressant ses remerciements aux membres du bureau de l'U.D., aux présidents et aux techniciens pour les efforts fait dans les départements du Rhône qui, petit à petit, reprendra la place importante qui a toujours été la sienne au sein de la Fédération.

Le trésorier général, M. Morel, dans un exposé clair et précis fait le compte rendu financier de l'année écoulée, et donne des éclaircissements sur certains points qui peuvent paraître obscurs à l'assemblée, notamment sur les frais entraînés par la fourniture des documents pour les examens, frais, qui dans l'avenir ne doivent être qu'une avance, et qui seront remboursés par les sociétés utilisatrices.

M. Bonnefond, au nom de la Commission de contrôle approuve les comptes et félicite chaleureusement M. Morel pour la tenue de ses livres et sa bonne gestion.

L'assemblée approuve à l'unanimité, puis procède à l'élection du tiers sortant: MM. F. Bernard, Carrette, Mercier, Mirio, Reboulet et Weinborn sont élus à l'unanimité.

Pour la Commission de contrôle, MM. Bonnefond et Vermorel sont réélus, M. Bannier, de Lyon, remplace M. Brunet, démissionnaire.

Le président félicite les nouveaux élus, et les remercie de leur dévouement à la musique et aux sociétés musicales du Rhône.

M. Foucaud, président, pour 1964 du Comité technique du Rhône donne des détails sur l'action menée cette année. Il fait part des contacts pris, et des réunions techniques productives qui ont été tenues notamment à Lyon et à Villefranche-sur-Saône où M. Cottinet avait préparé cette réunion avec le plus grand soin.

Il fait part de la technique employée notamment pour le choix des morceaux d'examen où tous les délégués de groupement doivent donner leur avis.

Il serait souhaitable que les réunions du comité technique se tiennent chaque fois dans un groupement différent, et que tous les directeurs et techniciens du dit groupement, puissent assister à ces réunions, et apporter leur point de vue ainsi que le fruit de leur expérience.

Des précisions seront apportées par des articles sur le journal C.M.F., que tous sont invités à lire attentivement.

Après des censes interventions de MM. Lazermé, Cottinet, Cayrol, M. Bernard remercie une nouvelle fois M. Foucaud et le Comité technique qu'il invite à continuer à œuvrer en 1965.

Festival départemental 1965. — M. Colomb est pressenti pour que Belleville prenne le festival en 1965, la réponse est réservée, et après consultation des responsables, une réponse sera donnée à l'U.D.

M. Lager indique que le groupement Rhins et Trambouze qu'il préside envisage de prendre le festival en 1966.

Le calendrier des festivals des groupements est alors fixé :

De Villefranche à Salle en Beaujolais. 27 mai; de Neuville à Cailloux-sur-Fontaine.

13 juin: de Rhins et Trambouze à Saint-Just-la-Pendue.

26-27 juin: de Saint-Genis-Laval à Brignais.

25 juillet: 3 cantons à Fleurie.

1^{er} août: Vallée d'Azergues à Saint-Nizier-sur-Azergues.

M. Cottinet pose alors une question précise concernant les écoles de musiques et conservatoires. Le président Rolando arrive entre temps. Remercie bien évidemment M. Bernard toujours sur la brèche, et qui sur les sollicitations de toute l'assemblée est bien décidé à continuer. Puis, M. Rolando va développer la réponse à la question de M. Cottinet, et donner les explications nécessaires. Il continue en parlant des journées pédagogiques envisagées sur le plan fédéral, que le comité technique du Rhône pourra mettre sur pied dans le département.

M. Vettard donne lecture d'une loi de 1961, dont l'application est récente, concernant les cotisations de Sécurité sociale qui doivent être réglées lors de l'organisation de manifestations telles que bals, concerts, et soirées. Il attire l'attention des responsables sur l'application de cette loi. Le président Rolando apporte quelques éclaircissements obtenus lors de son récent voyage à Paris au sujet de C.M.F.

Puis, M. Bernard remercie le président Rolando de son intervention. Recommande aux délégués présents, d'être toujours très actifs et en liaison avec leur union départementale, et avant de donner close l'assemblée générale, forme des vœux pour la prospérité de toutes les sociétés musicales du département de leurs membres et de leurs dirigeants.

La séance est levée, il est 17 h. 30.

Assemblée générale du 15 novembre 1964 des sociétés de Haute-Savoie

Le dimanche 15 novembre, à La Roche, l'Union Musicale départementale tenait sa réunion annuelle, chez Mino; M. Louis Mannessy, présidait, entouré des membres du bureau, MM. Passquin, vice-président et Delzant, secrétaire général.

Les trois fédérations du département: Faucigny, Chablais et Ancey, étaient représentées par de nombreux délégués. Après les paroles de bienvenue prononcées par le président, et lecture du Procès-verbal de la dernière assemblée, et de la situation financière, adoptés sans observations, M. Portorato, président du Comité technique départemental, présenta un rapport particulièrement intéressant sur la réunion lyonnaise qui avait eu lieu le dimanche précédent.

L'éducation musicale des jeunes était à l'ordre du jour. Elaboration fut faite des épreuves: rythme, chant, dictée, pour les examens fédéraux de 1965, épreuves qui furent adoptées avec peu ou sans modifications. M. Berthelot, qui avait également assisté à cette réunion confirma que dorénavant, le solfège chanté serait obligatoire.

Dès l'an prochain, les 8 unions départementales qui constituent la Fédération du Sud-Est, élaboreront, à tour de rôle, les épreuves des examens fédéraux. C'est la Drôme qui, la première, en prendra l'initiative.

L'idée, mise en pratique cette année par l'Union de la Savoie, d'une journée d'études musicales avec conférence pédagogique s'adressant aux chefs de musique des différentes sociétés départementales, pourrait être généralisée.

D'une discussion qui suivit, il apparut que les groupements importants possèdent des écoles de musique organisées rationnellement, mais que des cours de solfège sont aussi pratiqués généralement dans la majeure partie des autres sociétés. Seuls le manque de confiance et la timidité ont empêché ces dernières à présenter des élèves aux examens annuels fédéraux. L'importance de ce travail nécessite un effort d'information auprès des responsables techniques des diverses sociétés; cet effort sera entrepris dans l'intérêt même musical.

Sur ce, les dates d'examen de solfège et d'instruments furent retenues dans le cadre de chacune des trois fédérations, constituant l'Union départementale.

Furent en même temps, fixées les dates des festivals habituels.

Enfin, une obligation statutaire permet le renouvellement pour une nouvelle période de trois ans, du mandat de MM. Mannessy, Passquin et Delzant.

LYON

Réunion technique de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, le 8 novembre 1964, à la Maison des Jeunes et de la Culture des Etats-Unis.

La séance est ouverte à 9 h. 45, par M. Gabriel Rolando, président fédéral, assisté à la tribune, de MM. Mayeux, Robert et Vettard.

Le président Rolando souhaite la bienvenue à tous les délégués départementaux présents qui ont répondu à son appel et à celui de leurs unions départementales pour préparer en commun les problèmes de l'éducation musicale pour l'exercice 1964-1965.

A son tour, M. Vettard, qui est également administrateur de la Maison des Jeunes et de la Culture des Etats-Unis, souhaite la bienvenue à ses collègues et les remercie d'avoir bien voulu accepter de tenir cette réunion en cette maison.

Parmi les personnes excusées, M. Mouis, président du Comité technique départemental de l'Isère, qui vient de perdre sa mère ces derniers jours; M. le capitaine Dalenne, chef de la Musique régionale; M. Dupont, président du Comité technique départemental de l'Ain.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le président Rolando se fait l'interprète de l'assemblée pour adresser ses félicitations à MM. Vernay Alain, Fanfare l'Alouette, de Rillieux (Ain); Chavaud Da-

niel, Harmonie des Papeteries de France, de Lancy (Isère); et à MM. Giroud J.-Paul, école municipale de musique, de Renage (Isère); Beaume Maurice, Harmonie Municipale de Lyon, qui ont obtenu: les deux premiers un premier prix le troisième, un deuxième prix; le quatrième, un troisième prix, au concours d'excellence de la Confédération Musicale de France, Conservatoire Nationale Supérieure de Musique, le 26 octobre dernier, à Paris.

Puis, la parole est donnée à M. André Robert, président du Comité technique fédéral qui dirigera les travaux de la réunion.

M. Robert insiste sur la coordination de nos efforts pour avoir des examens valables et ceci principalement par la présence de nombreux délégués techniques dans les centres d'examen, il fait confiance aux délégués présents qui se doivent à la cause musicale dans la région fédérale.

M. Robert rappelle la journée d'étude musicale qui s'est tenue en Savoie organisée par notre jeune et dynamique président de l'Union départementale de Savoie, M. Maurice Adam. Cette journée extrêmement valable a donné un excellent résultat, aussi, M. Robert insiste-t-il, auprès des délégués pour que des journées musicales pédagogiques soient organisées dans chacune de nos unions départementales.

Epreuves d'examen pour l'année 1964. — En 1963, les épreuves avaient été présentées par le Comité technique de l'Isère, cette année, elles sont présentées par celui du Rhône. En 1965, cette charge sera dévolue au Comité technique de la Drôme. Et, ainsi de suite, chaque année, et à tour de rôle, chaque comité technique des Unions départementales aura la charge de cette présentation afin d'en obtenir une diversité stimulatrice.

Mais il est demandé que ces épreuves soient à adresser un mois avant la date prévue pour la réunion annuelle du Comité technique, afin que les présidents des Comités techniques départementaux puissent se réunir et en discuter la veille du jour où aura lieu cette réunion.

On passe à la critique des épreuves d'examen données en 1964 et après discussion, et sur intervention de plusieurs délégués, celles de 1965 sont adoptées après quelques modifications.

Epreuves pour les examens des sections préparatoire, élémentaire et moyen. — Les textes des épreuves de solfège et instruments seront à demander, comme précédemment, par les présidents des Comités techniques départementaux à M. Roger Cayrol, 47, rue Marliotte, Lyon-9^e, Téléphone, avant le 31 mars 1965. Un seul tirage sera effectué, aussi les demandes devront-elles être faites en nombre suffisant des la première commande.

Examen du cours supérieur. — La date est fixée au dimanche 16 mai 1965, au Conservatoire national de Lyon, 3, rue de l'Anglais, Lyon-5^e. L'appel des candidats sera fait à 9 h. Aucune convocation ne devant être envoyée, les présidents des sociétés ou groupements ayant des candidats à présenter devront écrire à M. Charles Foulard, à Lancy (Isère), la date limite des inscriptions est fixée au 31 mars 1965.

Sur demande expresse de M. Foulard, les présidents des Comités techniques départementaux devront assister à cet examen accompagné d'un spécialiste de leur choix. Il est rappelé, pour les épreuves d'instruments, que les candidats ne seront pas admis s'ils ne se présentent pas avec le morceau imposé pour l'audition.

Pour les candidats se présentant avec un saxo soprano, il est précisé que le (ou la) pianiste aura à transposer.

M. Robert précise que pour cet examen, il sera entouré des présidents techniques départementaux de la Fédération et des membres du Comité technique du Rhône qui l'assisteront pour le classement des candidats et l'établissement des diplômes.

Le résultat de cet examen sera inséré dans ce journal de la Confédération musicale de France.

Le prochain congrès technique fédéral se tiendra à Lyon le dimanche 7 novembre 1965, à 9 h. 30.

En fin de réunion prennent place à la tribune, M. le général Scive, adjoint

**TROMPETTES
TROMBONES
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS**



LES MEILLEURS ARTISTES

ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS

A. COURTOIS

8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL.: NORD 77-85

DEPUIS 1803

Spécialiste des Instruments de cuivre.

aux Beaux-Arts de la ville de Lyon; M. Caille, député du Rhône, et MM. Thibaudet et Poehon, conseillers municipaux de la ville de Lyon.

M. le général Scive prenant la parole, rappelle l'aide matérielle importante apportée par la ville de Lyon pour l'enseignement musical dans les écoles de la ville, il se félicite de la bonne collaboration apportée par MM. Rolando, Robert, et l'Union des Sociétés musicales de la ville de Lyon.

M. Thibaudet, conseiller municipal, du quartier des Etats-Unis, remercie les délégués d'avoir bien voulu choisir la Maison des Jeunes et de la Culture pour tenir cette importante réunion technique fédérale.

M. Caille, député du Rhône, insiste sur les fréquents contacts que les Fédérations musicales de France doivent avoir avec leurs parlementaires, auxquels elles doivent présenter leurs projets de subventions sous les aspects techniques.

M. Rolando, en remerciant ces personnalités de leur présence leur rappelle qu'elles trouvent en face d'elles, les éducateurs et chefs de musique des huit départements formant la zone d'action fédérale et qui ont pour mission d'assurer la relève et la pérennité de nos sociétés musicales populaires.

Et toute l'assistance, debout, applaudit chaleureusement MM. Robert et Rolando qui se voient respectivement remettre par M. le général Scive, la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques, à M. Robert, et la Croix de Chevalier des Arts et Lettres, à M. Rolando. Séance levée à 12 h. 15.

précisé, rappela la place que tenait la musique dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament et encouragea nos musiciens à servir la société dans un amour de tous nos frères pour prendre place dans le concert des hommes de bonne volonté.

Puis ce fut l'hommage à nos glorieux morts et la remise du diplôme d'honneur avec médaille de la Fédération à M. Bialals, qui ne compte pas moins de vingt années au service de la musique.

Le vin d'honneur nous retrouvait à la salle Grangeat, où nous rejoignaient les conseillers municipaux, les membres du corps enseignant et une importante délégation du Sporting-Club Ambrésien, et M. Abecassis, inspecteur primaire, retraça la carrière, entièrement ambulante depuis 1934, de M. Frappier, qu'il fit chevalier des Palmes académiques.

L'Avant-Garde se retrouvait pour le traditionnel repas.

M. Frappier, après avoir remercié M. Vignau-Anglade et M. Decout, exprima sa joie et son émotion en ce jour mémorable pour lui.

M. Vignau-Anglade nous transmit les regrets du président Ciran, qui n'a pu venir aujourd'hui, et nous dit sa joie d'être des nôtres, nous qui, dans un temps très court et grâce à l'appui de la municipalité, grâce à l'effort unanime et à l'esprit de corps qui nous animait, et à l'esprit d'un jeune adhérent, étions devenus la première société de la région.

M. le Maire nous assura de sa joie, chaque année renouvelée, d'être au sein de notre société et exprima à notre président, à la modestie bien connue, ses félicitations pour sa distinction méritée.

Mme Savy, directrice, mit l'accent sur les événements pénibles et les deuils qui ont frappé ces derniers temps et qui ont peut-être montré la plus grande amitié qui nous unit.

M. Ladousse exprima son désir de voir la société dotée de professeurs qui pourront assurer la relève et encourager les jeunes à suivre l'exemple de l'un des leurs lauréats du conservatoire de Bordeaux.

Notre ami Rambaud demanda la parole pour exprimer ses félicitations au président et à son épouse, Mme Frappier.

En ce jour et au titre d'ancien, notre secrétaire, M. Lapeyre, remercia, au nom de ses camarades, notre ami président, d'avoir voulu recevoir les Palmes dans le cadre de notre fête annuelle et dit merci à M. le Maire et à son équipe pour l'aide constante apportée à la société et qui est un véritable investissement humain.

LAGORCE

La Sainte Cécile

Dimanche 22 novembre, cette charmante localité aux confins du Libournais à la limite des Charentes, fêta Sainte-Cécile. A la messe exécutée à l'église de Notre-Dame de Montignaud, lieu de pèlerinage réputé, l'Union musicale exécuta sous la direction de M. Max Duhard la Grande Messe de Cadenne avec Plume divine, Paix céleste, Vision du ciel, Ange de lumière. Parfaite exécution qui aura contenté les plus difficiles.

Défilant, la société et ses invités se rendirent à la mairie où M. Point, inspecteur de l'enseignement primaire, décora M. Duhard de la médaille de chevalier des Palmes académiques, après les discours d'usage du maire et de M. Point qui félicitèrent ce chef dévoué, désintéressé, qui se donne sans compter à sa société et à son école de musique.

Au vin d'honneur, M. Blanchard, président du groupement des sociétés musicales du Libournais, remit les diplômes aux jeunes de l'école de musique; en quelques mots il dit sa joie de constater les progrès et le nombre toujours croissant des élèves fréquentant l'école, félicita la municipalité d'entretenir et d'encourager cette pépinière de jeunes musiciens pour remplacer les anciens tel que M. Nicolon, décédé il y a quelques temps à 82 ans et qui tenait encore, peu de temps avant, sa place d'alto au sein de la société.

Toujours en défilant, l'Union musicale se rendit à la salle municipale où un banquet des mieux servis et succulent attendait les convives. Nous avons remarqué à la table d'honneur: M. Point, M. Chantecaille, maire de Lagorce; M. Arnaud, maire de Guîtres; M. Bousquet, trésorier de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; M. Durand, président honoraire du groupement des sociétés musicales du Libournais; M. Blanchard, président actif; M. Duhard; M. Falquier, des dévoués instituteurs et secrétaire de la société; M. Jarry, vice-président de l'Union musicale de Guîtres;

M. Andrieu, président de la Lyre de St-Denis-de-Piles; M. Dufour, vice-président de l'Union musicale de Coutras; M. Claverie, et quelques conseillers municipaux aimant la musique. Pendant le déjeuner, les musiciens toujours dévoués nous firent entendre « La Cigale et la Fourmi » d'Andran et « Bellignat les Roseaux » d'Andran.

Au dessert, M. Duhard remercia avec beaucoup d'émotion tous ceux qui avaient contribué à l'attribution de sa distinction, ainsi que les organismes qui lui ont offert de nombreux cadeaux dont un pupitre électronique. Puis M. Blanchard parla, musique, solfège, dictée musicale, festival; remercia et félicita tout le monde ainsi que M. Point, auprès duquel les musiciens ont toujours eu satisfaction. Pour terminer, M. Point, avec son éloquence et son érudition habituelle, fit un discours d'une haute tenue littéraire et musicale; la salle emballée lui fit une chaude ovation méritée.

A l'année prochaine l'Union musicale, bon travail pour préparer sorties et festival dans l'amitié, la fraternité et l'union des cœurs.

OLORON-SAINTE-MARIE

La Sainte Cécile

Après Notre-Dame l'année dernière et exécutant un traditionnel mouvement tournant, les musiciens de l'Harmonie municipale et les trois écoles de la ville étaient réunis, hier, dimanche, à 11 h., dans le sanctuaire de Sainte-Croix pour fêter leur patronne Sainte-Cécile.

Au premier rang d'une nombreuse assistance, on notait la présence de M. Loustalot-Forest, maire-adjoint; M. Dubedout, conseiller municipal, et M. Desout, ancien chef de la Musique de l'Air de Bordeaux, représentant les sociétés musicales du Sud-Ouest.

Tandis que M. l'abbé Iramoninho s'avance vers l'autel pour célébrer la messe, l'Harmonie municipale joue la « Marche Religieuse » de « La Flûte Enchantée », de Mozart.

M. le chanoine Mignou, archiprêtre de Sainte-Croix, souhaite ensuite la bienvenue aux musiciens et scholistes: « Les fêtes corporatives, dit-il, sont rares de nos jours. Aussi gardez cette fête dans vos calendriers. Cette messe est célébrée à votre intention et cette prière communautaire assurera à vos groupements ainsi qu'à vos familles succès et prospérité ».

Durant la cérémonie et alternant leurs exécutions, l'Harmonie municipale et les écoles interprètent: « Devant l'immenité », invocation de Schubert; « Elévation », de Bizet; « O Salutaris », de Mozart, et « Marche Pontificale », par l'Harmonie municipale.

« Gloire Eternelle », d'Altenbourg; « Sanctus » du chanoine Lesbordes; « Alleluia », de Haendel, par les trois écoles.

A l'issue de la cérémonie, un apéritif d'honneur réunit les groupements musicaux au patronage des Isards. Là se termine la Sainte-Cécile pour les scholistes. Les musiciens de l'Harmonie municipale gagnent, quant à eux, la mairie où au cours d'un deuxième apéritif d'honneur, a lieu une remise de décoration suivantes:

Médaille d'or et diplôme d'honneur: M. Albert Souverbie pour ses 53 ans d'activité musicale.

Médaille d'argent et diplôme d'honneur: M. Hens Lucien en récompense de ses 43 ans d'activités musicales.

Médaille de bronze avec diplôme: MM. Laborde Laurent, Navarret Jean, Gracia Louis, Palacio René en récompense de 30 ans et plus d'activité musicale.

Par ailleurs, M. Paul Laborde reçoit une médaille et un diplôme de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest pour ses 15 ans d'activité; un diplôme étant également remis à MM. Lucarte Gilbert, Fonta André et Allies Claude.

Nous précisons que la veille M. Marney Alphonse, invalide, avait été décoré en son domicile, de la médaille d'or des vétérans, pour ses 65 ans de présence à l'Harmonie.

Et la Sainte-Cécile s'est terminée pour l'Harmonie municipale, par des agapes fraternelles, dans l'harmonie générale.

SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Sainte Cécile

C'est une imposante et valeureuse formation musicale que celle de la société Sainte-Cécile de Saint-Médard-en-Jalles, qui s'est montrée à la hauteur de sa réputation lors de sa messe de Sainte-Cécile le 22 novembre. Au programme, figurait un festival d'œuvres de Labole avec « Vision Divine », « Prière Exaucée » et « Voix Célestes ». Pour la sortie on entendit la « Marche Héroïque », de

Dore, musicien bordelais qui fut un éminent chef de musique militaire, notamment à Besançon, et dont le neveu est un des fidèles musiciens de l'Harmonie de Saint-Médard.

Après la messe un très beau concert se déroula sur la place de l'Eglise, il obtint un très beau succès devant une nombreuse assistance, avec entre autres morceaux « Le Pays du Sourire » et les « Aïrs de Charles Trénet ».

Compliments au chef distingué qu'est M. André Blouin, aimé de tous ses musiciens, et au président, M. Abel Gravey qui non moins populaire auprès de tous, sait guider sa société parfaitement.

Au banquet qui suivit, présidé par M. Henri Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, fut observée une minute de silence à la mémoire de M. Bousquet, directeur de l'Ecole de musique de Saint-Médard-en-Jalles, disparu dans la semaine. Le président Gravey avait préalablement retracé la carrière de M. Bousquet et dit tout son attachement à la musique.

Au dessert, prirent la parole M. Abel Gravey, M. André Blouin et M. Henri Ciran. La présence de M. Berge, directeur de l'Avenir d'Arcachon et de tous les musiciens représentant diverses sociétés des environs fut saluée chaleureusement, on évoqua aussi le proche centenaire de la Société de Saint-Médard et l'amitié qui lie tous ceux qui se dévouent pour la musique et nos sociétés populaires.

Une surprise fut offerte aux convives: M. Jean-Pierre Berge, 2^e prix du Conservatoire national de Paris, élève du Conservatoire de notre vice-président de la Commission artistique fédérale et professeur au Conservatoire, M. Henri Dupart, fit avant de reprendre son train pour Paris, une audition où il fit applaudir sa belle sonorité de trombone à coulisse avec des œuvres de Henri Tomasi (Fanfare Liturgique), Ravel (le Boléro), Guy Ropartz et Haydn.

Chants, monologues et histioles terminèrent cette journée de Sainte-Cécile, et au fidèle ami de la musique que fut M. Labat, quelques mots d'amitié signés de tous lui portèrent en sa retraite à Blaye, le bon souvenir de ses anciens camarades.

leurs invités se retrouvèrent au restaurant « Tout-Va-Bien », où un excellent banquet leur fut servi.

Au dessert, le président Cartou, dont on connaît le dévouement inlassable, prit le premier la parole pour remercier les personnalités présentes de l'intérêt porté à la fanfare. M. Vidal, le chef qui sait dresser et guider ses élèves, remercia les exécutants et dit sa joie de constater que la société s'était distinguée cette année dans des auditions nombreuses tant à Saint-Sulpice qu'aux alentours. M. Spénaie, le très sympathique député et président d'honneur de la société, parla aux jeunes avec sa bonhomie habituelle pleine d'esprit et les engagea à persévérer dans cette voie de la musique. M. Fauvel prit la parole au nom de la municipalité, excusant M. le maire, et insista sur les mérites de l'Avenir Saint-Sulpicien qui anime toutes les fêtes de la ville et de la région.

Le même jour, à Saint-Juery, l'Harmonie Saint-Eloi était reçue par la municipalité dans la salle des fêtes de la mairie pour célébrer Sainte-Cécile. Autour de M. Abecassis, président du Conseil général, maire de Saint-Juery et de M. Pallhous, président actif de l'harmonie, se trouvaient MM. Kuppel, vice-président de l'harmonie; Durandin, directeur des usines du Saut-du-Tarn; Carriero, secrétaire du Comité d'entreprise; Loubet et Vergnes, adjoints au maire. La salle était archicomble et M. Albert dit sa joie d'accueillir l'harmonie et surtout, de voir, à côté des anciens, de nombreux jeunes prêts à assurer la relève. Joie, aussi, de constater l'union qui existe entre les sociétés d'Albi, de Cagnac et de Graulhet et dont les directeurs respectifs assistaient à cette réunion. M. Pallhous remercia M. le maire et la municipalité pour l'aide très efficace apportée surtout à l'Ecole de musique. Au cours de cette réunion, M. Albert remit une médaille frappée aux armées de la ville aux quatre directeurs présents. Ensuite, ce fut la distribution des diplômes aux élèves de l'Ecole de musique et la remise des médailles d'honneur des Sociétés musicales aux anciens musiciens: MM. Irénée Borlès, Gabriel Danis, et Lucien Pradelles.

A Mazamet, les musiciens de « l'Alerio Mazamétain » n'ont pas oublié également de fêter leur sainte patronne.

Le samedi soir 21 novembre, eu lieu un repas amical présidé par MM. Raynaud et Bonhomme, maires-adjoints de Mazamet. M. Henri Carayol, président actif de la société, s'était fait excuser à cause d'un deuil récent.

Au dessert, plusieurs allocutions furent prononcées successivement par M. Gaston Farene, vice-président, qui remercia le Conseil municipal pour son appui apporté à la société. Il évoqua le récent voyage aux Baléares particulièrement réussi et demanda à ses musiciens de continuer à servir la musique. M. Raynaud dit ensuite combien la musique lui était chère et assura les dirigeants de l'appui total de la ville. M. René Bonnet, président actif de l'harmonie, apporta le salut fraternel de ses sociétaires et, enfin, le secrétaire fédéral, Maurice Bascou, remercia tous les membres de la société pour leur dévouement à la cause de l'art musical.

Selon l'agréable tradition, un défilé eut lieu le dimanche matin dans les rues de la ville avec plusieurs interprétations sur les principales places et dans les artères les plus importantes.

A Briatouze, la « Fanfare l'Avenir » a fêté Sainte-Cécile le dimanche 22 novembre.

Cette phalange musicale se fit entendre pendant la messe de 11 h. avec un programme soigneusement choisi et comportant les œuvres ci-après: « Grégoire », pas redoublé, de Bajus; « Ave Maria », de Gounod; extraits du « L'arghetto de la deuxième symphonie », de Beethoven (quatuor de saxophones); « Humilité », andante, de Bajus (bugle solo); Claude Feltrin; « La Marche des Anges », de Gavarentz.

L'après-midi, un beau concert fut donné dans la salle municipale des fêtes, sous la direction de M. Escrive, avec le programme suivant: « Ah! si j'étais resté célibataire », Debussy; « Le Songe au Désert », fantaisie de Champel; « Sérénade à la Mariée », de Baudouin (solistes); René Wehuy, 13 ans, clarinette, et Francis Amé, 15 ans, saxo-soprano; « Le Cœur en bandoulière », marche de Jean Brussaëlle.

Il fut exécuté d'une manière impeccable et les nombreux auditeurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements. Au cours de l'entracte, les élèves de l'Ecole de musique eurent la joie de recevoir les diplômes délivrés par la Fédération.

A 19 h., un banquet réunit à l'Hôtel de France, les musiciens et leurs invités dans une ambiance de joie et de gaieté. Félicitations à ces belles sociétés qui font honneur à notre fédération.

Une journée de plaisir dans l'année n'est pas de trop pour récompenser ceux qui acceptent bénévolement de se dévouer pour distraire le public.

(A suivre).

Advertisement for PHONELO acoustic panels. Text: 'Pour vos salles de Répétition et de Concert Plaques de Correction Acoustique "GLASAL PERFORE" PHONELO Salles d'exposition'. Includes address: PARIS 17, rue Daunou, 2° Tél. OPéra 65.74.

SUD-OUEST GIRONDE Nécrologie C'est avec une grande tristesse que les élèves, les professeurs et les amis de la musique ont accompagné à sa dernière demeure, Roland Bousquet, directeur de l'école de musique de Saint-Médard-en-Jalles.

Depuis la création de l'école en 1959, il avait accepté d'en prendre la direction et en quelques années il en a fait ce qu'elle est à l'heure actuelle, grâce à son dynamisme, son dévouement et une autorité qui savent gagner la sympathie. Excellent musicien, il fut longtemps professeur de musique dans l'enseignement populaire de cet art, notamment à l'école de musique de l'Harmonie de Bordeaux. Il tint pendant de très nombreuses années la place de saxophone ténor solo à la Musique municipale de Bordeaux; ces quelques quarante ans au service de la musique populaire lui valurent l'obtention des Palmes Académiques.

Homme riche d'idées, cultivé, affable, vivant dans la simplicité, il ne comptait que des amis.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi 21 novembre en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait: M. Ramon, représentant M. Dussedat; M. Puyo; M. Dupont; M. Sansot; M. Ducasse, représentant le personnel municipal; M. Gravey, président de l'Harmonie; M. Champaude, représentant la F.M.S.O.; M. Genreau, une délégation du conseil municipal; l'administration; les professeurs de l'école de musique; de nombreux élèves et parents d'élèves, etc...

A sa veuve et à sa famille, nous adressons nos plus vives condoléances.

AMBES

L'Avant-Garde

a brillamment fêté Sainte Cécile Ce 22 novembre, nos musiciens ont honoré leur patronne avec l'éclat traditionnel. Dès 10 h., M. Vignau-Anglade, délégué de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, président de l'Union cantonale, remettait les diplômes aux lauréats des examens de solfège en les remerciant pour leur travail passé et les encourageant à profiter toujours mieux des leçons de leurs professeurs, dévoués et compétents qu'ils ont le bonheur d'avoir à leur disposition.

Large advertisement for Leblang musical instruments. Text: 'LEBLANG 70 RUE DES RIGOLES, PARIS XX'. Includes image of a saxophone and text: 'LA MARQUE DES ARTISTES'.

VOSGES

Manifestations musicales à l'occasion de la Sainte Cécile

Invitations faites au bureau fédéral à suivre les programmes préparés pour cette fête dans les localités ci-dessous désignées où la délégation composée de MM. J. Roussel, président fédéral; Heury, secrétaire général; Petit, trésorier, a pu apprécier la valeur des exécutions et les succès obtenus près des autorités officielles et des fidèles supporters de nos belles sociétés. A Neufchâteau, Harmonie municipale, première division, première section, Dr Henry Stolz, en la salle des fêtes, un excellent concert, comprenant: « La Marche de Babettes », de Gilbert Bécaud; « Le Cœur de Bagdad » (ouverture), de Bizet; « Les Roses des Bois », pour 2 trompettes, d'Armand Weber; « Le Cœur défilé », A. Thomas; « Deux Danes Alsaciennes », G. Merkley; « Fantaisie », de Ch. Gounod, grande fantaisie sur l'Opéra; « Le Joyeux Trompettiste », défilé, de G. Allier. Les sonorités étaient excellentes. Les rythmes parfaits et les solistes de belles qualités. Le directeur, très avisé, a obtenu le concours de bon des rythmes et l'ovation

d'un auditoire unanime. Le dimanche 22, belle messe en musique à l'église Saint-Nicolas. Hommage au monument aux morts ensuite déjeuner à l'Hôtel Moderne, y assistaient M. le sous-préfet, M. le député, conseiller général, maire de la Ville.

L'Harmonie municipale d'Épinal, en deuxième division, deuxième section, directeur Emile Henry, présentait son programme à la Basilique Saint-Maurice. Tout d'abord une sonnerie bien en place par sa batterie, servait de préface à une ouverture « Joseph », de Méhul, qui créa l'ambiance religieuse, par un jeu d'anches, remarquable de qualité de son et d'un équilibre parfait avec des cuivres soigneux d'expression et de majesté. La chorale paroissiale et l'harmonie réalisèrent avec piété : « Fille de Sion », dans laquelle la voix de l'abbé Poutot planait dans les ondes éthérées des instruments et du chœur à mi-voix, très apprécié à été cot ensemble, et la messe se terminait par « Marche » de Bessier, que le bémol causé par la sortie ne permit pas de goûter entièrement après un défilé dans les rues de la ville. L'harmonie et ses invités goûtèrent un repas succulent à la suite duquel M. Colle, maire-adjoint, fit les éloges qui convenaient pour les résultats de cette journée qui restera marquée dans les esprits.

A la musique municipale de Mirecourt, non classée, évoquer les fêtes de Sainte-Cécile, à Mirecourt, c'est faire revivre un passé fabuleux où nos maîtres luthiers, gardiens de la tradition, recevaient les pèlerins fameux ; artistes de l'arcet, chanteurs prestigieux venant chaque année, enrichir la liturgie en hommage à la sainte patronne. Il y avait aussi au rendez-vous la Musique municipale que dirigeait alors Louis Mackensturm et qui, par un travail éclairé avait doté sa ville d'un corps de musique digne de tenir l'affiche avec les talents virtuoses pour la célébration de l'office. Est-il révolu ce passé ?

Il faut reconstruire et si l'objectif est difficile à atteindre, les ouvriers ont souvent en mains les matériaux. Dimanche 22, on a entendu « Le Freischütz (ouverture de C.M. Weber) ; « Les Scènes Pittoresques », de Massenet. C'était du bon travail.

L'effectif est encore malgré la volonté y est.

Un banquet a suivi et M. le sénateur-maire, Henri Parisot, est résolu à recouvrer ce prestige.

Sainte Cécile dans les Hautes Vosges Union Musicale de Gérardmer

Gérardmer s'éveille sous la neige, à 10 h., nous sommes au rendez-vous. Prés du monument aux morts, l'Union musicale est en place. Sa tenue est impeccable elle vient cependant de défilé dans certaines grandes artères, le sol est gelé, cela n'a en rien géré l'ardeur de nos alertes Montagnards !

Après les honneurs rendus, c'est dans la magnifique salle de spectacle du nouveau casino qu'elle va présenter son concert dont le programme comprend des sélections d'œuvres telles : « Les Cloches de Corneville », de Planquette ; « La Fille de Madame Angot », de Lecoq ; « L'Auberge du Cheval-Blanc », de Bénásky ; « Violettes Impériales », de Lopez ; « Marche de Babette », de Gilbert Bécaud ; « Le Joyeux Trompette », de G. Allier. L'interprétation des ensembles et des solis fut parfaite, M. Mélin, maire de Gérardmer. Les personnalités représentatives du lieu : MM. Rousseau, président de la Fédération musicale des Vosges ; Henry et Petit, membres du bureau fédéral, félicitèrent vivement le directeur, M. Michel Libralre, et ses exécutants, 600 auditeurs ont applaudi ce gala et un vin d'honneur a souligné ce grand succès.

THAON-LES-VOSGES

Harmonie Tival

Sur tous les tons du talent et de l'amitié, Sainte Cécile a été fêtée à l'Harmonie Tival

C'est toujours avec plaisir que nous suivons depuis quelques dix années les « Sainte Cécile » de l'Harmonie Tival. Et, cette année nous l'attendions avec curiosité pour le programme musical prévu d'abord, puis pour les commentaires de M. Durand qui, au dessert n'a pas l'habitude de louer avec ses musiciens et leur dit tout cru ce qu'il pense.

Le programme musical prévoyait un festival André Durand, avec entre autres, un quatuor pour accordéon. C'était la première fois que l'on introduisait dans l'église Saint-Brice des accordéons. On en attendait le résultat, non pas avec crainte car on peut quand même faire confiance à M. André Durand qui est un musicien et un compositeur averti, mais avec quand même beaucoup de curiosité dans laquelle se mêlait un brin d'appréhension.

Les instrumentistes avaient été choisis avec soin en fonction du morceau à interpréter. Il ne fallait pas par exemple des impulsifs au doigté peut-être impeccable dans un morceau de virtuosité, mais qui s'intègre peu au lieu d'interprétation.

Quand les premières notes s'élevèrent, ce fut une surprise. Avec ensemble, s'accordant parfaitement, prolongeant avec brio les tonalités graves, le quatuor des jeunes accordéonistes que dirigeait Mme Roussel, sut interpréter avec beaucoup de sentiment « Sous les voûtes célestes », le premier quatuor pour accordéon de André Durand.

Les autres morceaux de la messe de sainte Cécile : « Marche Thaumaisienne », « Choral 18 », « Sour Elisabeth », de A. A. Durand, et « Georgja », avec la Chorale paroissiale furent à l'avenant et l'Harmonie Tival peut-être félicitée vivement pour cette audition excellente. Chaque année on sent un peu plus de profondeur et de soutien dans l'exécution des morceaux. Cela est dû à l'assurance que prennent toujours à chaque sortie les jeunes musiciens issus de l'École de musique. C'est réconfortant pour l'avenir de la société.

A l'issue de l'office religieux eut lieu l'hommage aux morts et M. Lachiche, président de l'Harmonie Tival déposa une gerbe au pied du monument en présence des personnalités et de tous les musiciens.

Le banquet traditionnel eut lieu à la Brasserie Centrale Tondeur. Parmi les

invités reçus par M. Lachiche et Mme, et M. André Durand, directeur de l'Harmonie, nous notons la présence de MM. Ehrwein, maire ; Buhrel, adjoint ; Botton, inspecteur départemental, adjoint des services d'incendie ; Jean Roosz, président de la société des fêtes, et Mme ; Perret, sous-chef, et Félix Thomas, chef de clique. Quelque 90 musiciens, en grande majorité des jeunes, étaient présents et l'ambiance fut très agréable.

Au dessert, M. Lachiche remercia ses invités et tous ceux, qui de près ou de loin aident à la bonne marche de l'Harmonie.

Il nous souvient que l'année passée, M. Durand avait été assez dur pour ses musiciens, et notamment pour les jeunes. La serenade amicale a-t-elle porté ses fruits ? Les jeunes musiciens ont-ils pris goût à la musique ou se sont-ils assagis ?

Toujours est-il que cette fois M. Durand manifesta une profonde satisfaction, non seulement de la présence de nombreux jeunes, mais encore de leur assiduité aux répétitions et de leur tenue sur les rangs. Et il les engagea à persévérer dans cette voie qui est la bonne pour leur éducation musicale et l'avenir de l'Harmonie Tival.

Puis ce fut le moment des récompenses. M. Ehrwein, maire, remit la médaille du Mérite national à M. Félix Thomas, ce qui valut au chef de clique une formidable ovation de la part de tous les musiciens. Quant à M. Lachiche, il remit la médaille de la Confédération musicale de France à un des plus fidèles membres de la société, M. Schwartzwalder.

Une grande place fut faite ensuite à la danse, puisque la sauterie se prolongea jusque très tard dans la soirée, mettant un point final à une fête de Sainte-Cécile pleine de promesses.

(Extrait de la Liberté de l'Est).



YONNE

SAINT-FLORENTIN

L'Harmonie municipale a dignement fêté Sainte Cécile

Ce dimanche florentinois a été marqué par les belles manifestations de Sainte-Cécile, avec beaucoup de discours officiels, des remises de récompenses et un banquet.

L'Harmonie municipale, au grand complet, assistait à l'office religieux célébré en l'église du pays où elle interpréta successivement « Judex », de Gounod ; « Hymne », de Beethoven ; « Ave Verum », de Mozart ; « La Flûte enchantée », de Mozart, et « Choral » qui est une composition de M. Mignion, l'éminent directeur.

Vers 11 h. 15, musiciens et personnalités se rendirent à l'hôtel-de-ville, où M. Dubost fit les honneurs à une importante assistance.

L'accueil de M. Dubost

Permettez-moi, M. le président confédéral, de vous souhaiter la bienvenue dans notre petite cité florentinoise ; croyez que nous apprécions l'honneur que vous nous avez fait en acceptant de venir partager, avec nous, cette belle journée à l'occasion de sainte Cécile, patronne des musiciens et, en particulier, pour les membres de l'Harmonie, aujourd'hui l'honneur de recevoir de votre main une distinction bien méritée pour les récompenses de leur dévouement à la fanfare d'hier, à l'harmonie d'aujourd'hui et à la bonne et noble cause de la musique.

Votre réponse affirmative à l'invitation que je vous ai timidement lancée, m'a permis d'inviter M. le préfet de l'Yonne, dont la présence parmi nous, à cette occasion, prouve l'intérêt qu'il porte à la musique. Je lui suis particulièrement reconnaissant d'avoir accepté de venir vivre avec nous les joies de cette belle journée.

Notre très sympathique député et ami, M. Jean Charmant devait être des nôtres, mais au dernier moment sa santé ne lui a pas permis ce déplacement, ce que nous regrettons. Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement, ainsi qu'à mon ami Robert Gourmand, conseiller général, retenu à la chambre pour sa santé, qui aurait été très heureux d'être parmi nous aujourd'hui.

Mes remerciements vont également à M. Detourneau, président de la Fédération thaumaisienne, ainsi qu'à ses deux vice-présidents, MM. Chabrier et Drugé.

Je n'oublierai M. le doyen, célébrant depuis quelques années, une messe de Sainte-Cécile, qui revêt, avec le concours de l'Harmonie, une solennité particulière.

Mes compliments à tous les musiciens et à vous, M. le vice-président, ma profonde reconnaissance pour assurer la destination de notre belle phalange florentinoise. J'associe, également tous les membres de la « Roccamano » et son dévoué directeur à cette cause commune.

Vous voyez, M. le préfet, que l'Harmonie et la solidarité règnent au sein des Sociétés musicales de Saint-Florentin et du département que vous avez la charge d'administrer. La présence de tous ces messieurs en est la preuve tangible, j'espère que les liens d'amitié qui doivent animer tous les musiciens de l'Yonne se resserreront pour une meilleure collaboration dans le seul but recherché : propager le goût de la musique, de la bonne musique, à notre jeunesse, pour garantir la vie de nos sociétés populaires du département de l'Yonne et même, plus modestement, de la région.

Messieurs les musiciens, mes chers amis, je suis heureux, chaque année, de me trouver, au milieu de vous en ce jour de votre fête annuelle Sainte-Cécile. Gardez cette belle tradition de camaraderie, la franche gaieté préside mieux,

que ne saurait le faire, la présence du plus éminent des présidents. Au sein de l'Harmonie, le bon accord doit régner, non seulement lors des exécutions mais entre tous les membres de notre magnifique phalange, au cours de nos relations quotidiennes, et, qu'au jour de ses agapes traditionnelles cette cordialité, se manifeste et éclate d'une façon particulière.

Je crois que cette communion de sentiment, cette amitié qui vous lie les uns les autres, influera heureusement sur vos cœurs, préparera merveilleusement vos âmes d'artistes aux brillantes exécutions qui, encore tout à l'heure, nous ont profondément impressionnées, sous les voûtes de notre belle église et la prestigieuse baguette de M. René Mignion, le sympathique directeur de l'Harmonie qui a élevé au plus haut sommet le niveau artistique de notre société.

Mes chers amis, mon vœu le plus cher est que vous restiez unis assez longtemps pour notre satisfaction à tous, car on ne contestera jamais que la musique est le plus agréable des passe-temps et le plus divin des arts.

Les décorations sont comme les diplômes, ceux-ci ne donnent peut-être pas la science, ils constatent qu'elle existe et sont la preuve de la valeur de la personne qui le reçoit, et, en définitive il n'est pas désagréable de voir ce que l'on a fait, ce que l'on a dit, ce que l'on a pensé, n'est tombé sur un sol ingrat et improductif.

L'homme qui s'est dévoué et qui a su consacrer son temps pour une cause aussi noble, a le droit à ce que ses concitoyens aient pu apprécier l'étendue de son talent artistique et l'énergie de sa volonté.

Après l'allocution de M. le maire, il revint au président de la société musicale, le soin d'exprimer à son entourage la satisfaction qu'il éprouvait à consacrer ce dimanche à sainte Cécile.

Permettez-moi au nom de l'Harmonie municipale de Saint-Florentin, de vous accueillir et de vous remercier vivement d'avoir bien voulu rebaisser cette manifestation par votre présence.

Nous savons, M. le préfet, tout l'intérêt que vous portez aux sociétés de musique, en particulier à celle de notre département.

En contact permanent avec nos populations, vous comprenez le rôle que jouent, dans nos villes et nos communes, les 6.000 sociétés musicales réunies au sein de la Confédération musicale de France.

Votre présence, M. le préfet, est pour nous un honneur et un encouragement.

Depuis plusieurs années, nos sociétés connaissent de grandes difficultés. Les trésoriers en connaissent une : il faut beaucoup d'argent pour acheter instruments de musique, partitions et matériel.

Les directeurs en connaissent une autre également importante, car il est nécessaire d'équilibrer l'ensemble d'une formation et le recrutement est difficile.

Ici, nous donnons l'impression de ne pas trop souffrir de cette question de recrutement. Disons tout de suite que nous avons une municipalité qui fait tout son possible pour nous aider ; quant à notre maire, c'est un organisateur infatigable, il fait personnellement le maximum d'efforts pour que notre société soit en progrès.

Musicien lui-même, puisqu'il est au pupitre de premier baryton, il connaît en détail tout ce qu'il faut pour qu'une société musicale fonctionne bien.

Nous demandons toujours à nos musiciens d'être assidus aux répétitions ; c'est une chose qui n'est pas toujours aisée. La terre donne beaucoup de travail à nos ruraux et nos employés et ouvriers ont leurs occupations dans leur entreprise.

Ne croyez-vous pas qu'il faut aimer la musique avec passion pour arriver, malgré tout à faire ce que nous entendons à nos concerts ? Il faut dire aussi que nous avons la chance d'avoir en la personne de M. Mignion, un directeur qui sait rendre les répétitions agréables, à ses explications précises et au style qu'il sait donner que nous découvrons les beautés musicales contenues dans les partitions qui sont sur nos pupitres.

C'est pour ces raisons que nos répétitions sont bien fréquentées. M. le président Ehrmann, vous allez remettre des récompenses à dix-huit musiciens ayant de nombreuses années de présence dans nos sociétés musicales.

J'ai l'honneur d'être parmi eux. Permettez-moi de vous dire que j'éprouve un très grand plaisir à recevoir cette récompense de votre main.

Vous avez beaucoup contribué à la vie de nos sociétés en formant des musiciens qui sont répartis dans toute la France.

Il est d'autres personnes à qui nous devons rendre hommage, car elles font un effort qui reste obscur et cependant très méritoire. Je veux parler des épouses de nos musiciens. Non seulement, elles consentent à abandonner des soirées familiales, mais elles font en sorte que les repas soient prêts afin que nos musiciens puissent être à l'heure aux répétitions, et puis elles sont souvent là pour inciter leur mari parfois défaillant parce que fatigué par une journée de travail. Elles méritent une part, non seulement dans la récompense que reçoit leur mari, mais aussi dans les applaudissements que nous entendons au cours de nos concerts.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que beaucoup de jeunes sont dans nos rangs. Ces jeunes sont formés à notre école de musique. Rendons hommage à nos professeurs et aussi à notre directeur, qui aidé par notre sous-directeur, M. Busine, savent développer le goût de la musique dans la jeunesse et assurent ainsi, la continuité de notre société.

Permettez-moi de vous dire, au nom des musiciens, le grand plaisir que nous éprouvons de vous voir à nos côtés pour fêter notre patronne : sainte Cécile. Vive Saint-Florentin, vive notre Harmonie municipale, vive la Sainte-Cécile ! A son tour, M. Ehrmann s'adressa à l'assistance en ces termes : Je tiens à remercier très vivement M. Dubost, maire de Saint-Florentin, pour l'aimable invitation qui nous permet d'être des vôtres aujourd'hui.

Nous sommes très sensibles à votre bonne réception dans votre jolie ville. J'ai le plaisir de voir à nos côtés plusieurs membres de la Fédération des Sociétés musicales de l'Yonne et son

TRÈS IMPORTANT

La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra prochainement



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION ! la deuxième tranche de souscription est ouverte depuis le 1er septembre au prix spécial de 25 francs

BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE du Musicien et des Sociétés Musicales de France édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8° - BAL. 43-88

Je soussigné Prénom Adresse complète agissant au nom de la Société

ou à titre particulier (1) déclare souscrire exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 25 F l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit F à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8°, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00, par mandat ou par chèque barré (1).

DATE SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles. (2) Attention ! Les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

président, M. Henri Letourneau, MM. Drugé, Chabrier, Antoine, que je remercie pour tout leur dévouement à la cause fédérale.

La fête de Sainte-Cécile donne l'occasion chaque année de réunir nos musiciens amateurs et en même temps les récompenser de leur dévouement.

Le mot « amateur » est employé trop souvent dans un sens péjoratif. Quand on parle d'un travail ou d'une étude d'amateur, cela ne paraît pas, de prime abord, très sérieux. Il faut dire que bien souvent, on se trompe, car si cette fautive acceptation du mot amateur peut être vraie dans certains cas, elle est fautive en ce qui concerne nos sociétés. La vraie définition du mot amateur et aussi la plus noble, est celle qui exprime avant tout une sincère et profonde affection pour un art ou une chose. Un amateur, c'est celui qui aime. Le mot dérive directement du verbe aimer. Il ne faut pas l'oublier.

Il y a l'amateur qui écoute la musique et celui qui est heureux de pratiquer un instrument. Cette deuxième façon d'aimer la musique est celle qui donne le plus de joie. Pour les musiciens amateurs, la musique n'est pas une simple distraction, une amusette, elle est beaucoup plus que cela, elle est une véritable loi, un confort moral qui les aide à supporter les épreuves de la vie.

Georges Duhamel a dit « on peut vivre

sans musique, certes, mais on vit moins bien ». Il avait grandement raison.

N'est-ce pas aussi Beethoven qui a dit que « la musique part du cœur pour aller toucher d'autres cœurs... »

Nous avons déjà beaucoup d'excellents musiciens amateurs. Il n'y en a pas encore assez, il n'y en aura jamais trop. L'œuvre de la Confédération musicale de France est, précisément, d'encourager ceux qui se donnent à la musique : ceux qui la dirigent et l'enseignent avec dévouement.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de l'éducation musicale populaire, particulièrement en France, où, malgré les grands progrès qui ont été réalisés, il reste encore beaucoup à faire, surtout pour l'enseignement de base.

Il est de première nécessité pour la C.M.F. d'intensifier l'enseignement musical d'amateur, toute société se trouvant dans l'obligation, si elle veut subsister, d'avoir son école de musique.

L'enseignement donné dans nos sociétés comporte quatre degrés : préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur. Il est sanctionné par des examens à l'échelon fédéral, puis par un concours annuel d'excellence à l'échelon confédéral. Les examens d'élèves comportent une épreuve obligatoire de solfège (dictée, théorie, lecture à vue). Les instrumentistes ont ensuite à interpréter un morceau imposé et une lecture à vue. Les textes et les

œuvres sont imposés par la C.M.F. Celles imposées au concours d'excellence sont du niveau du conservatoire national supérieur de musique de Paris. Trente-huit fédérations ont organisé des examens auxquels ont participé, en 1964, 14.718 élèves pour atteindre en 1964, le chiffre de 20.004 élèves. Les meilleurs éléments participent au concours annuel à Paris.

Nous organisons des stages nationaux de chefs d'orchestre et de moniteurs instrumentistes à Aix-en-Provence, Houdgate, Mâcon. Plus de 200 stagiaires suivent annuellement ces centres de perfectionnement. Depuis 1962, le stage d'Aix est devenu international. Les plus grands chefs et pédagogues y enseignent.

Nous organisons et réglonnons des manifestations musicales nationales et internationales, concours, congrès, colloques.

Nos sociétés participent, bénévolement, aux différentes manifestations locales, nationales et internationales.

Il faut améliorer et enrichir le répertoire de nos sociétés.

Pour cela, nous recherchons la participation de grands compositeurs contemporains et obtenons la création de nouvelles œuvres écrites spécialement pour nos groupements.

Toujours pour l'amélioration de la culture musicale, le journal de la C.M.F., grâce à la collaboration bénévole de maîtres réputés, publie des études documen-

tées, sur les compositeurs et leurs œuvres, des conseils pédagogiques pour l'enseignement du solfège et des instruments, articles auxquels s'ajoutent des nouvelles et commentaires sur l'activité musicale confédérale.

Les moyens scientifiques mis à la disposition de la musique permettent d'entendre actuellement des interprétations magnifiques d'œuvres classiques et contemporaines. Il est donc nécessaire que les sociétés d'amateurs enrichissent leur répertoire et donnent des concerts préparés avec soin. C'est dans cet esprit qu'a été créée la C.M.F. pour le plus grand bien de l'art musical.

Lors du grand concours d'Europe N° 1, j'ai pu apprécier votre belle société qui fit partie des 61 sociétés sélectionnées pour concourir en demi-finale à Auxerre, sur les 270 inscrites et gagnant ainsi un prix de 50.000 AF.

J'ai le plaisir de connaître l'éminent chef Mignion depuis de nombreuses années. Son oncle, trompettiste de grand talent, collègue des Concerts Colonne, retraité à Montmédy, assurait la partie de trompette solo à l'Harmonie fédérale de Moselle et Meurthe-et-Moselle que j'ai créée et dirigée. J'ai beaucoup apprécié les œuvres qui ont été interprétées ce matin et je félicite le capitaine Mignion, ainsi que tous les musiciens, pour la musicalité, la justesse obtenues, malgré une température légèrement fraîche.

M. le Maire m'a fait connaître son intention d'intensifier votre école de musique. Je l'en félicite et le remercie bien vivement pour tout ce qu'il fait en faveur de la musique. M. le Maire, vous êtes un véritable mécène et vous donnez l'exemple en prenant une part active. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je termine en adressant tous mes vœux de prospérité à l'Harmonie municipale de Saint-Florentin.

Au terme de ces allocutions, les musiciens reçoivent le diplôme d'honneur de la Fédération des sociétés musicales de l'Yonne, avec insigne, pour leur activité. De leur côté, les jeunes furent également récompensés pour leur assiduité.

Diplôme d'honneur de la Fédération des sociétés musicales de l'Yonne avec insigne : Roger Bert, 25 années de service ; Maurice Pissier, 25 années de service ; René Hubert, 26 années de service. Médaille d'honneur de bronze de la Confédération musicale de France. — Henri Busière, 30 années de service ; Raymond Fournier, 31 années de service ; Pierre Duluc, 35 années de service ; Charles Leninger, 35 années de service ; Paul Leclerc, 36 années de service ; René Desvaux, 36 années de service ; Roger Chamsgaud, 37 années de service ; Charles Moreau, 39 années de service.

Médaille d'honneur d'argent de la Confédération musicale de France. — Paul Massé, 41 années de service ; Pierre Gabriel, 42 années de service ; Paul Baudry, 43 années de service ; Eugène Busière, 43 années de service ; Lucien Loucard, 45 années de service.

Médaille d'honneur d'or de la Confédération musicale de France. — Robert Collet, 52 années de service ; Louis Dubost, 52 années de service ; Pierre Hébert 55 années de service.

Après les félicitations à l'endroit des médaillés, M. Ellia, préfet de l'Yonne, après avoir remercié M. Dubost de son aimable invitation, s'associa aux vœux de rétablissement formulés à l'égard de MM. Chamant et Gourmaud.

M. le Préfet devait montrer que sa présence à cette grande manifestation prouve l'intérêt qu'attache à la musique, le gouvernement et son représentant.

Nos sociétés musicales, dit-il, sont essentielles et contribuent au succès. Or, Saint-Florentin, c'est un succès. M. le Maire, premier baryton et premier magistrat, vous apportez une contribution considérable au développement de l'art musical.

M. le Préfet en profita pour adresser ses félicitations à la formation qui apprécia au cours de l'audition, pendant l'office religieux.

Ce sont, dit-il, des compliments de préfet, mais aussi de musicien. Ici, l'Harmonie est une réalité musicale. Elle est aussi une réalité sociale.

Saint-Florentin est une des villes de la région qui marque le plus d'aptitude à l'expansion économique. Mais pourrait-il y avoir un progrès sans l'art musical ?

M. le Maire, vous avez apporté une large contribution à la commune. Dans l'exercice de vos activités professionnelles, vous apportez lumière et chaleur. Dans l'exercice de maire, l'adhésion de votre population.

J'ai convenu avec votre collègue, M. Gourmaud, de vous faire une surprise agréable.

L'an dernier, vous avez été promu officier des Palmes académiques, mais il n'y eut pas de cérémonie officielle pour vous remettre l'insigne de cette haute distinction. Voilà qui va donc être fait.

Après avoir éteint le ruban violet au revers de M. Dubost, M. Ellia termina en rendant hommage au conseil municipal, à la société musicale et à la population florentinoise.

Très touché de ce geste, M. Dubost remercia M. le Préfet d'avoir choisi un jour de Sainte-Cécile pour lui remettre l'insigne de cette distinction, au milieu de ses amis, les musiciens.

Il ne restait plus qu'à s'abriter le champagne avant d'aller à l'hôtel de l'Est.

La un excellent repas vit mettre un terme aux tiraillements stomachaux, provoqués par l'heure tardive.

A la fin du repas, la parole est donnée à M. Letourneau, président de la fédération musicale de l'Yonne, lequel, en termes aimables et amusants à la fois, salue et remercie les personnalités présentes.

Il met l'accent sur les activités de M. Dubost, maire et musicien, qui forme un jumelage heureux aux nombreux mérites avec un dévouement infatigable à la cause de la musique.

M. Dubost, maire, dit-il, comprend bien ce dont M. Dubost, musicien, a besoin et en passant parfois même, s'il est nécessaire, par M. Dubost, industriel. Alors tout va bien en musique à Saint-Florentin.

M. Letourneau fait le point de la situation actuelle et future de la fédération et de ses besoins, se félicite et remercie la direction du restaurant de l'Hôtel de l'Est pour l'exécution du menu de qualité et fort apprécié, ainsi que pour le service qui fut rapide et parfait ; tout ceci avant de lever son verre à la santé de tous et à la prospérité des sociétés musicales et à la musique populaire.

Avant de se séparer, M. Dubost fit passer des films rappelant agréablement à tous les récents voyages de la société musicale, ainsi que la dernière fête fédérale de musique à Saint-Sauveur, en juin dernier.

Jacques VIVIER.

« Extrait de l'Yonne Républicaine »

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
12, rue Claude-Groulard

Une unanimité absolue !

IL N'EXISTE RIEN POUR LA FORMATION DES DEBUTANTS QUI SOIT COMPARABLE A LA :

MÉTHODE PROGRESSIVE DE CORNET A PISTONS, TROMPETTE, BUGLE

ET INSTRUMENTS A 3 PISTONS NOTÉS EN CLÉ DE SOL

par Julien PORRET

PRIX DE LANCEMENT : Frs 20,00

D'éminents artistes et professeurs d'Écoles de Musique et de Conservatoires ont déjà donné leur avis enthousiaste sur la méthode. — Le dépouillement de ces nombreuses lettres élogieuses indique les caractéristiques suivantes :

- | | |
|---|--|
| 1) La Méthode PORRET comble une lacune ; | 4) La Méthode PORRET en éliminant les notes aiguës ne fatigue pas les élèves ; |
| 2) La Méthode PORRET est vraiment conçue pour les débutants ; | 5) La Méthode PORRET est indiscutablement écrite par un pédagogue averti ; |
| 3) La Méthode PORRET est progressive ; | 6) La Méthode PORRET est bien présentée, claire et attrayante. |

Pour toutes ces raisons, ils l'ont adoptée et nous reproduisons ci-dessous L'OPINION DE QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX :

M. Albert ADRIANO, de l'Opéra de Paris,
« ...Cette méthode d'une clarté parfaite est vraiment une innovation car tout ce qui avait été fait jusqu'ici ne s'adressait qu'à une catégorie d'instrumentistes déjà formés ».

M. Francis BODET, trompette solo de l'Orchestre de la Suisse Romande, professeur au Conservatoire de Genève, membre du jury du Conservatoire national supérieur de Paris et du Concours international de Genève, directeur de la Musique municipale de Genève,

« ...Je l'ai parcourue attentivement de A à Z et je la trouve absolument remarquable. Je suis certain que cet ouvrage est appelé à une large diffusion et pour ma part, je vais m'empresse de le faire adopter aux élèves débutants de la Musique municipale, ce qui du reste ne m'empêchera pas de le recommander chaudement à mes collègues et notamment à celui qui s'occupe spécialement des cours élémentaires au Conservatoire ».

M. J.-P. BURTIN, professeur de musique à Paris,
« ...La compétence de M. PORRET est connue de nous tous mais il a elle « éclate » littéralement. L'élève ne peut se lasser de par la progressivité établie et la diversité. On sent que l'auteur a tenu compte de facteurs purement instrumentaux mais aussi de facteurs psychologi-

ques, le tout harmonieusement équilibré et présenté sous une forme simple, compréhensible et attrayante ; c'est excellent ».

M. J.-L. CARRIERE, 1^{er} Prix du Conservatoire de Paris, directeur de l'École de musique et de l'Harmonie municipale de Saint-Lô, ex-trompette solo à la Gaîté Lyrique de Paris,

« ...C'est un ouvrage bien conçu. Le problème de l'étendue qui est un handicap de tous les débutants est admirablement compris et les élèves peuvent avancer sans forcer une musculature neuve et fragile. De plus les difficultés de solfège sont réduites au minimum pour la première partie et les exercices sont attrayants néanmoins. Bravo pour l'auteur et l'éditeur ».

M. RAYNAUD, professeur aux Conservatoires de Grenoble et Chambéry,

« ...Cette méthode d'une conception différente de tous les ouvrages connus me paraît enfin réellement convenir à l'enseignement de cet instrument chez les jeunes débutants. Il n'en existe pas de semblable à ma connaissance ; elle progresse très lentement sans fatiguer l'élève tout en restant dans une tessiture moyenne et M. Julien PORRET l'a très bien compris par expérience ».

Nous ajoutons que cette Méthode est luxueusement éditée : gravure large et claire, beau papier, couverture solide. Nous proposons aux professeurs et chefs de musique, justifiant de leur qualité, qui voudraient connaître la METHODE PORRET, de la leur envoyer en communication SANS ENGAGEMENT DE LEUR PART.

Notre service de commission, parfaitement organisé, nous permet de fournir la musique de toutes éditions et notamment LES MORCEAUX IMPOSÉS DANS LES EXAMENS FÉDÉRAUX GROUPEZ VOS COMMANDES AUX :

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — CHARNAY-LES-MACON — (Saône-et-Loire)

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour harmonies, fanfares et batteries-fanfares

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE